

50 كذا في الابل

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Abonnés, 1,30 F; Maroc, 1,50 F; Tunisie, 1,20 F; Algérie, 1,20 F; Belgique, 1,20 F; Espagne, 1,20 F; Italie, 1,20 F; Pays-Bas, 1,20 F; Royaume-Uni, 1,20 F; Suisse, 1,10 F; U.S.A., 1,50 F.

5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. 4217-33 Paris
TÉLEX Paris n° 696872
TÉL. : 246-72-23

Détérioration des relations entre l'Irak et l'U.R.S.S.

LIRE PAGE 4

Prévisions des vacances scolaires 1978-1979

Prévisions des vacances scolaires 1978-1979

Les Occidentaux face aux conflits africains

Un combat sans issue

Ce ne sont plus les vastes plaines désertiques du nord du Tchad... Les Occidentaux se retrouvent dans une impasse. La conférence de Paris examinera surtout les problèmes de développement.

- Les parachutistes français commenceront à quitter le Zaïre le 7 juin
- La conférence de Paris examinera surtout les problèmes de développement

Les dernières informations sur les combats qui viennent d'avoir lieu dans le centre du Tchad mettent en relief l'importance des moyens militaires utilisés par le Franca pour soutenir le régime au pouvoir à N'Djaména. D'autre part, le rapatriement des parachutistes français envoyés au Zaïre commencera le 7 juin. Le relève sera assurée dans les jours qui viennent par un contingent marocain, auquel pourraient se joindre ultérieurement des soldats sénégalais, gabonais et ivoiriens.

Le parti socialiste cherche une nouvelle majorité interne

L'échec électoral de l'opposition a ouvert une crise au sein des trois formations qui avaient signé le programme commun de gouvernement. Chez les radicaux de gauche, elle a entraîné le changement de l'équipe dirigeante. Chez les communistes, elle se traduit par la résignation du droit au débat public, tandis que l'Humanité continue de répliquer aux contestataires, notamment à M. Louis Ailhauser.

La régie Renault demande l'évacuation de ses usines de Cléon et de Flins

Au brutal durcissement des conflits catégoriels qui courent aux usines Renault de Flins et de Cléon, la direction de la Régie a répondu en contre-attaque sur quatre points : elle a demandé en référé (jugement lundi 5 juin) l'évacuation — par la force publique au besoin — des usines de Cléon et de Flins qu'occupent partiellement quelques centaines de grévistes ; elle a fermé pour trois jours (du 5 au 7 juin) l'usine de Flins ; elle poursuit en justice pour entrave à la liberté de travail huit délégués de Cléon et des membres du personnel de Flins ; enfin, elle a suspendu toutes les négociations en cours avec les syndicats.

Les directives du président Hua Kuo-feng

L'ARMÉE CHINOISE ET LA « GUERRE MODERNE »

L'agence Tass a défilé le ton contre la Chine vendredi 2 juin en accusant les autorités de Pékin de faire de leur pays « une filiale asiatique de l'OTAN ». Ce commentaire suivait de peu la publication d'un éditorial de l'organe du P.C. cubain reprochant à la Chine de chercher à acheter des armes aux pays occidentaux.

DES THÉRAPEUTIQUES ABUSIVES

Maigrir à n'importe quel prix

Certains médicaments amaigrissants, peu scrupuleux, réalisent des bénéfices très confortables sans se préoccuper des conséquences qui peuvent avoir leurs traitements prétendument destinés à vaincre un embouppement réel ou imaginaire.

De notre correspondant ALAIN JACOB

La modernisation de sa défense : entre autres documents, la copie rendue de deux discours prononcés par le président Hua Kuo-feng et le maréchal Yeh Chien-ying lors d'une conférence sur le travail politique dans l'armée, et un article de fond publié le 31 mai dans le Quotidien du peuple.

Première constatation claire : il n'est pas question de doter dans un court délai les forces armées d'équipement et d'armement d'un niveau technique équivalent à ceux des armées soviétiques ou occidentales. Une telle entreprise, à l'échelle d'une armée de près de quatre millions d'hommes, dépasse largement les moyens de l'économie.

AU JOUR LE JOUR

Quelle émotion !

A la quarantième seconde, nous étions déjà vainqueurs. Au premier but italien, nous n'étions pas encore vaincus mais nous n'étions plus vainqueurs. Et puis vint le terrible second but transalpin d la deuxième mi-temps.



le mut de Cartier

Perfection technique, raffinement esthétique, garantie à vie.



DIMANCHE CHANTILLY

PRIX DU JOCKEY CLUB

LES « TABOUS » DU PETIT ÉCRAN

Cachez ce sein

Qu'en est-il aujourd'hui des tabous, des interdits, sur nos écrans et sur ceux de l'étranger ? On commente, on finit les exigences de la morale et de la bienséance ? Jusqu'où peut-on aller trop loin ? Cela varie selon les moments, les pays. Cela va, cela vient, deux pas en avant, un pas en arrière, on se risque, on s'arrête, on recule, on report, on progresse avec un sage lenteur sur le voie étroite d'un large consensus populaire.

NOUVEAUX TISSUS... COUTURE... PRINTEMPS-ÉTÉ... RODIER

SOCIALISME

De l'anathème au dialogue

par GÉRARD DESSEIGNE (*)

DISONS-le clairement d'emblée et pas du bout des lèvres : la responsabilité principale de l'échec de la gauche incombait au P.C. qui, en engageant sa seconde polémique, en août 1977, après celle de septembre 1974, créait les conditions de la rupture du 22 septembre, et engageait l'ensemble de la gauche dans l'engrenage de la désunion. Processus qui ne pouvait, à court terme, qu'aboutir à l'échec électoral en mars 1978.

part socialiste, évaluant à gauche depuis 1971, n'a pas eu lieu. Tout au moins pas encore, et l'on s'en tient aux textes de congrès. La responsabilité qu'a prise la parti communiste est donc lourde de conséquence pour l'avenir, surtout à la veille de la première élection du Parlement européen au suffrage universel où le poids de la social-démocratie européenne passera sur la gauche française.

Restaurer la démocratie dans le parti en organisant un débat ouvert, c'est restaurer l'unité du parti sur le base d'un consensus vrai. Est-ce possible ? Il ne manque pas de militants pour le souhaiter et consentir dans ce but des efforts nécessaires. Des redressements s'imposent au sein du parti socialiste lors du prochain congrès. Autant les préparer devant tous les militants et devant l'ensemble de la gauche.

S'écarter aux temps nouveaux c'est bien évidemment tirer les leçons — toutes les leçons — de l'échec de la gauche le 19 mars. Cela implique un vaste effort de réflexion, qui est en cours d'ailleurs au sein du P.S., notamment, et qui nécessite de surmonter les clivages figés. Cela va d'ailleurs beaucoup plus loin, car il nous faudra reprendre le dialogue avec nos camarades communistes.

Le CERES, grand perdant

Avec l'ensemble des électeurs de la gauche, le grand perdant, au sein du parti socialiste, c'est le CERES, qui avait fait de la stratégie d'union de la gauche, et de l'application du programme commun, son dogme. Or c'est ce dogme qui se voit — que cela plaise ou non — brutalement remis en cause par l'échec du 19 mars. Cette éventualité avait d'ailleurs été envisagée, fort justement, par J.-P. Chevènement (1) : « Que l'un des deux partenaires revienne à ses anciens rôles et à sa dialectique rigoureuse de l'ancien, ramenant l'autre à ses méfiances... »

Cette proposition semble d'ailleurs avoir été décevée par le majorité des militants du CERES, au sein du parti socialiste. La tentation est grande pour les militants socialistes de s'abandonner aux positions de l'actuelle minorité du P.S. de rejeter sur la majorité la responsabilité de l'échec, après avoir concédé la responsabilité première au P.C. Et il est vrai que la majorité du parti socialiste n'a pas su entendre les mises en garde. Mais alors, si les responsabilités c'est tout simplement reconnaître que le CERES a été impuissant à modifier le « cours des choses », au sein du P.S., et à empêcher que l'orientation du congrès de Nantes soit adoptée par les trois quarts des adhérents au parti socialiste et appliqué depuis par François Mitterrand obtenus le 19 mars.

La question qui se pose à cet égard est de savoir si le CERES, qui au soir du congrès d'Épinay, en 1971, et au soir du congrès de Nantes, en 1977, et au sein du P.S., a su trouver le chemin des accords internes permettant le développement du nouveau parti socialiste, saura en 1978 échapper à la logique d'appartenance consistant tout droit à sa marginalisation, déjà avancée, et à son échec politique, ce qui est plus grave pour l'avenir.

Car l'échec du CERES, s'il se confine sur des positions dépassées, réquerait fort d'annoncer l'échec du nouveau socialisme et d'ouvrir le parti — déverrouillé par le P.C. — à la « dérive social-démocrate » tant redoutée. Or on ne trompe pas d'un ligno politique jugé néfaste uniquement par des procès d'intention et des exorcismes. La démarche dialectique c'est d'abord la démonstration, au besoin polémique, adaptée aux situations nouvelles, ce qui suppose la capacité permanente à se renouveler. Cela implique également que l'on n'ait pas le sentiment de base de savoir que le P.C. et le P.S. sont capables de traduire dans une NEP — nouvelle économie politique — leurs projets de société, actualisés, différenciés, voire antagonistes, et de toute manière insuffisants ? C'est le seul devenir du programme commun qui se doit d'être commun pour gouverner ensemble.

Poursuivons notre autocritique

Proclamer que le programme commun de gouvernement devient à l'avenir programme de lutte ne résout rien, si l'on ne redéfinit pas des objectifs concrets touchant ceux de l'environnement économique, car il serait naïf de croire que le capitalisme international restera les bras croisés alors que tout indique que la restructuration en cours lui redonne l'initiative malgré la crise économique, ou plutôt à cause d'elle.

Le parti socialiste soit le premier parti de France, éloquent par le moins imprudent et en tout cas préemptif. La barre étant fixée par le P.C. à 21 % pour le seuil minimum de son audience, tout devenait clair sauf pour ceux qui se voilaient les yeux. La politique n'avait donc pas pour but d'élever la « qualité de l'union » — on s'en doutait un peu — mais de prendre le risque de l'échec et de n'arriver au pouvoir, éventuellement, qu'en position de force. C'est pourquoi l'Humanité indiquait au lendemain de la convention nationale du P.S. de novembre, que « la virgée à droite du P.S. était entérinée par le CERES ».

Deux questions

Quelles sont les grandes questions qui se posent à la gauche ? Première question : le P.C. — et aussi le P.S. — accepte-t-il d'être un des deux partis de gauche ayant la vocation de représenter, à égalité, la classe ouvrière et ses alliés ?

Quelle est la grande question qui se pose à la gauche ? Première question : le P.C. — et aussi le P.S. — accepte-t-il d'être un des deux partis de gauche ayant la vocation de représenter, à égalité, la classe ouvrière et ses alliés ?

Les responsabilités de la majorité du P.S.

Le CERES défendait une ligne juste au sein du P.S. Mais elle a échoué. Est-ce à dire que la majorité du parti socialiste n'a rien à se reprocher ? Évidemment pas. Mais nous ne suivons pas pour autant ceux parmi les militants qui, pour mieux évaluer leurs propres responsabilités, mettent en cause les « États-majors » du P.S. ou du P.C. sans se remettre en cause eux-mêmes puisqu'ils ont été eux-mêmes membres de ces États-majors.

tants présents sur les lieux de travail dès le lendemain. La majorité du parti socialiste a-t-elle bien mesuré, du fait même de la faiblesse du P.S. sur les lieux de travail, l'impact — élargi par les communistes — des variations doctrinales ? — Sur le rôle « régulateur » du marché, et sur la nécessaire nationalisation de la sidérurgie, pour ne prendre que ces deux exemples ? Certains des insuffisances du P.S. ont été mises en évidence et rappelés au congrès de Nantes par le CERES : « Manque de démocratie, caractère trop « présidentiel » du parti, capacité d'initiative limitée, insuffisante mobilisation des masses, implantation trop limitée dans les entreprises... » Ces lacunes, et d'autres, sont maintenant rassemblées au sein de la majorité du P.S.

Réactiver le secteur « entreprises »

Mais le parti socialiste doit être plus ambitieux et plus rigoureux avant, et après, la mise au point de son projet. Avant, c'est-à-dire tout au long de la phase préparatoire, grâce à une capacité d'écoute accrue et à une présence renforcée sur le terrain. Un projet socialiste n'est pas une charte octroyée ; pas davantage un schéma directeur et un plan d'investissement d'une réalité sociale, de ses contradictions exprimées et surmontées démocratiquement et donc l'instrument d'une volonté collective.

Or le débat entamé au congrès de Nantes sur les « deux cultures » — en schématisant, centralisme et décentralisation — doit d'abord être tranché au sein du P.S., avant d'être mené dans la gauche tout entière. Au-delà des procès d'intention réciproques, constatons sur la base des textes publiés avant le congrès national du parti socialiste que les analyses — officielles — du CERES et des milieux politiques du Michel Rocard se rejoignent sur des points essentiels : — Responsabilités propres du P.S. dans l'échec électoral, non ramis en cause de l'union de la gauche, insuffisance des propositions du P.S. notamment dans la négociation sur l'actualisation du programme commun, reconnaissance de l'échec relatif de l'implantation des socialistes dans les entreprises, volonté d'élargir le débat dans tout le parti, constat de l'impossibilité actuelle d'une alternative social-démocrate.

(*) Secrétaire de la fédération des Syndicats du P.S., responsable national des sections d'entreprises de la métallurgie, syndicaliste C.G.T. et animateur du CERES.

La gauche ou les tentations du désert

par MICHEL CHARZAT (*)

La gauche vit un nouveau printemps amer. Mai 1978 avait vu une gauche divisée, emportée par la débâcle d'un régime qu'elle avait contribué à fonder. Mai 1978 a vu le régime, ébranlé par le séisme social et culturel, sauté, en entraînant la gauche à se rassembler. Mai 1978 voit l'union de la gauche se décomposer.

Les syndicats, les autres organisations qui avaient soutenu le programme commun réinvestissent le terrain, échouant d'ailleurs par M. Barre, de la concertation et de la négociation. Ils fortifient ainsi leurs liens avec leur base et, au-delà, avec la masse des salariés, des parents d'élèves, des divorcés, catégories d'usagers dont ils sont les représentants naturels. La gauche politique apparaît destinée à suivre la démarche contraire. Elle semble soumise aux tentations d'une nouvelle traversée du désert, hallucinée par le rêve d'un théâtralisme où elle trouverait la réponse aux doutes qui l'assaillent.

Déjà le P.C.F. a choisi de donner la priorité à la préparation de son congrès, c'est-à-dire à une certaine prise de distance, longuement et minutieusement organisée. Il va donc se tourner vers ses fidèles, ou moins vers ceux qui paraissent récupérables. En même temps, il doit se consacrer

au prosélytisme, reconstruire ses cellules en puisant dans la garnison montante. Tel le Phédon de la mythologie, il trouve dans sa perpétuelle auto-déstruction l'influx qui lui permet de reconstituer son être immuable. Ce remplissage sur lui-même, cette cure de jouvence, correspond aux impératifs d'une période, plus ou moins longue, au cours de laquelle le P.C.F. compte faire prévaloir la guerre de siège.

Le dilemme du parti socialiste

Les socialistes sont ainsi placés devant le dilemme suivant. Ou bien ils acceptent la confrontation d'appareils, l'affrontement et le vase clos. Dans ces conditions, ils risquent assez vite de s'effondrer dans l'indifférence générale. Ou bien le P.S. relève le défi en s'adressant avec confiance à ces millions de citoyens qui n'ont pas voulu — ou cru — faire le jeu des conservateurs ligés dans des idées de mars.

l'orientation d'Épinay, l'émancipation de la gauche politique, l'émancipation du projet socialiste, l'émancipation de la gauche sociale et la dimension mobilisatrice qui lui font aujourd'hui défaut. Le P.S. pourra prendre l'initiative de la lutte contre la politique archéo-libérale du pouvoir et mettre en échec la tactique communiste de la terre brûlée.

On sait que le P.S. vient de décider d'élaborer un projet socialiste pour février 1979. Certes, l'enjeu apparaît d'abord stratégique. Les socialistes sont invités à s'interroger sur la pertinence du choix d'Épinay, celui d'une audacieuse alternative démocratique au regard de la maturation des exigences de contrôle et de participation ; mais aussi au regard des contraintes nouvelles. Et donc à dissiper certaines ambiguïtés qui se sont manifestées récemment.

L'élaboration d'un projet se propose d'annuler une dynamique de rupture avec le système en place ne peut être conçue sans seuls obstacles et coteries partisans. La décision de diffuser à partir de septembre, un canevas ouvert qui sera longuement examiné, discuté, enrichi par les militants, va dans la bonne direction. De même, l'absence d'échéances électorales proches l'impossibilité de maintenir les clivages artificiellement cristallisés entre la « majorité » et la « minorité », promet une débat plus sincère et imaginatif.

Reactiver le secteur « entreprises »

che qui respecterait l'autonomie de chacun — notamment la responsabilité proprement politique du parti socialiste — un enrichissement du projet des apports de cette immense confrontation décentralisée, multiforme, contradictoire. En tout cas, ce projet socialiste n'est pas un canevas général de la gauche couronné de ce dialogue et point de départ d'une nouvelle dynamique de l'unité des forces populaires.

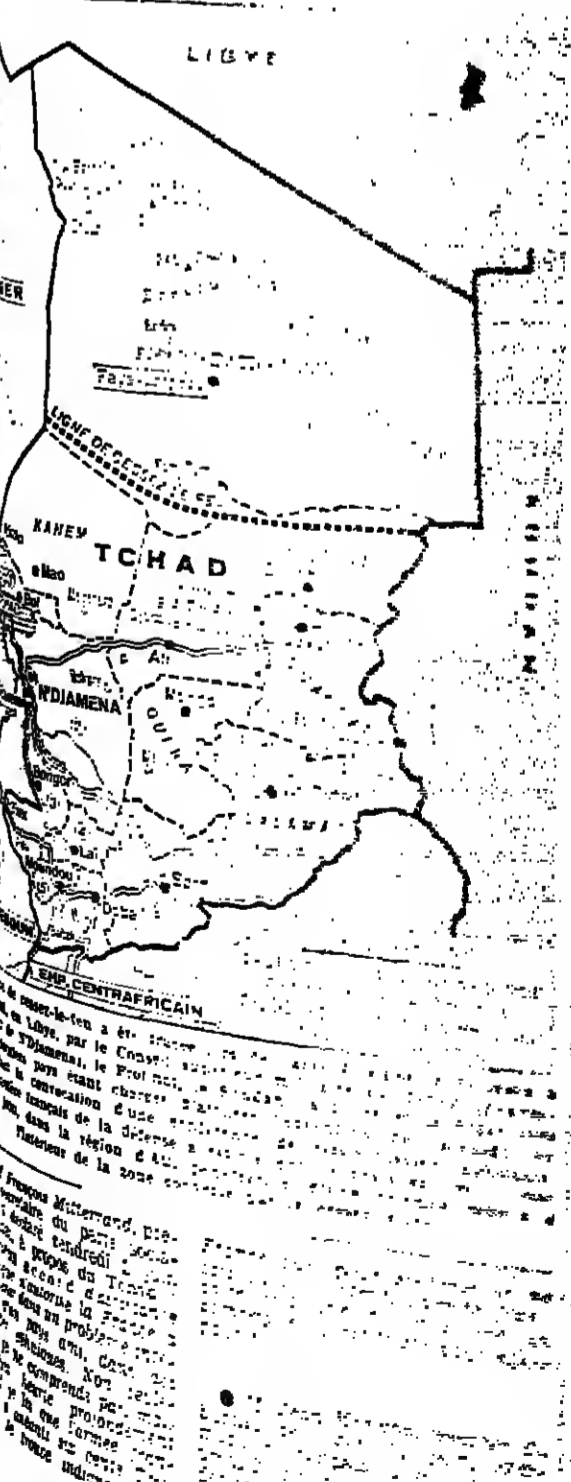
Le véritable problème apparaît celui du rapport du P.S. aux masses. Longtemps, les socialistes se sont méfiés de ces mouvements erratiques, du bouillonnement fasciste, ont entraînés des masses inorganiques. C'est un Barrès, qui a goûté profondément le plaisir instantané d'être dans un troupeau, Léon Blum affirmait l'attrait qu'exerce sa raison et à son idéal le spectacle des « masses montonnées ».

Aujourd'hui, le contexte est tout autre. La montée des exigences et des formes d'organisation démocratique, d'ont le renouveau du fait associatif constitue l'un des symptômes offre au socialisme autogestionnaire le substratum social de son projet. Au P.S. de favoriser l'auto-activité des masses, de participer à leur apprentissage en s'immergeant grâce à la présence de ses militants — dans leurs luttes.

C'est on se confrontant au monde que les socialistes espèrent les appels du Spinoza communiste sans succomber aux charmes discrets de la Chénier giscardienne.

(*)Animateur du CERES, membre du bureau exécutif du P.S., conseiller de Paris.

Le Monde LES C... TCHAD Les rebelles noirs du sud du pays constituent l'essentiel des forces armées contre l'armée franco-tchadienne



Handwritten Arabic text: صكذ من الاصل

étranger

LES CONFLITS ARMÉS EN AFRIQUE

AU TCHAD

Des rebelles noirs du sud du pays constituent l'essentiel des forces engagées contre l'armée franco-tchadienne

Dans la région de Djadada, à une quarantaine de kilomètres au nord-est d'Ati, la capitale de la province de Batha, les troupes françaises engagées aux côtés des forces régulières tchadiennes contre les rebelles du Frontlib (le Monde du 3 juin) sont intervenues dans le cadre des accords de cessez-le-feu conclus le 27 mars dernier entre les différentes parties intéressées, et à la demande des autorités de N'Djamena. C'est au moins de qu'on affirmait, vendredi 2 juin, un ministre français de la défense en commençant les opérations survenues entre le 31 mai et le 2 juin au Tchad.

Ces accords prévoient le respect par les parties en présence, d'une ligne de cessez-le-feu s'étendant schématiquement, d'ouest en est, le long des limites administratives qui marquent, au nord, la province du Bornou-Est-Tibesti tenue par les dissidents tchadiens du Frontlib et, au sud, les provinces du Kanem, du Batha et du Biline, en deux desquelles vivent tous les autres habitants du Tchad.

La ligne de cessez-le-feu partage, donc, le pays en deux parties, la province du Bornou-Est-Tibesti (Bornou-Est-Tibesti) à l'est, pratiquement échappée, du fait des hostilités précédentes, à la main du régime de N'Djamena, et la province du Kanem, du Batha et du Biline, en deux desquelles vivent tous les autres habitants du Tchad.

Le ministre français de la défense a déclaré, vendredi 2 juin, que les rebelles ayant concentré leurs forces sur Djadada et autour d'Ati en mai et le mois suivant, ils ont été repoussés par les forces régulières tchadiennes, appuyées par des troupes françaises et des avions Jaguar, mais sans unités tchadiennes traditionnelles qui opèrent dans le nord, qu'il s'agit de rebelles du Frontlib proches d'une dissidence noire dans le sud du Tchad. Des sources militaires à Paris rappellent, en particulier, que les colonnes du Frontlib interceptées dans la palmeraie de Djadada étaient surtout formées de dissidents noirs et, accessoirement, des Touaregs musulmans venus du nord dont la rébellion est plus ancienne.

Apparemment, ce n'est pas l'ensemble des forces opérationnelles militaires par la France au Tchad, depuis la fin d'avril, qui a été expédié pour dégager la palmeraie de Djadada. En fait, les troupes françaises ont été envoyées en renfort, en présence de conseillers techniques qui instruisent et encadrent l'armée régulière tchadienne et la gendarmerie. La France dispose d'environ mille deux cents hommes et d'une dizaine d'avions Jaguar.

— J. L.



La ligne de cessez-le-feu a été tracée lors de l'accord, signé le 27 mars à N'Djamena, en Libye, par le Conseil supérieur militaire du Tchad (gouvernement de N'Djamena), le Frontlib, le Bornou, la Libye et le Niger (gouvernement de Tripoli). Les troupes françaises ont été engagées dans une conférence de réconciliation nationale. Le ministre français de la défense a estimé qu'il y avait eu, les 31 mai et 1er juin, dans la région d'Ati, pénétration d'une colonne rebelle à l'intérieur de la zone couverte par le cessez-le-feu.

● M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré vendredi 2 juin à Epinal, à propos du Tchad : « Aucun accord d'assistance technique n'autorise la France à intervenir dans un problème interne d'un pays ami, dans des hostilités ethniques. Non seulement je suis heurté profondément quand je lis que l'armée française a mené sur cette Touareg. Je trouve indigne de la France que, pour soutenir le régime qui a été déclaré, l'armée française soit une nouvelle fois en campagne... C'est triste pour notre pays ».

● M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste français, a estimé, vendredi 2 juin, que « l'intervention » déclenchée par la France au Tchad « recrée de la forme d'une véritable guerre ».

AU ZAIRE

Le contingent marocain arrivera « incessamment » au Shaba

De notre correspondant

Rabat — Le roi Hassan II a annoncé, le vendredi 2 juin à Fès, la formation d'un contingent marocain qui gagnera « incessamment » le Zaïre sous le commandement du colonel-major Abdelkader Loubaris, élevé ce même jour à ce grade dévolu seulement à deux autres officiers (1). L'importance du contingent n'a pas été révélée. En raison des difficultés qu'impose le canal de Suez, l'envoi de ce contingent ne saurait dépasser l'objectif (1.200 hommes) des unités marocaines qui participèrent, en 1977, à la première « guerre du Shaba ».

Ce contingent sera vraisemblablement l'élément principal de la force interafricaine en voie de constitution pour aider le Zaïre. Dès que M. Omar Bongo, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, eut lancé un appel dans ce sens, le 11 mai, il s'agit de colonel-major Batim, qui commanda en 1973 le corps expéditionnaire marocain en Espagne, et du colonel-major Ahmed Dilou, directeur des études militaires au roi. Créé il y a peu d'années, ce grade se situe immédiatement au-dessus de celui de général.

(1) Il s'agit de colonel-major Batim, qui commanda en 1973 le corps expéditionnaire marocain en Espagne, et du colonel-major Ahmed Dilou, directeur des études militaires au roi. Créé il y a peu d'années, ce grade se situe immédiatement au-dessus de celui de général.

LE RAPATRIEMENT DU DÉTACHEMENT MILITAIRE FRANÇAIS DÉBUTERA LE 7 JUIN.

L'Élysée a diffusé vendredi 2 juin, en fin d'après-midi, le communiqué suivant : « Le rapatriement du détachement militaire français des aides de camp effectuera à partir du mercredi 7 juin. Le président de la République a demandé qu'à l'occasion de ce moment, des prières et des méditations soient apportées aux populations éprouvées de la région de Kolwezi ».

Peu après, M. Ruat, porte-parole de l'Élysée, a annoncé que la relève des militaires français serait assurée par des troupes venues du Maroc, du Sénégal, et de quelques autres pays africains. Les troupes françaises ont été envoyées dans le cadre d'une force pan-africaine mais seront placées sous commandement zairois. A-t-il ajouté, avant de préciser que les unités militaires de ces envois de troupes au Zaïre seraient effectuées en temps utile par les pays concernés.

● Les disparus de Kolwezi — La publication dans la presse d'une liste de disparus à Kolwezi (le Monde du 27 mai) a permis de retrouver, en particulier, un important nombre d'entre eux, individuellement ou par groupes. Dans l'état actuel des recherches, le ministère des affaires étrangères précise que huit corps français ont été identifiés et que le nombre des disparus s'élève à trente, y compris six coopérants que les rebelles katangais reconnaissent avoir faits prisonniers.

La conférence de Paris examinera surtout les problèmes de développement

(Suite de la première page.)

L'affaire de Kolwezi a servi de révélateur à une crise africaine plus générale et c'est pour résoudre celle-ci que les hauts fonctionnaires réunis à Paris devront proposer aux gouvernements des orientations à moyen et à long terme. En ce qui concerne la sécurité, les décisions ont déjà été prises. Les forces françaises seront renforcées, les semaines prochaines, par environ mille cinq cents Marocains et cinq cents Africains de différents Etats (Sénégal, Togo, Gabon notamment). Les transports seront assurés par les Etats-Unis. L'envoi de ces contingents se fera en vertu d'accords bilatéraux avec le Zaïre, et n'a pas de rapport direct avec un éventuel accord de sécurité multilatéral ni avec la conférence de Paris.

Chaque des délégations sera dirigée par des diplomates ayant des fonctions diverses, mais d'un rang élevé. La délégation américaine sera dirigée par M. Newton, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, la délégation belge par M. Cohen, directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, le chef de la délégation française,

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des informations et analyses immédiate. Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez.

LES RÉACTIONS

« L'ingérence française aggrave la situation »

ÉCRIT L'AGENCE TASS

De notre correspondant

Moscou — Les moyens d'information soviétiques continuent de consacrer beaucoup d'attention à la situation en Afrique et poursuivent leurs condamnations « sous couvert » de la politique occidentale et notamment française. L'agence Tass affirme en particulier qu'à Washington les présidents français et américains ont examiné la « coordination de la politique de l'OTAN en vue d'étendre l'influence de ce bloc sur le continent africain ». A son avis, les Etats-Unis appuient activement « les actions militaires et politiques de la France en Afrique et notamment au Zaïre ».

« L'ingérence française aggrave la situation », écrit l'agence Tass. Elle accuse de même les milieux impérialistes et la réaction d'avoir provoqué les troubles à Madagascar qui, dit-elle, ont suscité une grande indignation dans le pays ».

Enfin, Moscou reproche à Washington de vouloir fournir des armes au gouvernement des malien afin de « rendre encore plus pénible la situation des forces de gauche dans ce pays et de dresser de nouvelles barrières sur la voie de la normalisation des rapports entre la Somalie et l'Éthiopie ». Tass va jusqu'à écrire que « les armées défensives fournies à la Somalie par l'Occident dans le passé furent déjà utilisées dans la guerre d'agression contre l'Éthiopie socialiste », en oubliant que, au moment du déclenchement des hostilités, la Somalie et l'U.R.S.S. étaient encore liées par un traité de coopération et d'amitié et que les conseillers militaires soviétiques en Somalie n'étaient pas occidentaux, mais bien soviétiques. — D. V.

PLUSIEURS ORGANISATIONS D'EXTRÊME GAUCHE APPELLENT À MANIFESTER LUNDI À PARIS

Plusieurs organisations d'extrême gauche appellent leurs sympathisants à manifester à Paris, lundi 5 juin, place de la Nation, une manifestation organisée par le P.C.P. et la Jeunesse communiste, contre les interventions françaises en Afrique. Pour la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), cette manifestation doit être « une première riposte aux déclarations, sans scrupules, ni exploitation, contre les mouvements de l'impérialisme français en Afrique ».

M. GISCARD D'ESTAING : la France ne prendra pas des engagements militaires qui débordent ses alliances.

« La France peut être fière du courage et de la dignité de ceux qui assurent sa sécurité », a déclaré, vendredi 2 juin, M. Giscard d'Estaing à quarante-cinq soldats du contingent qu'il recevra à l'Élysée dans la perspective du défilé militaire du 14 juillet à Paris. « La France n'a aucunement l'intention de prendre des engagements qui dépassent ses alliances, a-t-il poursuivi. Mais, lorsque la sécurité des siens est en cause ou lorsqu'elle est liée à celle de nos alliés, la France fait ce qu'il faut pour protéger les uns et pour respecter les autres. Pays pacifique, elle ne participe à des actions d'agression ». Évoquant les actions que mène actuellement l'armée française, le président de la République a souligné combien un entraînement rigoureux, parvenu à la réussite et à l'économie des pertes au combat.

M. SANGUINETTI (R.P.R.) CRITIQUE SÈVÈREMENT LA POLITIQUE AFRICAINE DU CHEF DE L'ÉTAT

(De notre correspondant.)

Lille — Au cours d'un débat organisé vendredi 2 juin à Lille par le Comité pour l'unité et l'indépendance de la France (CUIF), M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a vivement critiqué la politique extérieure du président de la République. Il a déclaré : « Au Liban, la France a choisi la voie du ridicule, alors qu'il aurait pu en être autrement... ». Au Tchad, « est impossible de faire deux camps dans des frontières artificielles (...). En Mauritanie, la France n'avait pas à choisir entre le Maroc et l'Algérie (...). Au Zaïre, notre mission humanitaire est maintenant terminée, et il est grand temps que nos soldats rentrent. Nos légionnaires ne doivent pas servir à maintenir un système comme celui de Mobutu. Ce n'est pas l'U.R.S.S. que déséquilibrent l'Afrique : elle profite simplement d'une situation qui existe. Il faut restaurer l'Afrique, mais cela ne peut se faire, quoi qu'on en pense, qu'en remettant en cause des frontières qui ne correspondent à aucune réalité et qui ne sont que le souvenir du colonialisme ».

A propos de l'Europe, M. Sanguinetti a affirmé : « M. Giscard d'Estaing ne nous a jamais caché ses sentiments européens. Sur ce point nous sommes d'accord. C'est une incongruité de parler de la France comme d'une puissance moyenne, comme il l'a déjà fait. Il n'y a pas de petites et de grandes puissances. Il y a celles qui montent et celles qui descendent. M. Valéry Giscard d'Estaing ne croit ni en nous, ni en lui-même. La France semble dotée d'un pouvoir supra-national mettrait en cause l'unité française ».

Enfin, M. Sanguinetti a lancé : « M. Lecourt peut prendre des allures de pinde effarouchée quand nous envisageons la possibilité d'une candidature aux prochaines élections présidentielles. M. Lecourt ne peut pas même l'écarter contre le général de Gaulle en 1965 ? »

LIBERATION : la France en guerre.

« La France est en guerre. Et les Français sont sommés après ce sacral dosage homophobique de se rassembler. Le général, vérifiant cette vieille thèse politique selon laquelle les libéraux sont plus guerriers que les conservateurs. Plus puillonné que de Gaulle, Giscard est aussi plus militaire, plus interventionniste que le général.

« Pour exister au niveau international, le gouvernement français préfère le statut d'homme de main de l'Amérique, de Cuba de l'Occident, à une paisible et silencieuse indépendance nationale ».

(SERGE JULY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : ni démocratique ni social.

« C'est certainement l'indignation, tout autant que la recherche du prestige, qui animent le chef de l'Etat. Mais on ne sait pas qu'on prend des risques tout en essayant de les cauler. On n'envoie pas six cents militaires au Tchad sans l'annoncer à l'opinion ; on ne laisse pas M. Stora et M. Godey faire des déclarations contradictoires sur le rattachement ; des parachutistes du Zaïre ; on n'attend pas que le Frontlib affirme avoir abattu un Jaguar pour laisser filer l'information sur un combat très important au Tchad. Le gouvernement espère mener trois guerres avec l'air d'être occupé ailleurs. Ce n'est ni démocratique, ni sain, ni même intelligent. »

(RICHARD LIBRI.)

PROCHE-ORIENT

Irak

Les autonomistes kurdes auraient repris le combat contre le pouvoir central

Bayrouth. — La rupture entre le P.C. irakien et le parti Baas, au pouvoir à Bagdad depuis 1968, est-elle consommée ? C'est la question que se posent les observateurs à Bayrouth après la publication de nouvelles faisant état d'une participation communiste aux combats qui se déroulent actuellement au Kur-

De notre correspondant

distan irakien. L'hebdomadaire libanais *Al-Hawadith* annonce, en effet, que les Kurdes ont repris leurs activités militaires contre le pouvoir central après la réconciliation intervenue, à l'initiative des Soviétiques, entre le chef du P.D.K., M. Mous-

pha Barzani, et deux dirigeants de l'Union nationale du Kurdistan (U.N.K.), MM. Jalil Talabani et Ali Askari. A Bayrouth, cependant, la réconciliation entre les deux factions rivales du mouvement autonomiste kurde n'est pas tenue pour acquise.

D'autres organes de presse indiquent qu'un certain nombre de communistes poursuivis par les autorités irakiennes ont trouvé refuge au Kurdistan où ils participeraient aux combats en cours. Mais des sources diplomatiques bien informées, à Bayrouth, ont indiqué que la crise entre le P.C. et le Baas n'est pas liée à la reprise des hostilités dans le Kurdistan qui est due, elle, à la rupture des négociations qui s'étaient engagées vers la fin de 1977, entre le groupe de Talabani et Bagdad. Faisant suite à la visite du président Sadate à Jérusalem, ces entretiens avaient pour objectif, selon le leader du P.D.K., de « servir » le comité irako-kurde pour permettre aux irakiens de participer, aux côtés de la Syrie, au « front de la liberté » arabe. Cependant, le comité central du P.C. irakien, dans un rapport politique adopté récemment, avait critiqué la manière dont les Baasistes concevaient l'autonomie du Kurdistan.

Tension

entre Bagdad et Moscou

Ce rapport avait valu aux communistes une violente réponse de la part de l'hebdomadaire *Al-Fitna*, connu pour révéler le point de vue de M. Saddam Hussein, secrétaire général adjoint du parti Baas. L'article, écrit l'auteur ne serait autre que M. Tarq Aziz, ancien ministre de l'Information et membre du commandement en chef Baas, reprochait aux communistes leur attitude dans le conflit du Proche-Orient et leurs relations avec le parti communiste israélien et estimait que les revendications démocratiques présentées par le P.C.I. n'étaient pas justifiées. Par la suite, les autorités irakiennes ont révisé que les communistes avaient, en violation des principes du pacte de Baas, pris d'entreprendre leur activité à l'étranger. Plusieurs cellules communistes auraient été démantelées et un certain nombre de militants (les chiffres varient entre sept et vingt et un) ont été exécutés.

La crise entre le Baas et les communistes s'intensifie dans le plus vaste d'un réviser par l'Irak de ces alliances régionales et internationales. Le point de départ de cette révision est le projet de pacte de sécurité collective proposé par l'Arabie Saoudite aux huit pays du Golfe dont l'Irak. Ce projet, étudié lors de la récente visite du ministre saoudien de la Défense et de l'aviation, Faisal Sultan, à Bagdad, aurait recueilli l'adhésion des dirigeants irakiens, inquiets des changements intervenus en Afghanistan et en Ethiopie.

Les informations selon lesquelles les irakiens auraient menacé de rompre leurs relations avec l'U.R.S.S., si cette dernière contenait les Ethiopiens contre les Érythréens, n'ont pas été confirmées, mais il ne fait pas de doute que les relations entre les deux pays traversent une phase délicate.

(Interfax)

Egypte

ESTIMANT IMPOSSIBLE TOUTE ACTION POLITIQUE

Le Wafd, reconstitué en février a décidé de se dissoudre

De notre correspondant

Le Caire. — De vieux politiciens ayant l'air d'avoir joué un bon tour, des jeunes gens parlant avec des larmes dans la voix, un millier de militants entassés dans un palais catrois d'été : c'était la dernière réunion du parti du Wafd, légalement reconstitué le 4 février dernier, et qui a décidé, le vendredi 2 juin, de se dissoudre lui-même. Avec vingt-six députés au Parlement (cinq d'entre eux venant toutefois de quitter le parti), le Wafd constituait le plus important des trois partis d'opposition.

Dans son ultime communiqué, le néo-Wafd estime que « toute action politique était devenue impossible, sans à suivre sérieusement l'expérience ». (...) que la démocratie désirée (par le pouvoir) n'est qu'un mot vide de sens, un slogan pour un gouvernement intérieur et extérieur. Le Wafd pense qu'il a eu tort d'avoir cru à l'appel (du président) à la démocratie et à la liberté politique.

« Qu'est-ce advenu ? », interroge la communiqué. « Après avoir désigné M. Fouad Serageddine (le président du Wafd) par décret présidentiel comme membre du comité central de l'Union socialiste arabe (ancien parti unique mué en organe de contrôle suprême du pluralisme politique restauré) et cherche à le remplacer à l'élection de la vie publique (...) par des lois qui violent l'esprit et la lettre de la Constitution. Les tentatives de l'autodissolution du Wafd a causé une vive surprise au Caire, où l'on prévoyait seulement un « gel » des activités wafdistes, en attendant que l'ordre passe à la main. Les deux dirigeants au moins, M. Serageddine et le secrétaire général du parti, M. Ibrahim Farraj, étaient visés également par les nouvelles lois, a préféré, quitte à se reconstituer de nouveau dans des jours meilleurs, à se tirer lui-même d'un seul coup, plutôt que de l'être à petit feu le pou- ».

En prenant de vitesse ce dernier, il le prive habilement

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Publitélé)

Face aux interventions de l'impérialisme Français

ZAIRE : nous accusons...

Nous accusons le gouvernement français d'envoyer au Zaïre ses parachutistes pour y soutenir des intérêts coloniaux et de s'immiscer dans les affaires internes du pays en apportant, sous prétexte humanitaire, un soutien décisif à la dictature corrompue et impérialiste de Mobutu. Nous accusons le gouvernement français de transporter les troupes marocaines chargées d'imposer par la force le pouvoir de Mobutu dans le pays du Zaïre. Nous accusons le gouvernement français de soutenir l'aggravation de la politique française de retour au colonialisme, à la vieille politique de la canaillerie.

Nous accusons le gouvernement français d'avoir joué cyniquement avec la vie des Zaïrois. Il les a placés délibérément dans une situation dangereuse ou participait depuis plusieurs mois à la répression interne au Zaïre par l'envoi de ses avions et de ses hélicoptères et le service de ses avions spécialisés anti-subversifs. Il aggrave cette situation par le déclenchement d'une opération militaire dont l'essence est de rétablir en 1964 monarque qu'elle ne pouvait contribuer à un sauvetage efficace mais fallait couvrir aux Zaïrois des intérêts accrus. Dès le début des événements, le F.L.C. avait proposé une action humanitaire internationale, le gouvernement français a refusé de participer aux massacres dont les Européens ont été victimes. Nos attitudes confirment l'aveu du porte-parole de la présidence : l'objectif de ce régime colonial n'était pas d'abord de permettre l'exécution des Zaïrois, mais de restaurer à tout prix le pouvoir évanouissant de Mobutu.

Nous accusons le gouvernement français de pratiquer une politique raciste et chauvine à travers la campagne d'intimidation et de propagande qui se situe pratiquement qu'aux victimes à la peau blanche — comme ce fut déjà le cas au Sahara et au Tchad, — alors que de nombreuses victimes africaines tombent sous les coups des Jaegers et des parachutistes français.

Nous accusons le gouvernement français de violer les règles démocratiques en France en menaçant une nouvelle guerre coloniale sans consultation du Parlement et en utilisant, comme pour le Sahara, toute manifestation publique d'opposition à sa politique.

Nous accusons enfin Valéry Giscard d'Estaing lui-même de faire jouer à l'armée française un rôle de gardienne de l'impérialisme colonial et africain pour servir des ambitions politiques personnelles à l'échelle européenne.

Gérard ALTHABE, Jean-François BACOT, Jean-Yves BARRERE, Simone de BEAUVOIR, Hugues BERTRAND, Charles BETTELHEIM, P. BUIQUARD, Ernest BLINOT, Paris de BOLDIERE, Eric BOUFFARD, Claudio GOURDET, Denis BRULET, James BURNET, Jean-Michel CAIROU, Jean CHENEAU, Bernard CHARLES, Yves DALLMAY, Patrick DAMIS, Françoise DELLA SUDDA, Yvette DENAY, Alexandre FAIRE, Georges FISHER, Charles FONTENAT, Alain FOUQUE, Jacques GEORGE, Anne-Marie GOGUEL, Daniel GUERIN, Raymond GUILLENEUF, Pierre HALVACH, Guy HERBELIN, Marcel HENRIOT, André JACQUES, Alain JOYE, Georges LABICA, Ernest LABROUSSE, François LAGARDE, Pierre LAUER, Emmanuel LEBRUN, Noël LECHAT, François LENORMAND, Albat-Paul LENTIN, Jean-Marie LEVY-LEBLOND, Alain LIPIETZ, Philippe MARTEL, Jacques-Antoine MARTINI, Gustave MASSIAH, Claude MELLASSOUX, Jacques MERCIERON, Lucien MERCIER, Stéphane MICHAUD, Max MILNER, Philippe MOREL, A. MOREL-MAROGER, Christine MOSKOVITZ, Patrick MOUNIE, Michel MOUSET, Roland PICHON, Bernard RAVENEL, Gisèle REBOUL, Jean-Pierre ROLLAND, Myrse SARKIS, René SOLIER, Marie-Laure VÉLAY, Jean-Pierre VIGIER, Claude VILLIERS-MORIAMÉ, Isabelle WERTEL-FOURNIER, Guy WORMS, R. ZEEGERTS.

Les signatures ultérieures sont à adresser à J.-P. VIGIER, Institut H. Poincaré, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, Paris-7, ou au : CERETIDE, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

EUROPE

Union soviétique

L'AMBASSADE AMÉRICAINE ÉTAIT ESPIONNÉE A PARTIR D'UN TUNNEL

Les États-Unis ont été fermement protestés le 31 mai dernier contre l'espionnage des installations de l'ambassade américaine à Moscou, a déclaré vendredi 2 juin à Washington M. Holding Carter, porte-parole du département d'Etat.

Par son amplitude, ce dispositif d'espionnage est pratiquement le plus important qu'on ait trouvé à ce jour dans une représentation diplomatique occidentale à Moscou. L'espionnage a été découvert par des indications puisées à diverses sources.

Lors d'un contrôle de routine, les membres de services de sécurité ont trouvé un fil métallique dérivé d'un câble de l'ambassade. Ils ont suivi le fil, qui conduisait à un tunnel situé au-dessous de l'ambassade. Après avoir constaté dans le tunnel, ils ont surpris un fonctionnaire soviétique installé dans un véritable bureau contenant consoles et équipements électroniques. L'homme a aussitôt pris la fuite. Le tunnel menait du bas d'un vieux canal de cheminée vers l'axe de la mission américaine. La cheminée, elle, était à l'extérieur de l'axe du bâtiment à huit étages, le long d'un mur mitoyen avec un immeuble soviétique.

Des équipements, qui comprennent un récepteur-émetteur en forme de soucoupe, ont été trouvés dans le conduit. Des fils métalliques relient aux antennes au-dessus de la mission. L'homme a aussitôt pris la fuite. Le tunnel menait du bas d'un vieux canal de cheminée vers l'axe de la mission américaine. La cheminée, elle, était à l'extérieur de l'axe du bâtiment à huit étages, le long d'un mur mitoyen avec un immeuble soviétique.

M. GISCARD D'ESTAING SÉJOURNERA EN ESPAGNE DU 28 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

La présidence de la République a annoncé, vendredi 2 juin, que sur l'initiative du roi et de la reine d'Espagne, M. et Mme Giscard d'Estaing se rendront, du 28 juin au 1^{er} juillet,

ASIE

L'ARMÉE CHINOISE ET LA « GUERRE MODERNE »

(Suite de la première page.)

Moins que d'armement proprement dit, il s'agit là d'équipements permettant au commandement de s'adapter aux conditions contemporaines d'un conflit : ordinateurs, moyens de télécommunication ultrarapides à haute capacité, etc. On touche là à des matériels d'intérêt stratégique dont il s'agit, dès qu'on questionne de certaines communications pendant le récent séjour de M. Brzdanek.

L'apport d'équipements ou de techniques étrangères ne saurait avoir de sens toutefois, si les forces armées ne sont pas prêtes à les recevoir. C'est sur ce point que l'on insiste à Pékin. L'armée reste une armée de mobilisation, sans aucune expérience d'un conflit à grande échelle

(Interfax)

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

M. DIETER MULLERBROCK, avocat à la cour fédérale, a déclaré à la presse que l'accusé de l'extrémisme ouest-allemand Till Meyer, qui s'est récemment évadé de la prison de Moabit, à Berlin-Ouest (le Monde des 29 et 30 mai), a été placé, vendredi 2 juin, sous mandat d'arrêt. Il avait déjà fait l'objet, un lendemain de l'évasion spectaculaire de son client, d'une mesure de garde à vue prolongée. M. Müllerbrock serait, selon les autorités judiciaires de Berlin-Ouest, prochainement inculpé d'aide à l'évasion. — (A.F.P.)

Brésil

GUSTAV FRANZ WAGNER, ancien commandant en second des camps d'extermination de Sobibor et de Treblinka, récemment arrêté au Brésil (le Monde des 1^{er} et 2 juin), a été transféré vendredi 2 juin de Sao-Paulo à Brasília. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place. L'ancien criminel de guerre a déclaré qu'il souhaitait être extradé en R.F.A. : « Je ne suis pas un homme de guerre, mais pour l'Allemagne et je pense que cela doit être pris en considération », a-t-il assuré. L'extradition de Franz Wagner, qui est de nationalité

République démocratique allemande

Le congrès des écrivains a confirmé l'existence d'un certain malaise

De notre correspondant en Europe centrale

Vienna. — Les remous qui avaient agité l'Union des écrivains est-allemands il y a un an et demi, à la suite de l'affaire Biermann, ont visiblement laissé des traces dans les rangs. Le VIII^e congrès de cette organisation, qui a eu lieu du 29 au 31 mai à Berlin-Est, ont permis de se rendre compte qu'un malaise — certes, limité, mais réel — continuait d'exister.

Le nouveau président de l'Union, M. Hermann Kant, successeur de la grande romancière Anna Seghers (qui, âgée de soixante-dix-sept ans, avait demandé à se retirer pour raison de santé), a tenté de minimiser la portée des dissensions en déclarant que tous les problèmes venant de ce que quelques écrivains n'arrivaient pas à se mettre d'accord avec la majorité des autres. Il est vrai que, à lire du moins le compte rendu des débats à huis clos publié dans la presse, la plupart des orateurs ont appuyé sans réserve une ou deux exceptions près, à l'égard de la ligne officielle, telle qu'elle leur avait été présentée au premier jour des travaux par leur futur président. En aurait-il été de même toutefois si quelques-uns des contestataires les plus célèbres n'avaient pas été écartés du congrès dès sa phase préparatoire au nom même pas l'honneur d'y être délégués.

Le thème de réflexion fixé au congrès, à l'écrit dans le préambule de la déclaration de principes, était l'obligation à M. Hermann Kant de se montrer combatif. Il fut parfois jusqu'à l'exces lorsqu'il reprocha, par exemple, à ses « collègues » installés en Allemagne de l'Ouest depuis les suites de l'affaire Biermann, de vivre dans un pays « où, si le venait de ses gouvernements, les lettres et les arts ne seraient pas bien sûr touchés ». On leur lança : « Emigrer ? On peut, on a le droit, il faut le faire devant l'ennemi avec lequel on se bat. Mais devant l'ami avec lequel on arrive qu'à l'occasion on s'entend mal. »

MANUEL LUCBERT.

L'ARGENTINE UN PAYS

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

Les actions de résistance armée

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Le Theule : notre flotte de commerce est celle qui se porte le mieux dans le monde

Dans une question orale avec débat, M. FERRMIER (P.C. Bouches-du-Rhône), évoque, vendredi 3 juin, à l'Assemblée nationale, les problèmes qui pèsent sur les industries maritimes de la France. Il relève « les signes inquiétants de démantèlement de ce secteur d'activité ».

reçoivent des subventions de l'Etat à construire et à faire réparer en France leurs navires ; 3) lutter contre les pavillons de complaisance ; 4) satisfaire les revendications des travailleurs grâce à des négociations entre toutes les parties.

ment certains chantiers « sont largement imputables à des erreurs de gestion ou de prévision. Dans le cas du groupe Terrin, l'administration doit, à son avis, tenter de redonner vie à cet incomparable outil ».

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

Démentis

Depuis quelques jours, l'Humanité publie des démentis à des informations du Monde. Des démentis qui n'en sont pas, mais cela, les lecteurs de l'Humanité l'ignoreraient toujours.

communistes ne comprendraient pas une telle attitude, qu'elle me paraissait inadmissible.

« L'HUMANITÉ » : ALTHUSSER EMPLOIE DES PROCÉDÉS QUI RESEMBLENT A CEUX DES ADVERSAIRES DU P.C.F.

Mme Francette Lazard, membre du comité central, répond dans l'Humanité du 3 juin à la préface rédigée par M. Louis Althusser pour son ouvrage intitulé « Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste ».

les adversaires les plus déclarés du parti communiste.

Le nouveau bureau politique du P.R.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a rendu publique la composition du bureau politique du P.R., renouvelé après la convention nationale qui a séjé à Fréjus du 19 au 21 mai.

Outre le secrétaire général et M. Hervé de Charette, délégué général, ce bureau comprend :

● VINGT MEMBRES NOMMÉS PAR M. JACQUES BLANC :

- MM. ROGER CHEINAUD, député de France, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale ; PHILIPPE DE BOURGOING, sénateur du Calvados, président du groupe républicain et républicain indépendant du Sénat ; EUGÈNE BÉREYS, député du Finistère ; JEAN BROCARD, député de Haute-Savoie ; DOMINIQUE BUISSEAU, secrétaire du bureau politique ; Mme ANNY CASTAINGS ; Mme MAURICE CHARRETTIER, député du Vaucluse ; WILLIAM DIMIGLIO, membre du Conseil économique et social ; JACQUES DOUFFIÈRES, député du Loiret, ancien délégué général du P.R. ; HENRI FERRÉRI, député de la Moselle ;

● ONZE MEMBRES DU GOUVERNEMENT :

- MM. JEAN-PIERRE SOISSON, MICHEL DORNANO, JEAN-FRANÇOIS DENIAU, Mme ALICE SAUNDER-SEITE, MARCEL CAVAILLE, FRAN-

INTERPELLATIONS EN CORSE

AVANT LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

L'opération de police menée, dans la soirée du 1^{er} juin, à Corte, en Haute-Corse, a permis d'interpeller des individus venus s'approvisionner en explosifs dans une maison isolée, indique un communiqué de M. Paul Bevilacqua, procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat.

LE P.S. cherche une nouvelle majorité interne

(Suite de la première page.)

Les critiques rejettent le fait courant de contestation qui existe à la base du C.E.R.E.S. et qui se manifeste notamment dans les provinces de la région. Dans ce dernier département, M. Jacques Guyard, membre du comité directeur du P.S. au titre du C.E.R.E.S., a exprimé son désaccord avec l'attitude des minoritaires socialistes par rapport au P.C.F.

L'« esprit chasseur » à l'Elysée

Recevant, vendredi après-midi 2 juin, à l'Elysée, quatre-vingt-cinq chasseurs appartenant à des unités de chasseurs alpins, le chef de l'Etat a évoqué le rôle de l'armée française à l'extérieur des frontières nationales.

Alisarda: des vols directs entre Paris et la Sardaigne

Avec Alisarda, la mer et le soleil de la Sardaigne se rapprochent. Les DC9 d'Alisarda partent d'Orly-Sud et arrivent les aéroports d'Olbia/Costa Smeralda en moins de deux heures et Cagliari en moins de trois heures.

Advertisement for Alisarda flights between Paris and Sardinia. Includes flight schedule table for Paris-Olbia-Cagliari and Paris-Nice-Olbia routes, and an image of an Alisarda aircraft.

Advertisement for 'Le Monde' real estate services, mentioning 'L'APPARTEMENT que vous recherchez'.

Advertisement for 'L'« esprit chasseur » à l'Elysée', featuring a photo of a soldier and text about military spirit and leadership.

Large vertical advertisement on the right side of the page, featuring the headline 'Et mourir' and other text, possibly related to a political or social campaign.

سنة ١٩٧٨

Le Monde

société

Et mourir de maigrir !

AU SEIN DU P.C.F.

mentis

... des personnes qui souffrent de troubles mentaux...
... des personnes qui souffrent de troubles mentaux...
... des personnes qui souffrent de troubles mentaux...

... L'ASSER EMPLOIE DES P...
... L'ASSER EMPLOIE DES P...

... L'ASSER EMPLOIE DES P...
... L'ASSER EMPLOIE DES P...

majorité interne

... ASSER... à l'él...

S'il est un marché florissant, auquel chaque printemps vient redonner une vigueur nouvelle, c'est bien celui dont vivent certains médecins amaigrisseurs. Ce marché répond à une demande: car la seule manière de maigrir durablement, estiment les médecins dont personnel ne conteste la compétence, est d'ajuster ses apports alimentaires à ses dépenses, elles-mêmes fort variables.

C'est difficile, austère et peu gratifiant. Misant sur ces difficultés, une espèce médicale a vu le jour dont les membres, eux, ne se posent aucun problème de gratifications, si ce n'est financières; ils ont mis au point un système aujourd'hui admirablement rodé; tout y est prévu, aussi bien l'organisation pratique que les protocoles thérapeutiques, la mise en

scène et « la fine » la ponction financière, but ultime et unique de l'opération. Que ces traitements puissent provoquer, à court ou à moyen terme, des obésités rebelles, des accidents psychiatriques graves, des suicides, des toxicomanes amphétaminiques, des troubles cardiaques et des morts ne leur importe guère; la finalité, la seule, est atteinte, en toute impunité, l'argent.

I. — Toutes les thérapeutiques ratées des trente dernières années

par CLAIRE BRISSET

La mise en scène de laquelle recourt le médecin amaigrisseur miracle répété, le plus souvent à un code bien défini. Au téléphone, une voix fixe un rendez-vous, généralement dans un « beau quartier » de Paris ou d'une grande ville de province. Les horaires peuvent varier de la plus haute fantaisie; ainsi, l'un d'eux peut de préférence la nuit, et l'on se presse dans sa salle d'attente jusqu'au petit matin.

Les locaux sont nécessairement somptueux. Y voisinent d'authentiques quelques malgrés égarés, et surtout de nombreux échantillons de cette population dite « normale » dont le surpoids est largement favorisé, mais qui constitue les gros bestiaux des exploités. A ne pas décourager. Le bon docteur ne les renverra pas, ils partiront eux aussi avec l'heure ordonnée, parfois photocopiée, ou, par prudence aujourd'hui, recopiée à la machine, sur un modèle uniforme.

L'examen médical auquel se livre le docteur est des plus sommaires: il prend la tension, compte le cœur, pèse rarement les patients (« Combien pesez-vous ? ») et ne s'est fait pratiquement jamais d'habileté. Partie de temps inutile de vérifier la « loge la graisse dite superficielle, s'il existe un œdème ou si l'exercice de poids est impossible. Le docteur pose quelques questions dans le vagues indications diététiques, surtout se livre à l'élaboration de la chère, très chère ordonnance. Au cœur examen biologique. Rien n'est prévu pour surveiller les effets secondaires, dans l'organisme des patients, des produits qu'il prescrit. Seulement, un vague « et ça ne va pas, télépho-

nez-moi ou diminuez les doses ». Vous-même, au jugé. On ressort, muni de la précieuse ordonnance, délivrée pour un, deux ou trois mois, que l'on a été instamment prié d'apporter sans plus tarder dans une certaine pharmacie qui « seule dispose des produits homéopathiques nécessaires ». On le croit. On y va; on s'est délesté, chez le médecin, d'une somme qui varie entre 250 et 500 francs. Le pharmacien, lui, vous confecturera les précieuses pilules pour 500, 700 ou 1 000 F.

suivant le « gravité » de votre cas et la longueur du traitement. Plus grave encore que le coupé médicamenteux-pharmacien, au détour duquel depuis longtemps, et que la délivrance de produits ruineux qui ne font maigrir qu'à très court terme, il s'agit là aussi de la prescription de produits qu'il est dangereux d'absorber s'ils ne répondent pas à une pathologie précise, qu'il est dangereux d'absorber, et qui sont inadaptés au but recherché: un amaigrissement durable.

Les produits amaigrissants, notamment les diurétiques, sont prescrits en cas d'accidents graves (syncope, troubles cardiaques). En outre, les diurétiques s'ils sont absorbés « pour maigrir », peuvent perturber gravement le métabolisme de l'eau. Dès l'arrêt du traitement, l'organisme se stockera de façon réflexe et désordonnée. D'où une reprise de poids massive. « Le stockage d'eau et de sel qui suit l'interruption de ce traitement », renchérit le docteur Pierre Bugard, « provoque de ces œdèmes tenaces », qui peuvent durer six

mois. Enfin, déclare le professeur Marian Apfelbaum, l'usage des diurétiques peut provoquer des accès d'hypotension, au lever notamment, des malaises et des évanouissements. Des conduites de poids lourds en absorption, sans en contrôler le danger.

Quant aux anorexigènes ou médicaments « coupe-faim », « leurs dangers », écrit le docteur Pierre Simon, pharmacologue (1), sont potentiellement ceux des amphétaminiques. Dans tous les anorexigènes actuels, il y a, plus ou moins bien cachés, une amorce d'abus de drogue. Selon la façon dont elle est cachée, les dangers seront plus ou moins graves et les effets plus ou moins fréquents. Ces « effets » sont eux aussi bien connus: insomnies, anxiété, dépression, donc risques suicidaires, et accoutumance, donc toxicomanie. Nous voyons, explique le professeur Pégibon, des psychoses amphétaminiques, des brusques ruptures, des bouffées délirantes, des tentatives de suicide. Or, « personne ne sait qui attribuer ces états qu'il n'est pas prévu: ni le malade — qui ne sait pas ce qu'il absorbe, et ne mentionne pas même son traitement homéopathique — ni le croit offensif; ni les médecins et psychiatres chez qui il échoue, et qui ignorent tout, au départ, de cette imprégnation chimique ».

« Sans aucun contrôle » Les produits amaigrissants, déclare pour sa part le professeur Jean-Marc Alby (hôpital Saint-Antoine), « engendrent incontestablement des troubles graves, notamment des troubles de l'équilibre électrolytique. Mais on rencontre plus souvent encore des dépressions consécutives à l'arrêt d'un des produits ». Le stock d'eau et de sel qui suit l'interruption de ce traitement, renchérit le docteur Pierre Bugard, « provoque de ces œdèmes tenaces », qui peuvent durer six

mois. Enfin, déclare le professeur Marian Apfelbaum, l'usage des diurétiques peut provoquer des accès d'hypotension, au lever notamment, des malaises et des évanouissements. Des conduites de poids lourds en absorption, sans en contrôler le danger.

Devant cette « concurrence » croissante, certains ont amélioré l'efficacité de leurs produits. « (voir encadré). Il prescrit, certes, le même trio médicamenteux que les autres, à absorber par la bouche. Il y ajoute l'ordonnance complète, dix pages, notamment, de la « poudre de feuilles » de digitale, de la cortisone, de l'haldol (drogue psychiatrique majeure) et un gardaol, ainsi qu'une boîte de plantes (valériane, saule blanc, etc.) et des laxatifs puissants. L'un des mélanges qu'il prescrit ne compte pas moins de dix-trois produits, un autre n'en compte que huit.

Quant à un vaccin qu'il a imaginé, ce n'est autre qu'un mélange des cellules de la biopsie et de la médullaire de sérum physiologique, mélange qu'il prescrit de injecter sous-cutané, quotidiennement. Suit une littérature de qualité, insérée sur l'ordonnance elle-même (photocopie), où l'on peut lire: « Attention, cette ordonnance est faite spécialement pour vous. (...) Pour maigrir, il faut purifier de un à trois ans, soit des consultations, pour perdre sans risques de rechute 10 à 15 kilos. (...) Il faut consacrer plus de temps au plaisir du lit; enfin, en quelque sorte, il faut prendre le temps de l'occuper de soi et penser le plus souvent possible à soi... »

« C'est simple, toute la pathologie intestinale à traiter », déclare, perplexé, le professeur Apfelbaum. Quant au « vaccin », c'est une fumisterie intégrale. « Une fumisterie qui coûte cher... » (1) La Revue du praticien, 25 janvier 1978.

« Quelques cellules sur la peau du ventre »

L'immeuble où exerce le bon docteur, dans ce beau quartier, n'est pas particulièrement fastueux. Ni plus ni moins luxueux que les autres. Ne pas se tromper d'adresse, de véritable adresse et entre. Une secrétaire m'apporte immédiatement, dans la salle d'attente, un papier qu'elle me prie de signer, où il est écrit: « Par représentations contre son individualisme, la consultation du docteur n'est que très légèrement remboursée par les assurances sociales. Je m'engage à payer 300 francs pour la consultation et 300 francs pour une éventuelle biopsie. » Et le papier m'indique que, si je refuse cet engagement, je dois « annuler mon rendez-vous. Nous comprenons fort bien, et restons à votre disposition ». Je signe et l'attends. En face de moi une femme entre deux âges, mince, fort agitée, vêtue entièrement de rose, jusqu'au regard, jusqu'aux bottes, attend aussi. On se sent peuvre dans ce luxueux endroit.

Il me dit de me poser, et n'est nullement ému par le nombre d'impression de kilos que je lui dis vouloir perdre. Il est vrai que c'est à la demande, et que, par respect d'écriture sans doute, le docteur respecte ce genre de demandes.

« Vous allez descendre dans le sous-sol, me dit-il, où je vais vous prélever quelques cellules sur la peau du ventre. La sous-sol comporte, en effet, tout un aménagement de cabinets. Deux ou trois jumeaux s'y effientent. L'un d'eux va s'occuper de moi, parait-il. Il me badigeonne d'alcool iodé, puis m'applique sur le visage un linge blanc, qui m'interdit de voir la suite des événements. Je sens une brûlure intense à l'aïne. « Mais non, ça ne vous brûle pas, c'est du froid. » Un instrument métallique s'enfonça dans ma peau. Je proteste, je dis que je veux partir. Ah non, l'ai ouvert, il faut bien que je retourne », dit le jouvencot. Il fait bien, en effet. Et je me retrouve avec deux points de suture. La « biopsie », c'était donc immédiat, ce n'était pas « quelques cellules sur la peau du ventre », ce n'était pas « éventuel », comme l'indiquait le papier que j'ai signé. Devant ma mine déçue, le jeune homme, compatissant, soupire en soulevant. « Oh ! il y en a qui sont bien plus agités que vous, ils ne s'effientent pas à ça ! »

On ne saurait être plus explicite. Or l'activité de ces médecins se développe constamment, malgré les dangers qu'ils font courir à un nombre croissant de patients. « Eh bien ! avec ça, nous allons faire un vaccin que vous vous injecterez vous-même, tous les jours, vous verrez, c'est très efficace. Mais, entre nous, vous n'avez pas grand-chose à perdre. » Une chance.

« Maintenant, je vais vous faire ce que les guérisseurs appellent du « déconditionnement ». Je demande tout bas: « C'est de l'hypnose ? » « C'est ça », répond le docteur, qui me somme de me détendre — « Faites comme si vous étiez morts » — et de penser à « des aliments dont je suis très bien qu'ils sont défendus ». J'essaie valablement d'imaginer un éclair au chocolat. « Maintenant, pensez à votre bain de bain. Et nous allons

Ja quitte la cabine, munie du flacon que je devrai aller porter dans une pharmacie bien précise, dans le seizième arrondissement. Je vais payer. Vous n'avez pas de liquide ? Non. Alors vous allez faire deux chèques. Un pour la consultation — eh oui ! La séance d'hypnose, — un pour la biopsie. Nous vous enverrons votre ordonnance dans une semaine. Je repars, un boitant, avec mon flacon. — C. B.

EDUCATION

L'indépendance des professeurs doit être préservée

déclare le congrès du SNES

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — C'est par un appel à « développer l'action d'ici à la fin juin » et par le « principe d'une action nationale à la rentrée » que s'est achevé le 2 juin, à la Maison de la culture et des loisirs de Saint-Etienne, le congrès d'étude du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES). Les quatre cent cinquante délégués ont ratifié à une majorité écrasante les trois textes qui leur ont été présentés, portant l'un sur « les déséquilibres dans la formation et l'emploi », le Monde du 2 juin, l'autre sur « le rôle des enseignants dans l'équipe éducative », et le troisième sur « l'exposé de la situation ».

Aucune motion ni aucun amendement proposé par les « minoritaires » (Union, indépendance et démocratie, tendance proche des socialistes et majoritaire à la Fédération de l'éducation nationale; Ecole émancipée et Renouveau syndical, groupement des syndicalistes révolutionnaires; Front à l'école ouvrier, trotskiste) n'a franchi la barre des mandats, ce qui confirme la prépondérance de la tendance Unité et action animée principalement par des communistes.

Le deuxième thème proposé à l'attention des délégués du SNES s'intitule exactement: « Compétence et rôle des enseignants dans l'équipe éducative et dans la gestion démocratique du service public d'enseignement ». Le texte analyse le rôle des professeurs et de leurs principaux partenaires: parents, inspecteurs, chefs d'établissement et administration centrale.

A propos des parents d'élèves, le SNES constate que « les parents et leurs organisations représentatives ont, aux côtés des autres parties concernées, un rôle spécifique à jouer et des responsabilités en matière d'enseignements ». S'agit-il de la gestion du service public? S'agit-il de ce que les professeurs admettent l'intrusion des parents dans les collèges et les lycées? Non. Par exemple, « les enseignants ont seuls compétence pour évaluer l'acquisition des connaissances ». Et il est bien entendu que les parents ne peuvent pas juger de la qualité de l'équipe éducative, laquelle comprend à la fois les professeurs, le documentaliste, le conseiller d'éducation, un surveillant, un infirmier, le psychologue, le médecin scolaire, l'assistant social, les délégués, des élèves... et les délégués des parents.

Enseigner avant d'animer. Au demeurant, il ne faut pas confondre l'équipe éducative et l'équipe pédagogique (des professeurs), qui seule a compétence pour l'enseignement proprement dit. Le SNES souligne à ce propos que « l'enseignement des scolaires est avant tout et doit demeurer des lieux d'enseignement et d'éducation. Il ne doit pas devenir des lieux d'animation où l'enseignement serait remplacé, en grande partie, par des activités conduites par des personnels sous-qualifiés ».

Dans le texte adopté, le congrès du SNES « réaffirme que le rôle spécifique des enseignants par rapport aux problèmes de contenus (objectifs, programmes) et de méthodes pédagogiques doit être préservé; sans constituer pour les enseignants un quelconque monopole de l'éducation, le congrès estime que leur indépendance en matière de pédagogie doit être garantie contre toutes les pressions possibles ». L'unanimité des délégués sur ce point a été remarquable. Le rapport des travaux du Front unique ouvrier (FUO), par ailleurs adversaire irréductible de la direction du syndicat, a affirmé sans ambiguës: « Si, pendant tant d'années, on a insisté pour arracher les enseignants à l'éducation de leur famille, ce n'est pas pour y renoncer aujourd'hui ».

Cette méfiance à l'égard des parents se retrouve dans le constat fait par le SNES à propos du fonctionnement des conseils d'établissement, qui « favorisent les minorités conservatrices » et des conseils de classe: « Les conditions de la participation des délégués des parents aux conseils de classe provoquent beaucoup de

mécontentements. Les incidents sont fréquents ». Pour remédier à cela, le SNES souhaite l'instauration « à tous les niveaux » de conseils « tripartites » groupant, d'une part, les représentants des pouvoirs publics, de l'administration et des collectivités publiques concernées; d'autre part, les représentants des diverses catégories de personnels, et, enfin, les représentants des usagers (parents d'élèves, élèves, « ainsi que ceux des travailleurs et des employeurs »).

Maintien de l'inspection Le SNES souhaite « une profonde mutation de l'inspection », qui aurait deux missions: coordination entre enseignants, enseignants et inspecteurs; et suivi de l'action pédagogique. Le recrutement des inspecteurs pourrait se faire parmi les enseignants à partir de listes de propositions établies par une commission paritaire. Les congrès a repoussé toutes les motions visant à la suppression de l'inspection. Mais il souhaite voir son rôle dans la promotion des enseignants, car il est partisan de « l'avancement automatique des personnels au rythme des mutations ». AUCUN bouleversement n'est proposé pour la fonction de chef d'établissement » et le SNES se contente de proposer un changement de désignation: « Utilitairement, en fonction des évolutions du système éducatif dans le cadre d'une société démocratique, d'autres modes de désignation d'inspecteurs pourraient être mis à l'étude ». Le mot « election » n'est pas utilisé. Enfin, le congrès s'est prononcé pour « un seul ministère responsable de la politique de l'éducation, de la recherche et de la culture ». Le SNES se méfie, malgré les rituelles références à l'avancement et à la désignation, de tout ce qui pourrait apparaître comme un « démantèlement du service public ». Dans son discours de clôture, le secrétaire général du syndicat, M. Etienne Camy-Peyret, a cité des déclarations récentes de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, chargé notamment de la décentralisation. M. Pelletier aurait l'intention de « briser la gestion d'un ministère tentaculaire en donnant ses véritables responsabilités aux hommes de l'école et de l'université, recteurs, inspecteurs d'académie et chefs d'établissement ». « Nous considérons que ces projets sont très graves », déclare M. Camy-Peyret, « et qu'ils appellent une ferme réaction de toutes les organisations qui se soucient de l'avenir du service public ».

Quelle action? Le congrès a repoussé toute proposition de grève nationale en juin, qu'il s'agisse des dates d'examen ou du remplacement des maîtres remplacés. Il demande seulement à ses sections de « développer l'action » et retient « le principe d'une action nationale à la rentrée qui pourrait prendre la forme d'un report de fait de la rentrée selon des modalités qui pourront inclure la grève ». Commentaire d'un militant du SNES de Montpellier (de la majorité Unité et action), qui assiste à son premier congrès: « Ils passent leur temps à nous enfermer dans ce qu'ils appellent des garde-jour. Personnellement, j'appelle ça des garde-flou ». ROGER GANS.

LIP LAUSANNE-PALACE Un livre de paix situé au cœur de la ville TEL. 1941/21/20 37 11 Télex 24 171

Venez tester notre efficacité en préparant un C.A.P. ou un B.E.P. AVEC NOUS

Formations secrétariat et comptabilité: CAP, BEP, BP, Bac B, G1, G2, G3, BTS, Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures (DECS). Ecole Pigier Institution d'enseignement privé 53 rue de Rivoli 75001 PARIS 233.44.88

ÉDUCATION

Après les grèves des normaliens

La formation des instituteurs devrait être portée à trois ans rappelle le SNI

L'agitation dans les écoles normales d'instituteurs, depuis l'élection des « coordinations nationales » et...

JUSTICE

APRÈS LA CONDAMNATION DE M. LELEU POUR ATTEINTE AU DROIT SYNDICAL

Le patronat du Nord réagit vivement contre « une mesure discriminatoire injustifiée »

De notre correspondant

Lille. — La cour d'appel de Douai a été saisie, vendredi 2 juin, avec une exceptionnelle rapidité...

Après la découverte des corps de deux retraités britanniques, les policiers ont retenu deux hypothèses...

FAITS ET JUGEMENTS

Le double meurtre de Mougins.

Après la découverte des corps de deux retraités britanniques, les policiers ont retenu deux hypothèses...

Grève le 8 juin dans les tribunaux.

Après le Syndicat autonome des cours et tribunaux (le Monde du 3 juin), la C.G.T. et la C.F.D.T. viennent d'appeler à une grève générale...

Toutefois, selon un employé des services de sécurité d'une agence de renseignements...

M. Debbasch diffamé par « le Provençal ».

La septième chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé le jugement de première instance...

Nouvelle information judiciaire contre Jacques Mesrine.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert, vendredi 2 juin, une information judiciaire contre Jacques Mesrine...

Marie-Jocelyne Demalch, la compagne de Mesrine, a quitté, vendredi matin, la prison de Toulouse...

POLICE

L'augmentation du trafic de l'héroïne et de la cocaïne inquiète la France les États-Unis et le Canada

Strasbourg. — L'augmentation du trafic d'héroïne vers l'Europe est préoccupante...

En dépit des succès rapportés dans le trafic de l'héroïne par l'intermédiaire de la « French Connection » en 1974...

Le groupe d'étude des problèmes de la drogue et de la toxicomanie, créé à l'Assemblée nationale...

CORRESPONDANCE

Une lettre du maire de Saint-Lary-Soulan

Invoquant son droit de réponse après la publication dans le Monde du 26 mai d'un article où il est mis en cause...

Je tiens à préciser que le maire de Saint-Lary-Soulan n'a pas été délégué par le tribunal de Béthune...

Précédemment, cette dernière phrase se confond à un renvoi en police correctionnelle. Vous préjugez singulièrement le fond...

Ce n'est donc qu'au vu de cette dernière et après mes moyens de défense développés par mon avocat...

Après avoir attendu cinq mois pour tenter de mettre en œuvre un compte rendu qui apparaît comme une manœuvre politique...

Accident mortel du travail en Meurthe-et-Moselle.

La mort de deux ouvriers de l'équipe du matin de l'usine de tubes de la Providence à Lexy (Meurthe-et-Moselle)...

Le groupe d'étude des problèmes de la drogue et de la toxicomanie, créé à l'Assemblée nationale...

Le conseil d'administration de l'Alliance française, personnel de France et de l'étranger...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

IMBROGLIO POLITICO-JURIDIQUE AU CONCOURS DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le malheur d'avoir un beau-père ministre

M. Gérard Arien, ancien ministre de l'éducation, vient de faire la pénible expérience de ce qu'il en coûte parfois d'avoir un parent trop célèbre...

de la royauté de cette liste sans s'exposer à un recours en justice. Pour faire bonne mesure, on décide de « rapatrier » le vingt-septième candidat de la liste...

Au terme de cette incroyable succession de hauts faits, le jury « aperçoit enfin, mais un peu tard, qu'il rééchappera pas, de toute manière, à un recours devant les tribunaux...

Certains admissibles envisagent déjà de demander répression à la justice. Quant à la polémique politique, elle continue de se développer...

Comble de malheur, le jury « aperçoit quelques jours plus tard que l'un des vingt-cinq candidats n'a, en fait, pas le nombre de points requis pour figurer sur la liste des admissibles...

CARNET

Naissances — Eric et Anne JULLIARD, née Rufenacht, sont heureux de faire part de la naissance de Arlette...

Adoptions — Marie est arrivée le 11 mai 1978, à l'âge de huit mois et demi, chez Hugues et Pierre CORDELLIER-LEGNAC...

Décès — On nous prie d'annoncer le décès de M. Wifrid BAUMGARTNER...

Le conseil d'administration de l'Alliance française, personnel de France et de l'étranger...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

M. Wifrid BAUMGARTNER, inspecteur général des finances honoraire...

Mme Pierre Marchal, ses enfants et petits-enfants...

M. et Mme Paul van Reeth, leurs enfants et leur petit-fils...

M. et Mme Michel Topolinski et leurs enfants...

M. Jacques Bernhart et leurs enfants...

M. Jacques Bernhart, cheffe de l'Association...

M. Pierre MARCHAL, Cour de cassation...

Mme Jacques Slama, née Erief, ses enfants, Nelly, Georges, Reine, Fernand et leurs familles...

M. Jacques SLAMA, rappelé à Dieu le jeudi 1er juin 1978...

M. Jacques Slama, née Erief, ses enfants, Nelly, Georges, Reine, Fernand et leurs familles...

M. Jacques Slama, née Erief, ses enfants, Nelly, Georges, Reine, Fernand et leurs familles...

M. Jacques Slama, née Erief, ses enfants, Nelly, Georges, Reine, Fernand et leurs familles...

M. Jacques Slama, née Erief, ses enfants, Nelly, Georges, Reine, Fernand et leurs familles...

M. Jacques Slama, née Erief, ses enfants, Nelly, Georges, Reine, Fernand et leurs familles...

Communications diverses — M. André Chamson, de l'Académie française...

M. et Mme Alain Fohrer, les lauréats de chevalier de la Légion d'honneur...

M. Marc DuFour, vingt-huit ans, père d'un enfant, écroué par un portique roulant...

M. Emmanuel Rosette, ouvrier agricole saisonnier...

M. André Chamson, de l'Académie française...

M. et Mme Alain Fohrer, les lauréats de chevalier de la Légion d'honneur...

M. Marc DuFour, vingt-huit ans, père d'un enfant, écroué par un portique roulant...

M. Emmanuel Rosette, ouvrier agricole saisonnier...

M. André Chamson, de l'Académie française...

M. et Mme Alain Fohrer, les lauréats de chevalier de la Légion d'honneur...

M. Marc DuFour, vingt-huit ans, père d'un enfant, écroué par un portique roulant...

M. Emmanuel Rosette, ouvrier agricole saisonnier...

M. André Chamson, de l'Académie française...

Christian Dior SOLDES Prêt-à-porter féminin, souliers, colifichets. Prêt-à-porter masculin et accessoires. Prêt-à-porter fourrure.

MONSTITUTION MAINT perdue du dix-huitième REGARD Retour au fil de la semaine

Handwritten text in a box: مکتبہ اسلامی

سكننا في الجبل

L'APPARENCE

LA PETITE VILLE

La petite ville qu'on retrouve après dix ans a grandi. La circulation s'est accrue. On ne peut plus arrêter sa voiture aux mêmes endroits qu'autrefois. A la table de printemps, jadis, on avait du mal à se garer. A présent, c'est impossible. S'il vivait encore et s'il passait par là, de Gaudin s'écrierait : « Je salue Avallon en pleine expansion... »

Entre dans les boutiques où l'été. Après un instant d'hésitation, on se serre le main. Parfois, on a le sentiment de commettre un impaire, il n'est pas demandé des nouvelles de quelqu'un que je ne vois pas. Les visages ont changé. Je me dis de tel ou tel : « Seigneur, quel coup de vieux... » et, dans le regard des gens, il y a la même remarque à mon propos : « Oh là là... »

Moi qui n'ai pas arrêté de bouger, j'ai toujours aimé ceux qui restent toute une vie au même endroit, ou qui reviennent en vacances sous les tilleuls du même toit familial. N'importe, je jalousie les sédentaires, je rêve d'habitudes qui facilitent la vie et labrifient les « connaissances » : le garagiste qui répare honnêtement, l'apiculteur qui vend du miel naturel, le boucher qui ne vous trompe pas sur la qualité, l'épicier qui vous sert avec empressement.

Comme autrefois, j'ai retrouvé les paysannes qui vendent des œufs frais, de la crème et du beurre avec leur odeur d'étable. Depuis dix ans, les prix ont doublé, tandis que ce qui gagne un écrivain n'a cessé de baisser.

On achète de moins en moins de vrais livres pour des non-livres que le directeur des éditions du Sycomore définit comme des ouvrages enregistrés au magnétophone par quelqu'un qui ne sait pas écrire et rédigés par quelqu'un d'autre qui n'a rien à dire.

Au milieu de tant d'incertitudes et sur le bord d'un abîme qui pourrait nous aspirer au moment où nous nous y étendons le moins, je m'étonne de connaître tant de bonheur dans la ville qui s'est emparée du monde. En vérité, je le sais bien. La petite ville où je retourne chaque semaine y est pour quelque chose, mais il y a surtout un regard qui vient d'ailleurs et de plus haut et ne me quitte pas. Un certain détachement m'aide aussi à observer ce qui s'annonce derrière cette fausse prospérité et cette agitation : un orage terrible dont un grondement d'avions nous empêche de discerner l'approche.

JULES ROY.

Le Monde aujourd'hui

PROSTITUTION

Enfants perdus du dix-huitième

LOND, l'écharpe du Petit Prince autour du cou et les poings dans les poches. On ne lui demandait pas treize ans, il fit dans le quartier en zigzagant d'un trottoir à l'autre tandis que deux adultes le suivaient ; 18 heures, c'est la sortie des bureaux et les passants semblent indifférents à cet atterrage qui, devant eux, s'enlance dans Figaro, M. Michel Chatinet, éditeur de rue, a vite compris. L'œil du chasseur se crispait. A cette façon de frôler les vitrines, à ces regards en arrière, l'enfant ne demandait pas qu'on lui « dessine un mouton » : il ramole et vient de « ferrer » deux clients.

Ce n'est plus une révélation : la prostitution des mineurs atteint aussi des garçons. Mais dans le dix-huitième arrondissement de Paris, où la délinquance est presque devenue une curiosité touristique, les jeunes ne se cachent plus. Repaire des sensations fortes, le quartier ne connaît que le loi de l'argent-val avec lequel tous les plaisirs, tous les « trucs pas possibles », s'achètent.

Près d'un baraquement des services urbains, sur le terre-plein qui espère les contre-allées du boulevard de Clichy, des garçons se livrent chaque jour à un plus vieux métier du monde. « Ils ne sont pas tous là tous les jours... La dix-huitième ça renoue », explique M. Chatinet. Ils sont trois ou quatre seulement à attendre le client.

« Je viens ici vers 5 heures et j'y reste tard dans la nuit... » Serré dans son jean, haut perché sur ses « boots », Alain raconte sa « vie de chien », son histoire. Leur éternelle histoire : la fugue, la dispute familiale, l'école, le premier « mitchon » (client), le trottoir... Puis, la même vie réglée pour tous. Abrutissement. La passe et les barbituriques. Au premier écart, la mort qui ronge.

« L'an dernier, j'en ai eu vraiment marre, je me suis suicidé, j'ai dormi trois jours... », raconte David. « La mère David » comme il se fait appeler, non sans fierté. La même route : vers dix-huit ans — dès qu'ils cessent de plaier, — ils se

travaillent et changent de territoire. On les retrouve au bois de Boulogne. Là ils cherchent un protecteur ou ils apprennent à se défendre eux-mêmes. Les 11, la Petite y allait avec des grandes larmoyantes et des barres de fer. Elles se battaient contre les taulous de vingtème qui, de temps en temps, y faisaient des descentes », espère Richard, un adolescent « on cavale » qui déjà connaît par cœur le « geste » du quartier.

A l'hôpital Ambroise-Paré, situé non loin du bois, le nuit, le service des urgences est surchargé. David, à la queue d'ange, « tire » le soir à l'occasion : « Tu vois, la marque ici, c'est un client qui me l'a fait avec un marteau... Mais je ne monte pas avec les tous. » Le même horizon barre. « Les infections d'hormones, vers quarante ans, il faut arrêter. » Alors après ? Pas d'après.

CHRISTIAN COLOMBANI. (Lire la suite page 15.)

MÈRES

« La fête à toi »

VENDREDI. A peine m'aperçoit-il, à la sortie de l'école, qu'il se précipite vers moi avec un paquet étroit et long comme une dague qu'il me plante presque en plein cœur : « Tiens ! C'est pour toi. » C'est une cuillère. Une cuillère de cuisine en bois, barbouillée de bleu délavé et plastifiée — ça colle encore. Plutôt laide.

« Oh ! la folle cuillère. Merci. C'est toi qui l'as peinte ? » Silence.

« Mais dis-moi. Pourquoi me donnes-tu cette cuillère ? » Murmure embarrassé : « Pour la fête. »

« Quelle fête ? » « Le cri chaque comme un seul mot : « La fête à toi ! » — Ma fête ? Qui t'a dit cela ? Explique moi. »

Avec un mouvement d'épaules excoé : « Ben, la maîtresse... » Une heure après, tournoyant

dans la cuisine : « La cuillère, tu la mets où ? » — On se décide tous les deux.

Il place ses pas dans les miens. Apprécie la succession d'essais que je fais sur les murs avec des moues de marchand de tableaux jugeant l'éclairage de ses toiles. M'arrête : « Là ! »

« Tu es raison. C'est très bien là. Je chercherai des petits clients pour l'apicocher. »

Samedi. Pas d'école. Soudain, en fin d'après-midi, du ton détaché qu'il prend lorsqu'il donne une information : « Demain, c'est la fête des mamans. » A l'évidence, on lui a fait la leçon.

Dimanche. Il a oublié que c'est aujourd'hui.

Je n'échapperai plus au « devoir de fête »

Pourtant, c'est sûr, je n'échapperai plus à la célébration de mon « grand jour ». En mai prochain, il m'offrira des boucles d'oreilles ou un collier en nouilles vernissées, à moins que ce ne soit un dessin. Suivront les fleurs, et le foulard, le grille-pain ou la sorbetière — car la publicité prendra le relais de l'école pour lui inspirer les idées-cadeaux-qui-ont-tant-plaisir-àux-mamans : à cela non plus, je n'échapperai pas.

Il me rendra ainsi chaque année son « devoir de fête ». Et chaque année, avec le même attendrissement vaguement agacé, je lui dirai que c'est gentil, que c'est joli.

Puis tard, quand il m'entraînera, et m'invisera peut-être à déjeuner, parce qu'il faut bien, ce jour-là. Plus tard, je lui dirai que « la fête à moi », c'était tellement plus et mieux mille autres instants de sa présence. Des flux qui ne lui avaient été soufflés par personne. Dites par aucun devoir.

MARTINE BORRELLY.

REGARD

Retour d'Agadir

ILS viennent de passer une semaine de vacances à Agadir. Ils sont français. C'est des moyens ou petits fonctionnaires. Voyage organisé. Soleil garanti. Bonne humeur assurée. Ils ne sont pas très bronzés. La soleil a gardé certains de cette année. Dans l'avion qui les ramène, c'est la franche galette.

« Ramenez, s'il vous plaît, ça aurait été insupportable. Je connais bien ces pays. Heureusement qu'il est fait deux. Juste ce qu'il faut, n'est-ce pas maman ? » (S'adressant à une dame, — la cinquantaine, — son épouse.)

« En fait de souvenir, j'en ai eu de nouvelles ? Ramenez, il faut attendre parfois une semaine... Ha ! Ha !... »

L'hôtesse nous propose du thé. « Volontiers mademoiselle. Vous n'auriez pas un petit thé à la menthe ? C'est si bon, mouillable ! »

L'hôtesse sourit et passe à l'autre rangée.

Un journal. L'Aurora titre en première page : « Un massacre évité samedi à Orly. Trois terroristes arabes éliminés par les G.R.S. » Mon voisin : « T'es vu, Marc ? Des Arabes attaquent Orly ! Ah ! là là ! Quelle époque ! On ne s'échappait plus. Ces Arabes... » L'as entendu ? Il fait 12 degrés à Paris ! Reprendre le boulot par ce temps, c'est pénible... »

TAHAR BEN JELOUN.

Au fil de la semaine

Avignon, le 22 mars, Mme Annie Gros, dix-neuf ans, meurt à la suite d'une transfusion pratiquée au cours d'un accouchement. Son mari assure qu'il y a eu erreur de groupe sanguin. Il porte plainte.

A Bordeaux, le 10 avril, M. Claude Boucher, quarante-huit ans, hospitalisé en cardiologie, est victime du mauvais fonctionnement d'un appareil d'assistance respiratoire. La direction de l'hôpital reconnaît, dans un communiqué, que sa mort est due « à une défaillance humaine et à une erreur technique ».

A Toulouse, le 13 avril, Mme Fassa Achanhouin, vingt-cinq ans, dahoméenne, mère d'une petite fille, succombe à une défaillance cardiaque consécutive à une intervention bénigne. Son mari porte plainte.

A Marseille, le 28 avril, Sylvène Zanza, seize ans, opérée pour une double fracture de la cheville, est prise de convulsions au réveil et meurt trois jours plus tard. Ses parents portent plainte.

A Thionville, le 22 mai, trois vieillards hospitalisés reçoivent une forte injection de voltam, parce qu'on les juge agités. L'un d'eux, M. Bettebourg, soixante-dix-sept ans, meurt. L'infirmière qui a fait la piqûre est inculpée.

Dans le même temps, à Thionville encore, une erreur de laboratoire : pour une mesure d'hyperglycémie provoquée, du fluorure de sodium au lieu de glucose a été administré, en janvier dernier, à Mme Francine Badr, vingt-sept ans, qui est morte. La même erreur, dans un laboratoire de Vincennes, a coûté la vie, en mars, à Mme Jeanne Wilhelm, quarante-six ans. La même erreur encore avait tué, à Saint-Mandé, en 1974, Mlle Dyanis du Séjour, trente ans. Pour chacune de ces trois affaires, des médecins viennent d'être inculpés après des enquêtes plus ou moins longues.

Toute la France, la télévision aidant, a comparé, en novembre dernier, aux malheurs de Mme Staraita : venue subir une radiographie dans une clinique d'Amiens, elle avait été opérée... de la cataracte, à la suite d'une erreur d'identité. On n'a pas oublié non plus que le professeur Lortat-Jacob et deux autres médecins ont été inculpés en novembre 1976 à la suite du décès survenu, après

soixante-douze jours de coma, d'un jeune homme de vingt-quatre ans, Alain Fargot, qui avait été opéré des amygdales dans leur clinique de Neailly. On vient d'appréhender aussi que, après deux ans et demi de lutte, M. de Gérardon venait d'obtenir l'inculpation d'un médecin pédiatre qui avait mis en danger les jours de son fils Guillaume, trois ans et demi, provoquant chez l'enfant une surdité quasi totale et définitive à la suite d'une erreur de diagnostic.

Arrêtons là cette énumération : elle n'aurait pas de fin, d'autant qu'aux cas connus il faudrait évidemment ajouter une suite d'affaires analogues demeurées sans suites. Pourquoi tant de « bavures » ces temps-ci ? Que se passe-t-il ?

EN fait, tout porte à croire que les erreurs techniques, les fautes de professionnelle, les défaillances de toutes sortes et les accidents qu'elles entraînent ne sont ni plus fréquents ni plus nombreux aujourd'hui qu'hier. Mais on en parle davantage et plus librement dans les médias ; et surtout les familles des victimes ne se résignent plus à se taire sous le prétexte que des poursuites ne rendent pas la vie aux disparus. Elles interrogent, elles enquêtent, elles protestent, elles portent plainte.

Ce qui a changé, ce n'est pas l'hôpital, ce n'est pas la médecine, ce sont les malades et leurs familles. Ce qui est mis en cause de façon chaque jour plus vigoureuse, plus étendue, ce n'est pas le savoir des médecins, ce n'est pas la qualité des soins dispensés, c'est le pouvoir médical.

Coup sur coup, deux grandes enquêtes conduites par l'organe d'une union de consommateurs ont provoqué les plus vives réactions dans le public et, dans le corps médical, un tollé de protestations indignées. En février dernier, « Que choisir ? » publiait, avec toutes les précisions de noms et tout le détail des entretiens, le récit de la consultation de crâne médicaux généralistes pour une origine banale. Et en mai, la même revue faisait paraître, dans trente-deux laboratoires privés, à des analyses médicales de trois sortes, très courantes, pour conclure que trente et un des résultats obtenus étaient erronés. Plus encore que la relation de

cas individuels, de telles enquêtes ne peuvent manquer de frapper l'opinion. On comprend qu'elles soient ressenties comme de véritables expressions susceptibles d'altérer la confiance des patients dans leurs médecins.

Pourtant, à qui la faute ? Si les détenteurs du pouvoir médical prétendent à l'infaillibilité absolue, entendent se placer au-dessus des lois, refusent non seulement d'être discutés, mais même, se couvrant du secret, d'être interrogés, fût-ce par leurs pairs, alors qu'ils ne s'étonnent pas d'être à l'opposé et contestés, soupçonnés parfois à tort et atteints avec violence. La clef, c'est la vérité.

Tant qu'un médecin refusera au malade ou à sa famille la vérité sur une faute ou une erreur commise par un autre médecin ou sous sa responsabilité, il ne faudra pas s'étonner de voir mettre en cause le corps médical tout entier et, à l'occasion, chacun de ses membres. Tout le monde, médecins compris, peut se tromper. Nier en bloc et quel qu'il advienne toute erreur, refuser systématiquement et toujours de reconnaître une faute, même potentielle, c'est évidemment s'exposer à n'être jamais cru, car la révélation d'une seule défaillance jette dès lors le doute et le discrédit sur tout le système et sur tout le corps.

AUX portes des hôpitaux américains, des représentants de cabinets juridiques guettent la famille du malade pour la questionner. De quoi souffrez-vous ? Quelle intervention a-t-elle subi ? Quel traitement subi ? Quelles doses reçoit-il ? Que lui a-t-on dit de son mal ? Quelles perspectives d'évolution lui assigne-t-on ? S'ils entendent une faillite dans les explications, ils se mettent à la disposition des visiteurs pour engager une action judiciaire, pour déposer une plainte, pour réclamer des dommages et intérêts. Les médecins et les services hospitaliers vivent ainsi dans la horreur des procès et des poursuites. Ce n'est pas sain, et il faut souhaiter, bien sûr, que ce climat de menace et de suspicion ne s'installe pas ici.

Cependant, à leur récent congrès (1), les anesthésistes s'inquiétaient de l'augmentation du nombre de procès en responsabilité qui leur sont intentés. Esti-

mant, en vertu des statistiques, qu'un cours de sa carrière un médecin anesthésiste aura à répondre en moyenne de quatre accidents dont deux mortels. Ils s'opposent sur les causes. Les uns accusent... les malades, dont les revendications témoignent, fut-il dit, d'un mauvais état d'esprit ; les autres incriminent les conditions de travail, voire la malchance et le hasard ; quelques-uns enfin estiment que « les accidents observés sont presque toujours dus à des fautes grossières et évitables ». Ce débat préoccupe l'Association française de chirurgie, dont le progrès annuel, à l'automne, aura précisément pour objet la question de la vérité, qui est au cœur du problème.

De fil en aiguille, une autre loi de la profession médicale, celle du secret, risque fort d'être mise à son tour en question. Que le secret soit opposable et doive être absolu dans un certain nombre de situations, cela ne fait pas de doute. Mais il est aujourd'hui délibérément oublié par des médecins dont le métier est précisément de le trahir et qui sont payés pour cela : experts d'assurances, inspecteurs de la Sécurité sociale, médecins d'entreprise, qui vérifient à domicile l'état des salariés en congé de maladie, etc. Au-delà de ces cas extrêmes, le secret est trahi aussi chaque jour, dans certaines maladies graves, non au profit du malade puisque, en France, on ne lui dit pas ce qu'il a, mais au bénéfice de sa famille, de ses proches, de ses amis, de ses voisins ou de son employeur... Qu'est-ce donc que ce secret qui n'est observé, en définitive, qu'à l'égard de celui qui est personnellement en cause et qui devrait — s'il le souhaite, bien entendu — être le premier, voire le seul, à savoir ? Que ce secret qui sert de rideau de fumée pour dissimuler, par solidarité corporative, les fautes ou les échecs des confrères ?

La vérité sur les erreurs commises, l'adaptation de la règle du secret aux réalités de sa pratique, voilà deux révisions, peut-être décevantes, sûrement urgentes et nécessaires. Des révisions qui feroient dans le sens d'une restauration de la confiance des patients dans leurs médecins, et donc dans le sens d'une meilleure médecine.

(1) Le Monde du 25 avril.

La vérité et le secret

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Diot

SOUS

JUGEMENTS

Grève le 8 juin dans les tribunaux

M. Debbsch diffamé par la Provence

Le trafic de l'héroïne inquiète la France et le Canada

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Herald Tribune

Une guerre franco-italienne

« La France est en guerre avec l'Italie », constate l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, « et les bruits de cette bataille sont des bip-bip qui interrompent à intervalle de quelques secondes les chansons de Frank Sinatra. Durant ces derniers mois, quatre stations de radio privées, installées au-delà de la Riviera française, ont tourné leurs antennes et ses leurs programmes sur la France. A Paris, le gouvernement considère que toute station de radio opérant dans des pays étrangers en diffusant des programmes destinés à un auditoire français menace la monopole gouvernemental s'il n'y a pas d'accord international préalable à cet effet. Aussi, tout de suite après les élections françaises, la Télédiffusion de France (...) a commencé à brouiller les fréquences locales sur 100 à 104 mégahertz. Il a fallu du temps, mais la première victime est tombée à la mi-mai. Radio-Continental de Bordighera a cessé d'émettre. (...) »

« Le problème est d'autant plus compliqué que la bande de 100 à 104 mégahertz est réservée en France à des usages militaires (...), alors qu'en Italie elle est dévolue aux radios privées. Et les quatre stations privées se sont vu attribuer leurs fréquences par l'ANIT (Association italienne des radios indépendantes) mandatée à cet effet par le gouvernement italien. (...) »

« Le brouillage est effectué par un relais de T.D.F. situé sur le mont Alban, derrière Nice, et la T.D.F. de Marseille, qui administre la région, ne dément pas la fait, disant que les ordres viennent de Paris. (...) Mais la T.D.F. à Paris — qui affirme que le bip-bip n'est pas un brouillage mais une contre-mesure électronique — ne veut pas prendre la responsabilité. (...) ni dire qui a signé l'ordre... »



Art de l'enfance ou enfance de l'art ?

Les adversaires de la peinture non figurative lui reprochent volontiers d'être d'une facilité par trop enfantine. Leur conviction risque de sortir renforcée de la lecture d'un écho publié par l'hebdomadaire de Hambourg, STERN, qui raconte :

« Kent Silberman, vingt-six ans, professeur de dessin à Niles (Illinois) doit à l'aide de ses élèves d'être entré en possession d'un authentique Miro. Stimulé par les clichés répandus sur les adversaires de l'art abstrait, pour qui tout enfant est capable de produire de tels tableaux de maître, il a fait prendre plumes et pinceaux à ses élèves des classes de troisième. Puis il a envoyé les dessins — qui ressemblaient plus ou moins à ceux de Miro — au domicile espagnol du vieux maître, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans. La réponse fut une feuille de papier peint recto verso par Miro dans les tons rouge, orange, bleu et vert. D'après l'estimation d'un marchand de tableaux, il y en avait pour quelque 10 000 marks. Silberman et ses élèves peintres ont cependant fait savoir qu'ils n'étaient « pas intéressés » par une vente. »

AL BAYANE

Trafic illicite de marchandises

Nombre de voitures luxueuses de grosse cylindrée sont immatriculées au Maroc en « 77 », ce qui correspond à la ville de Layoune, c'est-à-dire El-Aïoun, capitale de l'ancien Sahara occidental. Le quotidien marocain AL BAYANE explique les raisons de cet engouement :

« Il est bien entendu que, à Layoune, il n'y a pas une chaîne de montage de ces véhicules de luxe. Néanmoins, ces voitures automobiles sont importées de Las Palmas par un garage à Layoune, qui en garde toujours le monopole. En plus, ces véhicules ne paient pas les droits de douane (...). »

« Notre capitale du Sahara reçoit aussi de l'étranger une gamme d'appareils électroménagers (postes de radio, télévision, tapisseries, thé, café, etc.). Il va de soi que tous les produits échappent aux contrôles douaniers (...). »

« L'achat de voiture dans cette région est soumis à de nombreuses conditions (résidence, bien sûr, l'autorisation exceptionnelle d'achat n'est accordée qu'à une catégorie de Marocains : hauts fonctionnaires, bourgeois, ou ceux qui achètent à prix d'or cette autorisation). Les courtiers en la matière sont disponibles à l'hôtel Paradis (...). »

« Le prix de l'autorisation est proportionnel à la qualité du véhicule, allant de 5 000 DH jusqu'à 15 000 DH. Malgré cela, les clients ne manquent pas car le prix est de moitié inférieur aux prix pratiqués dans le reste du Maroc (...). »

« Il suffit de parcourir les colonnes de nos quotidiens pour constater que de petites entreprises sont sur le point de faire faillite. Ceci est dû, en grande partie, aux produits importés, et plus particulièrement ceux transitant par Ceuta et Layoune (...). »



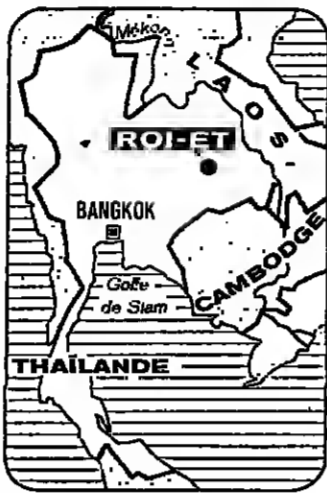
Une pureté bien gardée

« Le 28 mai, les Soviétiques fêlent la Journée des gardes-frontière, pour rendre hommage aux combattants qui ont acquis l'amour et la reconnaissance de tous par le courage avec lequel ils défendent les frontières de la Patrie », écrit la PRAVDA.

« Ce maillon important du système général de sécurité de l'Etat a permis de lutter contre les ennemis qui se livrent à des diversions idéologiques : ils tentent d'introduire des textes qui calomnient méchamment l'U.R.S.S., la vie des Soviétiques, sous couvert souvent de la « liberté des contacts » et de la « défense des droits de l'homme » (...). Leurs tentatives sont vouées à l'échec, car nos portes seront toujours fermées aux émissaires des services secrets étrangers et aux écrits prônant la guerre, la violence, le racisme et la haine de l'homme. Le parti, sous le contrôle et la direction duquel se déroule l'activité des gardes-frontière, nous enseigne de suivre avec vigilance les menées des ennemis et d'empêcher de la manière décisive et à temps toute tentative d'action hostile. »

Lettre de Roi-Et

L'eau des rires et l'eau des pleurs



COMME le veut la tradition, l'année bouddhique 2521 a débuté à Roi-Et, comme partout ailleurs en Thaïlande au mois d'avril, par une douche froide. « You dee mee hang » (« Porte-toi bien, aie de la force. ») Il en est, en effet, car cette éblouissante formule, lancée tous les trois pas, s'accompagne inévitablement d'une rapide onction de tel ou tel visage suivie d'une copieuse espérance d'eau. Chez les cousins du Laos, les jeunes filles en profitent pour lécher les chemises des garçons. Ici, le costume s'est perdu — le lissu vaut cher dans cette région sous-développée, — mais ces démonstrations, par centaines, restent deux jours durant les plus hardies des nombreuses publiques. Il fait, par chance, plus de 30° sous la celette.

Lorsqu'elles ne se perdent pas, les traditions, comme celle du Songkram (le Nouvel An), ont tendance à s'éclipser à l'époque et à ses moyens nouveaux : loin aujourd'hui d'un modeste crachin d'eau lustrale puisé du bout des doigts dans un bol semé de pétales de fleurs, le lissu s'est mis à l'heure du souf au moment de la pompe à bicyclette et du travail en équipes. Par dizaines, juchés sur des camionnettes, les jeunes gens déversent à la volée tel et tel baquet d'eau sur les piétons, puis lancent se réapprovisionner au lac ou à la rivière la plus proche. Du bord des trottoirs, des gamins, tireurs d'élite, ont cracher tous adroits leurs pompes à vélo.

D'autres leurders, font tourner au bout de longues licelles, des « bombes à eau » qu'ils lâchent en hasard. La tolérance et la bonne humeur sont générales, même à l'égard des groupes de jeunes gens vociférants qui ont préféré l'eau de la locale à l'eau simple. Cependant, le lissu est d'abord religieuse et chacun, citadin ou paysan monté à la ville pour la circonstance, prend grand soin d'élever dans l'un des nombreux temples pour asperger délicatement les statues du Bouddha et celles de l'épithète « gesh », pour le perer de coilliers de jasmin et élever des bâtonnets d'encens, pour se recueillir, mains jointes à hauteur du front, et émettre des vœux. Pour beaucoup, et cela peut paraître paradoxal en ce jour où ils sont frappés des pieds à la tête, le souhait le plus cher est que le ciel leur accorde, au moment voulu, une juste mesure de ce bien-être qu'ils gémissent aujourd'hui avec aigreur et qui leur fait souvent défaut le reste de l'année : l'eau.

Pourtant, deux jours plus tard, à quelques kilomètres de là, à Ben-Nong-Bouathong (le village de l'étang aux nénuphars d'or) l'un de ces orages qui passent longuement sur la plaine et éclatent en début d'après-midi. Accroupis entre les pilotes des maisons, les paysans ont regardé monter l'eau dans les rizières brûlées par la sécheresse pendant que femmes et enfants alignaient sous la bordure des toits les grandes terres de terre cuite.

SEYCHELLES

Antoine Abel, écrivain francophone

« VOUS me rencontrez à l'état nature », dit, en s'écartant de rire, Antoine Abel. « Forcé », a-t-il dit pour tout admettre qu'un tour de main a été fait dans une mauvaise toile, il déserte la cocotière qui entoure sa modeste résidence d'Anse Boileau, un paisible village de la côte occidentale de Mahé, principale île de l'archipel des Seychelles. C'est le jour de commémoration de l'Immaculée Conception, patronne de l'île Mahé, et Radio-Seychelles retransmet une messe solennelle dont les chants grégoriens courent les ruelles des marins et des colibris.

Epais moustaches et ample collier de barbe blancs, cheveux crépus ou très courts, Antoine Abel sourit comme il parle, avec chaleur et simplicité. Né en 1934, ce Seychellois est profondément enraciné dans son terroir insulaire. Et c'est avec les accents d'une profonde sincérité qu'il en décrit les splendeurs et les misères. Né paysan, il est très différent de la plupart des intellectuels du tiers-monde appartenant à sa génération. Il ne s'attarde sur son itinéraire personnel que dans la mesure où celui-ci éclaire son œuvre : d'abord une douloureuse maladie qui l'immobilisa pendant toute une partie de son enfance à l'hôpital de Victoria, jusqu'à ce que le guérissent les charmes d'un « herboriste » qui maîtrisait à la perfection l'usage des « simples » ; quelques années de travail, comme manoeuvre sur la propriété Barbouze, ans des plantations importantes appartenant à un « Grand Blanc » ; le travail appliqué et méthodique d'un jeune instituteur nommé à Port-Glaud, à quelques kilomètres de sa case natale.

De 1954 à 1959, Antoine Abel quitte l'océan Indien pour les montagnes du Valais. Notée chez les augustins de Saint-Maurice, il renonce à la prétrise pour revenir à l'instruction publique, mais ses diplômes suisses romains luiissent indifférents les colonisateurs britanniques. Il retourne donc d'abord sur les bancs de l'école — ceux de l'Ecole normale de Victoria. Puis, en 1965, il fait, à Reading, en Angleterre, un stage consacré aux études rurales, — ce qui lui permet d'ouvrir, à son retour à Anse Boileau, une école de jardinage. En 1969, il retourne en Grande-Bretagne à l'université de Bristol. Au cours de la même année, il fait éditer par l'imprimerie Saint-Fidèle de Mahé sa première plaquette — une « planche », dit-il — de poèmes, Faïte et Queues, « trois mots qui, en créole, signifient approximativement : Je vous ennuie », indique-t-il. C'est comme enseignant qu'il retrouve l'Ecole normale de l'archipel ; il y enseigne la sociologie et occupe simultanément le poste de directeur des Etudes françaises de la république des Seychelles « rattaché au ministère de l'éducation nationale. En 1976, il fait un stage à l'Ecole internationale de Bordeaux, y rédige un mémoire sur la langue seychelloise et peut prendre, grâce aux responsables de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (A.C.T.), les contacts qui le sortent du ghetto seychellois.

Il est le premier auteur seychellois francophone jamais publié à l'étranger... en février 1977. Coup sur coup paraissent, grâce à la hardiesse de Jean Oswald, et avec le concours de l'Agence de coopération : Coco sec, La tortue se rappelle, Contes et poèmes des Seychelles (1). Le désert littéraire francophone de l'archipel n'est plus.

PHILIPPE DECAENE.

11 Editions Pierre-Jean Oswald, éditeur par l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents.

L'économie du village, typique de ceux du nord-est, reste celle d'une subsistance tirée de champs arides et de petite métairie d'épave, souvent éolatoire. L'année a d'ailleurs bien mal commencé pour trente familles de riziéristes : l'armée qui leur avait laissé depuis des années la jouissance de terres en jachère vient de les récupérer pour y faire de l'élevage. Au nord, l'horizon du village est désormais limité par une quadruple rangée de berbeles qui s'étirent sur des kilomètres...

Meis, bien s'entend cette amputation, afin d'assurer un bol de riz quotidien, que ne garantissent pas toujours un temps incertain et des terres épuisées, beaucoup d'hommes étaient devenus forgerons. Avec des moyens rudimentaires mais en travaillant toute la journée on peut produire trois tonnes de riz par jour, ce qui, dans le meilleur des cas, laisse un bénéfice de 30 bathes (7,50 F). C'est peu pour une famille, surtout si le récolte a été médiocre : le kilo de riz vaut 5 bathes et une moissonnée moyenne en consomme de deux et demi à trois par jour.

Au fil des années, la situation s'aggrave, le coût de la vie augmente, les bouches à nourrir aussi. En dépit, ou à cause de la pauvreté, le taux de natalité dépasse 3%. Une « solution », bien sûr, est l'exode rural qui consiste généralement à transformer des chômeurs ruraux en chômeurs citadins ou en sous-prolétaires qui s'entassent comme d'habitude dans les cas à Bangkok pour sept cent mille d'entre eux, dans des bidonvilles insalubres.

L'un des fils de Kheng a fait le voyage. « J'ai gagné 300 bathes par mois (200 francs) et tout est si cher là-bas que je devais lui payer l'autocar pour la voir de temps en temps », dit son père. Le fils est rentré au village, il aide son père aux champs et « aux couteaux ».

Les journées s'écoulent dans la chaleur, en une suite de gestes simples quotidiennement répétés, sans imprévu, sans innovation. A 5 kilomètres, Roi-Et dispose de l'électricité depuis plus de dix ans, mais Ban-Nong-Bouathong l'attend toujours, comme il attend, éperamment résigné, un projet d'irrigation qui serait salvateur. Mais, depuis le temps que l'on attend la réalisation de telles promesses, on n'est pas encore sorti de l'oubli ni du sous-développement.

Il est si loin, dans l'espace, dans le temps et dans les esprits, ce

gouvernement de Bangkok ! En effet, en dépit de la centralisation administrative et culturelle imposée au siècle dernier sur des provinces latentes tributaires de la couronne du Siam, le pays (le Nord-Est) a conservé bien des particularités.

Il se manifestent quotidiennement dans la langue (thai-iso), les coutumes, la musique, la cuisine. S'agit-il d'une résistance consciente à la culture dominante ou d'une persistance due à l'oubli dans lequel ces régions désertées ont été laissées jusqu'à une époque récente ? Et ces deux facteurs n'auraient-ils pas tendance à jouer en faveur du parti communiste clandestin, qui, justement, a ses bastions principaux dans le Nord-Est ? Les villageois, du moins ceux qui possèdent une radio, affirment ne pas prêter l'oreille à la voix du peuple thaïlandais. Mais ils n'écourent guère plus Bangkok, et les coups d'Etat les laissent indifférents : « Oul, on en entend parler à la radio, mais nous n'en parlons même pas entre nous, on n'y connaît rien et cela ne change rien ici. » Les transistors défilent de la musique et des pièces de théâtre traditionnel lao.

Le seul changement, la seule action gouvernementale qui ait donné à Ban-Nong-Bouathong l'impression que le gouvernement était conscient « en dehors des périodes électorales — de son existence indigente fut, en 1975, la politique de distribution de crédits aux « tambons » (groupe de plusieurs villages) inaugurée par le premier ministre, M. Kukrit Pramoet. Un début d'intérêt communal s'était alors manifesté, les villageois ayant décidé de l'utilisation des crédits et participant eux-mêmes à la mise en œuvre des projets. A Ban-Nong-Bouathong, on a craint l'éclat et n'a pas eu les élections. C'était un début. Mais cette politique, quasiment « révolutionnaire » en Thaïlande, a duré ce que le gouvernement Kukrit a duré : une saison — et bien des villages sont retombés dans l'oubli et dans le torpéur, en l'absence de tout stimulant et de toute organisation.

Ajora, en avril 2521 à Ban-Nong-Bouathong, on n'attend pas grand-chose du gouvernement central. On attend toujours que l'essentiel des « moyens de développement » vienne du ciel, et que, à défaut de resusciter sur l'éclat les nénuphars d'or de jadis, la pluie, en permettant une bonne récolte, apporte aussi quelque ergot.

R.P. PARINGAUX.

GRANDE-BRETAGNE

Une tempête dans une casserole

SECOURU par une série d'incléments, le monde culinaire britannique vit actuellement des heures intenses. Ainsi, les chefs d'un hôtel de luxe londonien accusent un des leurs, un apprenti cuisinier, M. Elvidge, de les avoir trahis à propos d'une triste histoire de ratatouille sabotée. M. Elvidge avait, en effet, été renvoyé pour plusieurs « déstabilisations culinaires », selon l'expression même de ses supérieurs. En plus de la ratatouille, servie sans sel ni le moindre assaisonnement, le jeune gâte-sauce avait servi des légumes mal coupés, une mayonnaise décomposée, des haricots non équeurtés.

Pour éviter la mauvaise publicité d'un tribunal de prud'hommes, la direction de l'hôtel avait préféré transiger en payant environ mille livres d'indemnités à M. Elvidge pour l'aider à « poursuivre sa carrière », bref, à exercer ailleurs ses dangereux talents. Le syndicat des cuisiniers est furieux car il espérait se servir de l'affaire pour dénoncer les mauvaises conditions de travail dans les cuisines et l'abaissement du niveau gastronomique de l'hôtel, servant, dit-il, des légumes en conserves...

L'incident est secondaire par rapport à l'offensive, au putsch gastronomique concerté par une vingtaine de restaurateurs les plus connus du pays contre le directeur du Good Food Guide, le Guide du bien-manger, une des plus populaires de ces publications spécialisées. Dans une lettre au TIMES, ils ont reproché à M. Driver d'être guidé dans son jugement, non par une appréciation technique portant sur la qualité des mets, mais par des considérations politiques (M. Driver serait, horresco referens, un homme de gauche) qui l'amènent à critiquer l'atmosphère, le décor et surtout la clientèle.

Ainsi un restaurant français

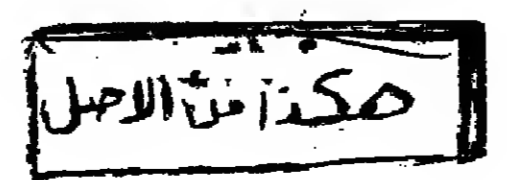
L'amateur excentrique

Bref, les restaurateurs suggèrent à l'Association des consommateurs, qui édite le Guide, de se débarrasser de M. Driver en plaignant de ses sarcasmes, de son mépris cynique à l'égard des établissements à succès, même ceux auxquels il a accordé des distinctions. Beaucoup de ceux-là ont demandé par représailles à ne plus être mentionnés, mais M. Driver estime avoir le droit de les maintenir sur ses listes.

Aussi bien a-t-il riposté dans le TIMES, accusant ses critiques d'être prétentieux, de se reposer sur leurs lauriers et de vouloir un Guide à leur propre image et non pas établi, comme c'est le cas, sur les rapports de cent cinquante spécialistes enquêtant sur les quelque dix mille comptés rendus d'amateurs qui font part par écrit de leurs expériences culinaires. Attaché à la grande tradition anglaise de l'amateur excentrique, M. Driver s'en prend aux vaches sacrées de la restauration. Apparemment irrité, il estroc que « le parfait restaurateur est toujours au coin de la rue ». Retournez à vos fourneaux, gentlemen, conclut sèchement M. Driver. Ainsi, la bataille continue...

HENRI PIERRE.

Vertical advertisement on the right edge of the page, including text like 'LE MONDE', 'Point de vue', 'Les radios libres, tiers', and 'Cachez ce'.



50-10-10

RADIO-TELEVISION

AVANT LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Repression, négociation, mobilisation

EN en an, plus de cent radios ont vu le jour en France. Certes, toutes n'émettent pas régulièrement. Elles naissent, vivent et meurent au rythme des enthousiasmes, des erreurs ou des difficultés des collectifs qui les animent, et beaucoup sont réduites par un brouillage systématique à ne plus faire que mimer une radio symbolique. La force des radios libres aujourd'hui ne se mesure ni à l'importance de l'audience qu'elles touchent ni à leurs capacités mobilisatrices. Elle est d'avoir su poser publiquement quelques questions dont la France était peu préoccupée et d'avoir fait passer certaines idées, par-delà les clivages partisans traditionnels, dans une classe politique dont on pouvait douter qu'il y ait quelques mois encore quelle prête jamais l'oreille à ces voix illégales.

commercialisées, minimales pour sa part le problème du financement et propose pour le résoudre de faire appel non aux lois du marché, mais à la solidarité: une souscription est ainsi ouverte pour remplacer le matériel saisi de Radio 93 et de Radio Rocket et couvrir les frais juridiques. Une fête anti-brouille 78 sera organisée la fin du mois de juin, avec participation d'orchestres, vente d'affiches et de lithographies d'artistes sympathisants. Sur le plan politique, la Coordination parisienne estime en outre que le moindre ambiguïté que peut laisser subsister le mouvement des radios libres sur une éventuelle commercialisation des ondes risque de lui aliéner les partis de gauche.

Pouvoirs d'argent. Du côté du parti communiste, les positions sont en effet très claires, au moins sur le plan des principes. M. Schmaus les a rappelés récemment devant le Sénat: le P.C.F. propose que, dans l'immédiat et dans le cadre d'un service public, les conseils municipaux, seuls ou avec d'autres conseils municipaux, puissent mettre en place des radios locales à caractère pluraliste dont la gestion serait exercée par les élus locaux, les représentants de la radiodiffusion, du personnel de la radio locale et des usagers. Ce projet marque la volonté de prémunir les radios locales à la fois contre la mainmise des conseils municipaux et, par le caractère de service public, contre l'emprise des pouvoirs d'argent.

Le clivage

C'est autour du problème du financement que se dessine le clivage apparemment le plus important. Certes, l'équipement de base nécessaire à une radio locale est peu coûteux: les platines, magnétophones, cassettes, sont d'un usage courant et une station miniaturisée revient entre 5 000 et 20 000 F. Il suffit donc que des collectifs rassemblent une dizaine de personnes pour faire de la radio un moyen d'expression accessible à un très grand nombre. Son fonctionnement suppose cependant un minimum de moyens (entretien du matériel, achat de bandes, local, téléphone...), qui augmente à mesure que l'on se montre plus exigeant sur la plan de la qualité sonore et plus ambitieux sur celui de la fréquence et de la durée des programmes, en bref dès que l'on renonce au bénévolat pur et simple.

Au sein du parti socialiste, bien qu'une majorité se dégage contre le maintien par et simple du monopole tel que le définit la loi de 1974 et pour la possibilité de créer des radios locales dans le cadre du service public, deux courants coexistent: l'un qui privilégie les collectivités territoriales et l'autre, illustré par le rapport de M. François-Régis Bastide, qui se prononce pour un système mixte faisant entrer dans le financement une part de ressources publicitaires minoritaires. Ceci afin de soustraire le besoin d'expression locale à la tutelle exclusive des municipalités. Le mouvement des radios libres est entré dans la phase politique des négociations. La plupart débattent avec réalisme, mais quelques-uns la jugent sans grand rapport avec leur pratique et regrettent le temps où on n'avait pas à réglementer la liberté mais seulement à la prendre.

CLAIRE TREAN.

Point de vue

Les radios libres, tiers imprévu

par GÉRARD SOULIER (*)

DIFFICILE de prévoir quand un gouvernement. La question de la radiodiffusion se pose à l'échelle nationale et internationale: d'un côté, une majorité de droite, en passe de devenir minoritaire, d'appartient à sauvegarder le monopole étatique au monde du profit; de l'autre, une opposition de gauche, en passe de gouverner, défend le monopole, par principe et par hostilité aux intérêts commerciaux. Compromis pour un équilibre précaire et provisoire: en 1974, la loi du 7 août dépeçait l'O.R.T.F. en sept sociétés, et chacun savait qu'il ne s'agissait que d'une étape vers la privatisation.

Surgissent les radios libres, tiers imprévu, minuscule et impopulaire, qui brouille complètement le jeu institutionnel: droite/gauche, monopole d'Etat/sociétés commerciales, service public/liberté privée, étirement de puissances dans la limite du titre à titre. Le petit amateur de 2 000 francs donne le vertige au grand Etat. Typique et exemplaire, Radio 93: un radio amateur et un radio commercial d'Etat; solution tierce, solution autre, radio de quartier, radio libre, radio populaire en tous les sens, sans porte-parole mais où le parole se porte bien.

Alore l'institution se trouble. Empêtré dans le contrat, l'Etat fort dévalise sa tallasse et, pris de court, répond, comme d'habitude, l'improvisation non programmée par le r p r a s e i o n. T.D.F. brouille, le police saisi, le parquet poursuit, le président tonne, le gouvernement propose, et le Parlement s'apprête à débattre d'un projet permettant de réprimer légalement (bel aveu). Mesure conservatoire, peilla, en attendant que se résolve l'impossible, dans un pays où la loi s'énonce en règle générale et s'impose à l'impératif, on se trouve en face d'un dilemme à trois dimensions: comment liquider la monopole et livrer les ondes au commerce en évitant les radios libres? C'est la question du pouvoir. A gauche, certains se posent plutôt la question ainsi: comment émanciper le monopole et éviter les radios commerciales et la prolifération des radios libres? Et les tiers impertinents se demandent: comment faire des radios libres sans être biffonné par le monopole ni étouffé par les radios commerciales?

Mais ce schéma simplifie la réalité: le commerce est déjà dans la place, et le monopole n'existe plus depuis longtemps dans la pratique; il s'agit de ravancher sur le plan politique,

tail que les titres du groupe Horcant? La pluralité ne saurait être fluide de pluralisme. Les ondes de radiodiffusion des stations de radio — publiques ou privées — plient sous le censure et plus encore sous l'autocensure. Par conviction ou par prudence, les journalistes, professionnels de talent, sont tous plus ou moins propagandistes de la parole d'Etat, et ce n'est pas le démasquage l'opérateur et radiofoniste d'ambitions qui est le mode sympa et là dans le style copain, où l'on peut téléphoner au genre animateur, qui peuvent tenir le fluide de parole populaire. Et si la radio publique, même de grande écoute, dépasse largement les capacités de production de la radio libre, elle ne saurait répondre à ce qui est derrière la revendication des radios libres.

La multiplication des petits amateurs ne s'arrête pas. Moyen pauvre, du point de vue financier, il est moyen riche sur le plan de la communication. Il abouit, par sa proximité et par sa souplesse, le citoyen passif, en permettant à chacun de participer à l'émission. L'atomisation de l'individu dans les grandes cités renforce ce besoin de communiquer et ouvre vers des solitudes nouvelles.

La répression ne saurait venir à bout de cette exigence, et les objections aux radios libres sont irrecevables quand elles ne sont pas grotesques: le détartrage des puissances d'argent? C'est déjà fait car les radios privées d'Etat et à la télévision, et si l'on redoute le détartrage publicitaire, qu'on réglemente la publicité. Les abus de la parole, les rumeurs à l'ordre public? Des lois spécifiques les répriment. On a été jusqu'à évoquer un danger pour les avions: ce qui fait rire les techniciens. Combien d'avions sont tombés en Italie? Aux Etats-Unis où quinze millions de citoyens utilisent un émetteur-récepteur d'une portée de 20 kilomètres, coûtant 100 dollars (Cahiers band radio)?

Les lois tombent lorsque plus personne n'y croit ou lorsqu'elles sont technologiquement dépassées. Autant donc le reconnaître dès maintenant: la liberté d'émettre est constitutive de la liberté d'expression.

Il y a donc monopole politique — de la parole politique — au mépris de la libre expression et du pluralisme. La presse écrite serait-elle pluraliste s'il ne res-

(*) Professeur de droit, membre du collectif de soutien aux radios libres.

LES « TABOUS » DU PETIT ÉCRAN

Cachez ce sein

Il y a de tout à la télé, il y a de la musique, du théâtre, des jeux, du cinéma, des animaux, des conseils, des défilés touristiques, des recettes, des conseils de voyage, des émissions, des sports, des magazines, et plus encore, ou il y a tout cela et il y a autre chose qui n'est rien de tout cela, il y a des discussions et des débats. C'est ici, à ce point précis, que se situe le clivage entre ce qu'on montre et ce qu'on raconte à l'écran. On peut nous parler pendant toute une soirée de la sexualité après sixante ans, ce sera infiniment moins étonnant que le fait de regarder, ne serait-ce que pendant trente secondes, deux personnes âgées battifolant sous l'édredon, ce qui ne s'est encore jamais vu nuïte par, le m'empresse de le préciser.

Difficile, bien entendu, de cataloguer sans l'étiquette « images » ou « mots » le tout-venant des émissions. Les genres se mêlent: les films ne sont pas muets, les commentaires ne sont pas aveugles. Cependant, la distinction demeure et les pays les plus puritains ne se gênent pas pour donner à entendre ce qu'ils ne peuvent pas, pas encore, donner à voir. Prenons les Etats-Unis. Là-bas, l'ennemi numéro un des trois chaînes commerciales c'est le cinéma. Comment un petit écran barré, hétéroclite d'intérêts — pas de sexe, pas de sang — pourrait-il rivaliser avec le grand? Impossible. Si, pourtant. Sur le chapitre de la violence, il, non, rien à faire. L'adulte, ne serait-ce que pendant trente secondes, deux personnes âgées battifolant sous l'édredon, ce qui ne s'est encore jamais vu nuïte par, le m'empresse de le préciser. Difficile, bien entendu, de cataloguer sans l'étiquette « images » ou « mots » le tout-venant des émissions. Les genres se mêlent: les films ne sont pas muets, les commentaires ne sont pas aveugles. Cependant, la distinction demeure et les pays les plus puritains ne se gênent pas pour donner à entendre ce qu'ils ne peuvent pas, pas encore, donner à voir. Prenons les Etats-Unis. Là-bas, l'ennemi numéro un des trois chaînes commerciales c'est le cinéma. Comment un petit écran barré, hétéroclite d'intérêts — pas de sexe, pas de sang — pourrait-il rivaliser avec le grand? Impossible. Si, pourtant. Sur le chapitre de la violence, il, non, rien à faire. L'adulte, ne serait-ce que pendant trente secondes, deux personnes âgées battifolant sous l'édredon, ce qui ne s'est encore jamais vu nuïte par, le m'empresse de le préciser.

lions extrêmement risquées, pour ne pas dire scabreuses. Tiltantes serait plus juste, s'exclamait en riant Madeline David, réalisatrice vice-présidente de la N.B.C., « les femmes — ce sont elles qui appuient sur le bouton — les adorent. C'est les excite ». Dans ce domaine, on ne recule devant rien. On évoque son homosexualité, sa transsexualité, son goût pour l'inceste ou sa tendance à s'exhiber sans aucun complexe. « Eh bien oui, je calma, je suis fat de tout. J'ai bien été un curé, le sexe d'abord un homme... Toi aussi? On ne va pas s'arrêter à ce détail... On se veut dans sa turpitude, sans provoquer autre chose que les titres en boîte dessinés à ponctuer des effets dont la drôlerie tient en grande partie à l'incongruité des sujets abordés. Simple sujet de conversation, attention, on parle de tout, on ne fait rien, enfin pas devant nous. Pas question de montrer les parties les plus suggestives de son anatomie sans provoquer un tollé d'indignation. Ainsi, l'hebdomadaire Newsweek a-t-il cru devoir signaler récemment l'absence perverse et racoleuse de soutien-gorge sous les tee-shirts collants et souvent mouillés pour les besoins de l'action de ces « drôles de dames », dont les frémissements suggestifs choquent, par ailleurs, les populations outre-Atlantique.

Comment, dira-t-on, on tolère d'entendre parler à longueur de soirée des amours contrariées d'un père célibataire et de sa Lolita de fille et on oserait da deviner une croupe sous une jupe courte? C'est tout d'imagination ou pas assez. Exact. Réveillées en sursaut par des sondages, donnant 54 % de gens pas d'accord avec les infamies évoquées, soit après avoir dans leur foyer, les associations religieuses se sont mobilisées. Ce que le conseil national des Eglises chrétiennes reproche à ces émissions, me disait le Révérend William Fore, c'est de tout passer au rouleau compresseur d'une banale médiocrité. Qu'on discute de problèmes sexuels à la télé,

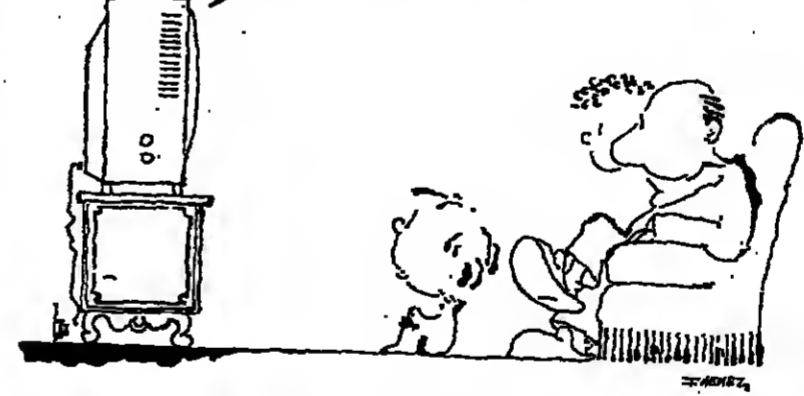
bon; qu'on en rigole, non. « Les chaînes commerciales ne savent pas quoi inventer pour racoler le client. Il y a là une escalade de l'outrage dont on ignore les limites », les avertis de la bourgeoisie. Ce que nous préconisons, ce n'est pas la censure, c'est un vrai choix entre un service public digne de ce nom et Mammon.

Son modèle: le système anglais qui oppose à la B.B.C. une chaîne privée. C'est elle, c'est l'I.T.V. qui a diffusé le Naked Civil Servant, l'autoparodie de Quentin Crisp, un travesti, programmé chez nous l'an dernier. La B.B.C. n'en voulait pas. Trop osé. La troisième chaîne bavaroise allemande — c'est la plus conservatrice d'entre elle aussi aux bagatelles de la porte quand il s'agit d'aimer un masculin. C'est un progrès. Il y a à peine quinze ans, elle interdisait une Lysistrata impudique où Romy Schneider montrait le bout de son sein.

Très caractéristique, à propos, l'évolution de ce sein que nous ne saurions voir à la télé. Il fut un temps où le noir passait, pas le blanc. Les seuls seins admis à l'antenne étaient africains. Aujourd'hui, le sein européen a fait un pas de plus: il a été autorisé à l'écran le marché scandinaeve; il est à peine plus rare en Allemagne et se vend bien aux Pays-Bas, où tout va, y compris les organes génitaux des deux sexes en scène ou au repos. Idem en Italie depuis la libéralisation des ondes et l'impulsion sauvage de six cents chaînes privées. A une condition: que ce soit agréable à regarder. Seul le nu érotique est toléré. Il est impensable de voir à l'écran les chœurs flasques d'une dondon sur le retour. L'esthétique, ici, rejoint la morale.

En Hollande, pays libéral s'il en est, quelles sont les limites à ne pas franchir? Mme Gardiners-Barendsen, ministre de la culture et des télécommunications, que j'ai rencontrée à La Haye, n'en voyait pas, non...

LE FILM DE CE SOIR "LE PETIT CHAPERON ROUGE" SERA SUIVI D'UN GRAND DÉBAT AYANT POUR THÈME: LA SEXUALITÉ ENTRE L'HOMME ET L'ANIMAL, EN PRÉSENCE DE MESSIEURS FRANÇOIS BARRON ET CLAUDE SARRAUTE.



Tout est permis... Même la sexualité de Jésus-Christ en six épisodes détaillés? Cela non, bien sûr. Les affiches façon Brigades rouges, recommandant le prince Bernard à l'attention des terroristes néerlandais ne sont pas passées elles non plus des murs aux écrans. Ici, comme partout, il y a des limites... à la provocation.

Sur ce point-là, les Allemands, et c'est assez normal, se montrent particulièrement vigilants. Le dramatique écrit par Ulrike Meinhof, elle était tournée et prête à être diffusée — est restée dans sa boîte interdite d'antenne. Pas question d'invoquer le parti communiste allemand dans les studios d'outre-Rhin, ni même de prononcer à l'écran le mot de Berufsverbot (interdiction d'entrer dans la fonction publique en cas de non-conformisme politique), librement employé dans la presse. Pourquoi? Parce qu'il faudrait le mettre entre guillemets, et plus parce que le S.P.D. n'est pas particulièrement fier de cette loi, ni a répondu un responsable de la deuxième chaîne, la ZDF.

Autre thème très difficile à aborder de front dans le monde où nous vivons: son éventuelle destruction. Produit par la B.B.C. en 1968, The Warble Game, de Peter Watkins, n'est passé que sur grand écran.

Aucune société de télévision n'a voulu toucher à cette évocation d'un conflit étonnant que l'histoire a vu se dérouler à Hambourg à la fin de la dernière guerre. Pas même en Angleterre. Mouti, c'était trop étroit. Les téléspéculateurs ne l'auraient pas supporté. Enfin, faut-il le signaler, pas l'ombre d'une trace d'antisémitisme ne serait acceptée qu'il que ce soit, pas plus que le fait de trouver des excuses ou des mérites au nazisme. A la liste des interdits, il conviendrait d'ajouter, interminable, celle des mythes. Ainsi la France, exemple-type, tout entière résistante pendant l'occupation allemande, entretient-elle soigneusement une légende plus douce à l'amour-propre national que l'amère réalité. Un tabou chasse l'autre. En voici de nouveaux: l'épologie de l'antiféminisme, du manque d'amour, maternel ou de la pédophilie. Si, aux Etats-Unis, l'homosexualité tourne à l'habitudé, à l'obligé, à la rengaine, il n'est plus possible de se moquer des élites efféminées de certains « messieurs pour hommes ». La Gay Task Organization y veille. Tout cela bouge, tout cela évolue. Ce qui nous gêne jadis nous paraît naturel, innocent, aujourd'hui. Signe des temps.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

« Rungis à fond la caisse »

Macadam cow-boys

B ALLETS de spots lumineux, pénombre trouée d'yeux à la derive, et soudain, le tonnerre des décrets. Horde de cuir et de fer, centaures assés, les motards filent sur l'autoroute, pour la danse de mort de Rungis. Tous les vendredis, la même cohorte hétéroclite de grosses bécanes et de cyclomoteurs fonçait vers la piste des artilleurs. Bilan : 19 morts et d'innombrables blessés. Pourquoi ? Quelle émotion violente justifie ce risque renouvelé ?

Pour les rampants et les enfermés de l'automobile, les routes contiennent à l'improbable. Un monde d'attente tacite, doté de ses codes de reconnaissance, un monde jeune qui manie le langage de la mécanique comme d'autres le vocabulaire du bridge. Denis Chegaray, motard lui-même, aborde cet univers de « fondus » comme un sujet collectif. Grâce à lui, les néophytes pourront, en soixante-cinq minutes, s'initier au décor de cette attraction passionnelle.

Solidaires

Une passion branchée sur la machine, qui engloûtait la quasi-totalité des salaires et tournait sous les crânes comme un présentoir. Rutilante, trépue, prête au déchaînement, elle est la moitié perdue et dévorée, sans laquelle le motard se sent infirme. Chaque pièce de son équipement a été sondée, choquée, surveillée. On se l'approprie d'abord en rêve, en pénétrant tous ses secrets.

A la moto, le citoyen associe le bruit, la violence, le danger. Pour les motards, elle signifie liberté, domination, risque. Car le risque va de

pair avec la vitesse, et les accidents. Chacun dit en être conscient, comme d'une fatalité secondaire. Pourtant, de l'usage d'une liberté ensauvagée vaut autant que crever à petit feu de la servitude domestique. La moto, c'est le renversement de la réalité sociale, une utopie collective de domination de la technique. Contre les machines productrices de biens et de risques de chair, la machine dépensière, génératrice de plaisir.

C'est aussi un paysage, une géographie du temps : les cafés de banlieue, la nuit, où tous les motards sont égaux et solidaires, les routes qui ne mènent nulle part. On roule sans destination, jusqu'à épuisement du réservoir. Ils ont entre quinze et vingt-cinq ans. Qu'on les laisse tourner. Ils n'en demandent pas plus. Ils roulent comme d'autres doivent ou se droguent, mais, à la différence de ceux-là, ils forment une collectivité chaleureuse.

Attendant le vœu journalier et les nuits de « défonce » à Rungis, le film de Chegaray n'est pas seulement bon. Il est beau. Chegaray a le punch américain, plutôt que le phrasé français. La bande sonore est témoin : la musique qui s'y marie au rythme des moteurs est la sœur de celle des annonces publicitaires. Tom-truante, saccadée, accordée à l'image commerciale des pursans du temps modernes, elle canalise à la poursuite d'un vieux rêve d'outre-Atlantique : la prairie ouverte des vestes. Aujourd'hui, Rungis est fermé. Le circuit de remplacement promis aux motards n'a toujours pas vu le jour.

X. D.

* Dimanche 4 juin, A. 2, 11 h. 40.

L'HEURE DU VIDÉODISQUE

Le rêve d'Henri Langlois...

L A décennie du magnétoscope s'achève sur le vidéodisque, qui requiert l'intervention de l'Etat, se décompose en trois phases : archivage, diffusion, édition.

Le groupe envisage de créer une usine de métrage de vidéodisques, appliquant le procédé Thomson, qui réclame de sa part un investissement de 18 millions de francs. En contrepartie, il demande l'inscription au budget de 1979 d'une loi-programme de trois ans affectant 10 millions de francs annuels à l'archivage du patrimoine audiovisuel selon cette technique. Cette somme serait répartie entre l'Institut national de l'audiovisuel et le Centre national de la cinématographie, principaux détenteurs des archives. Edilab souligne qu'il ne demande pas de subvention, mais propose une transaction commerciale présentant des avantages réels pour les deux parties.

Outre ses capacités de programmation (appel d'une séquence, arrêt sur image, sous-titrage en dix langues, deux pistes monostéréos) la matrice mise au point par Thomson, adaptée aux procédés couleurs européennes (PAL et SECAM), permettra une duplication universelle : bande magnétique, vidéocassette, film ou vidéodisque. Le coût de l'écriture est estimé par Edilab à 5 000 francs hors taxes par « litre », soit quarante-cinq mille images ou trente minutes. Ces trois engagés, le prix de revient de la copie sur vidéodisque ne dépasserait pas 20 francs l'unité, contre 2 000 francs actuellement pour un film de 18 mm standard, 1 000 francs pour le super-8 et 500 francs pour une vidéocassette 3/4 de pouce.

A terme, cette compression des coûts ne présente d'avantages qu'en fonction d'une diffusion large. Or l'appareil de lecture optique de Thomson-C.S.F. risque de décourager des usagers institutionnels eux-mêmes, puisque son prix de vente prévisionnel tourne autour de 20 000 francs. Pour sa part, Edilab préconise un prix maximum de 8 000 francs, seul au-delà duquel la concurrence de la vidéo, qui présente l'avantage d'un double produit (enregistrement/diffusion), menace de luer dans l'œuf le vidéodisque français.

Une longévité de plusieurs siècles

Insensible aux variations atmosphériques, pratiquement indétruite, dotée d'une définition électronique de haute fidélité (bande passante de 6 MHz), la matrice en nickel pur permet offrir les meilleures garanties de conservation. Alors qu'un film noir et blanc, stocké dans des conditions optimales, n'a qu'une durée de vie de cinquante ans, qui s'abaisse à vingt ans pour la couleur et à dix ans pour les vidéocassettes, la matrice de vidéodisque bénéficie, d'après les ingénieurs de Thomson, d'une longévité de plusieurs siècles. La polymère audiovisuel pourrait échapper ainsi à la dégradation irréversible qui le ronge aujourd'hui, malgré de constantes interventions chimiques. On songe à la lutte contre l'érosion qu'Henri Langlois a menée toute sa vie pour sauver in extremis des films menacés de disparition. Son rêve, désormais, est de portée de la main.

Le rapport de M. François Lesterlin apporte pas de précisions sur le déroulement de la troisième partie de son plan : l'édition de masse, prévue pour 1986. Celle-ci, selon le tribunal de la mise au point d'une seconde génération de lecteurs optiques, meilleur marché, et des progrès de Thomson-C.S.F. en matière d'« audio-disques ». Le secret de la réussite réside peut-être dans cette ultime donnée : capable de garantir une qualité d'écoute supérieure aux rêves des plus fanatiques mélomanes, le lecteur optique est-il même de supplanter la chaîne hi-fi et d'offrir, à son tour, le bénéfice d'un « double produit ». Mais les accords secrets qui lient entre eux les grands de l'électronique permettront-ils à Thomson de s'aventurer sur ce terrain ?

XAVIER DELCOURT.

MAL, C'EST FINI

Ainsi, il n'y aura pas de cinquième émission. Hier, de nos jours, pas de débat sur les « suites » du grand « remblaiement de l'histoire » comme il en avait été question, pas de discussion en direct sur les différents courants de la vie. La direction de la troisième chaîne en a décidé ainsi. Elle craignait, disait-elle, de laisser les téléspectateurs sur une série trop longue. Ce fut du moins la raison invoquée pour stopper brusquement aux élections de juin 1968 cette série qui devait déboucher sur aujourd'hui, d'où le récit de deux des comiques, Gérard Genega et Raphaël Sorin (Le Monde, daté 30 avril 2002), et la promesse faite à André Frossard et Pierre-André Boutang : on verrait, on apprendrait les réactions, bonnes ou mauvaises. Elles furent excellentes. Alors ? Eh bien oui, pas de cinquième émission. Pourquoi ? « Cela n'a pas paru sélectif » à la direction. — C. H.

Écouter-voir

● CONTES A VIVRE DEBOUT : SAINT-ETIENNE VILLE SECRETE. — Mardi 6 juin, TF 1, 21 h.

A Saint-Etienne il ne faut pas parler de la mine : les puits ont été fermés. A Saint-Etienne, on murmure que la manufacture est en crise et que l'essor du textile appartient au passé. A Saint-Etienne, dans le temps, on était fier de produire les meilleurs cycles : le marché du cycle a évolué. On se vantait de fournir des armes : les marchands de canons font la loi et veulent autre chose que les fusils de chasse. Restent pour maintenir la « renommée » les « Verts » qu'on porta en triomphe jusqu'aux Champs-Élysées. Derrière la rampe, où les trottinettes du football II y a une grosse ville, un peu triste l'hiver, assez encaillée.

Dans la série « Contes à vivre debout » cette bonne enquête permet de faire une visite et d'écouter ce que

disent de Saint-Etienne un P.-D.G. local, un armurier, un syndicaliste, un mineur. Sociologique.

● TÉLÉFILM : LA VIGNE A SAINT-ROMAIN. — Mercredi 7 juin, TF 1, 21 h.

Une fantastique performance d'acteur. Dirigé par Jean Pradinas, Jacques Doufilho joue les prophètes de village, les devins avinés. Autour de lui des paysans promèment de fermes en prés des trognons, des dégaines à la Bruegel. Le marché, l'école, la mairie, le café.

La vie d'un gros bourg que ces dons de vocation vite cédèrent dans la région dérangent et arrangent tout ensemble.

● MAGAZINE : AUJOURD'HUI MADAME. — Jeudi 8 juin, A. 2, 14 h.

La nouvelle formule proposée par l'équipe d'« Aujourd'hui madame » consiste à mettre « courtisane » en

cause une personnalité, un organisme ou même une idée. Pour ce banc d'essai, Gisèle Hallm, présidente du mouvement Choisir, est l'invitée et l'accusée. Régine Desforges joue le rôle du procureur, François Mallet-Joris prend sa défense, et trois téléspectatrices représentent les jurés.

Il faut espérer que ce procès posera les vraies questions sur l'avortement, le viol et la libération des femmes et que les animateurs évitent de s'interroger une fois encore sur la nécessité de bousculer les sujets tabous.

● DRAMATIQUE : UN ENNEMI DU PEUPLE. — Vendredi 9 juin, FR 3, 21 h. 30.

Réalisé par Bernard Rothstein, un épisode de la Révolution française à la campagne. Le maire et plusieurs riches propriétaires, trompant la confiance des responsables révolutionnaires du district, font conduire à la guillotine le curé du

village qui soutenait, en fait, les paysans pauvres, la Constitution républicaine et la réforme agraire. Le curé est joué par Roger Planchon.

● TÉLÉ-CLUB : YVETTE. — Vendredi 9 juin, A. 2, 22 h. 55.

Yvette est une nouvelle cruelle et tendre de Guy de Maupassant. C'est l'histoire d'une jeune fille qui découvre tardivement la corruption de son environnement. Etude de mœurs et de caractères, cette dramatique, adaptée par Armand Lanoux et réalisée par Jean-Pierre Marchand, dépeint l'homme de plaisir. Mais il s'agit aussi, pour Maupassant, de tracer un portrait de la femme.

Ce télé-film, dont les images évoquent les toiles de Renoir ou de Seurat, est remarquablement interprété par Marc Michel, France Dougnac et Martine Sarcey. Il a déjà été diffusé deux fois, en avril 1971 et en février 1976.

● LES GRANDS PROCÈS : LE PAIN ET LE VIN. — Samedi 10 juin, A. 2, 20 h. 45.

En 1847, dans un petit village de l'Indre, trois charrettes chargées de blé sont arrêtées devant une uberge. Des paysans regardent, s'ondaient, c'est l'émeute. Deux morts. Le procès des paysans, point de départ de l'émission de Pierre Desgrupes, pose en réalité trois questions précises : Est-ce qu'une révolte de pauvres bougres peut faire la révolution ? La justice est-elle neutre ou le reflet idéologique du pouvoir ? Que révèle-t-elle (ce discours) de la société de l'époque ?

Traité dans les tons sépias, comme les premières photos, ou en noir coloré de bleu de rouge, ce procès, qui va du souvenir à la reconstitution, du présent passé au passé reconstruit sur le mode de la fiction, est brillamment raconté. Pourtant la démonstration reste un peu froide. On n'« accroche » pas vraiment.

Les films de la semaine

● VIVA L'ITALIA, de Roberto Rossellini. — Dimanche 4 juin, TF 1, 17 h. 50.

Comment, à la suite de l'expédition de Garibaldi, en 1860, le royaume des Deux-Siciles fut arraché aux Bourbons et rattaché à la monarchie constitutionnelle de Piémont-Sardaigne. Ce n'est pas l'épopée du Risorgimento, mais une chronique historique s'attachant à l'authenticité, à la vérité des hommes, des caractères et des mœurs. Une œuvre d'explication et d'analyse qui annonce magistralement la Prise du pouvoir par Louis XIV et tous les films d'histoire tournés ensuite par Rossellini pour la télévision.

● LE MAÎTRE DES ÎLES, de Tom Geary. — Dimanche 4 juin, TF 1, 20 h. 30.

Intrigue de roman-feuille anglo-saxon. Trente ans de la vie d'un aventurier, pionnier de la colonisation américaine à Hawaï, à la fin du dix-neuvième siècle. Tom Geary a mollement conduit un récit dont les péripéties romanesques — et il y en a ! — sont toutes traitées de la même manière appliquée. Même Chariton Heston déçoit.

● THE PENALTY (SATAN), de Wallace Worsley. — Dimanche 4 juin, FR 3, 22 h. 35.

Un festival Lon Chaney y ne pas manquer. Les films, tel celui tourné en 1920, sont très rares et l'acteur était génial dans ses rôles de monstre exécuté et souffrant dans le crime à la mesure de l'amour fou qu'il éprouvait pour des femmes trop belles. Mutité des jambes dans The Penalty — les infirmités font partie de sa mythologie, Lon Chaney pose pour la statue de Satan après la chute et ruine de sombres projets au sein des bas-fonds de San-Francisco. Un délire.

● MON ÉPOUSE FAVORITE, de Gordon Kahn. — Lundi 5 juin, TF 1, 20 h. 30.

Bien que Gordon Kahn, homme de théâtre et scénariste passé à la mise en scène de films, n'ait pas manqué d'idées, on attribue plutôt la réussite de cette comédie américaine, dans l'étude loufoque des rapports conjugaux, à Leo McCarey, qui en fut le producteur. Il est vrai que Cary Grant et Irene Dunne reforment avec brio le couple

vedette de Cette sacrée vérité. De toute façon, c'est très drôle.

● VERDICT, d'André Cayatte. — Lundi 5 juin, FR 3, 20 h. 30.

Famphlet outrageusement mélo-dramatique contre l'institution judiciaire française. Cayatte démontre qu'un président de cour d'assises peut user et abuser de son pouvoir, manipuler le jury. Il s'en prend aussi à l'article 363 du code pénal. De cette grosse artillerie, on retiendra surtout : les canonnières Jean Gabin et Sophia Loren s'affrontant vigoureusement et donnant une certaine épaisseur psychologique à des personnages que le scénario avait faits bien invraisemblables.

● CINQ HOMMES ARMÉS, de Don Taylor. — Mardi 6 juin, FR 3, 20 h. 30.

Western tourné en Italie par un ancien jeune premier américain qui cherche à imiter Sergio Leone. C'est absolument sans intérêt.

● MARSEILLE CONTRAT, de Robert Parrish. — Mercredi 7 juin, FR 3, 20 h. 30.

Un policier américain cherche à démanteler, hors la légalité, un réseau de trafic de drogue à

Marseille. Parrish a tourné, avec une technique impeccable, des scènes de poursuite, une course de voitures, des meurtres et des fusillades évidemment spectaculaires. Les vedettes exécutent leurs numéros de prestige.

● LE SAUT DE L'ANGE, d'Yves Boisset. — Jeudi 8 juin, TF 1, 22 h. 40.

Les recettes de Boisset pour faire croire qu'il réalise un film politique : réclat policier « l'américain » trépidement de comptes entre truands, vengeance d'un homme meurt dans ces affections) s'entreouvrant sur une ordure sociale (les dessous d'une campagne électorale). En fait, une série noire revêtue d'une exécution d'action pure. Boisset a perfectionné depuis son système sans devenir, pour autant, le Francesco Rosi du cinéma français.

● BLOW-UP, de Michelangelo Antonioni. — Jeudi 8 juin, FR 3, 20 h. 30.

Cannes 1967 : Antonioni remporte avec Blow-up, le Grand Prix international du Festival de Cannes que l'Apprenti narratif du recevoir en 1960. Le temps

n'est plus à la découverte. Malgré la maîtrise de la mise en scène, la beauté plastique des images, Blow-up, film sur le voyeurisme, tourné à Londres, souffre à ce qui était alors la mode la plus « in » : la révolution des mœurs en Angleterre. La mini-jupe, Carnaby Street et les photographes esthètes exécutant une danse de possession sur leurs modèles. Un certain snobisme.

● COMMENT REUSSIR QUAND ON EST CON ET PLEURNI-CHARD ? de Michel Audiard. — Dimanche 11 juin, TF 1, 21 h.

Ou plutôt, comment rater une comédie lorsqu'on se moque complètement de son scénario, de sa mise en scène et du public. L'anticlimaxisme d'Audiard ressemble facilement à du mépris. Heureusement qu'il y a Jean Carmet...

● L'INCENDIU, de Tod Browning. — Dimanche 11 juin, FR 3, 22 h. 35.

Lon Chaney, l'ux plus vrai manchot dans l'univers d'un curque filmé par Tod Browning. Meurtre, mutilation et amour fou (pour John Crawford) Vin-

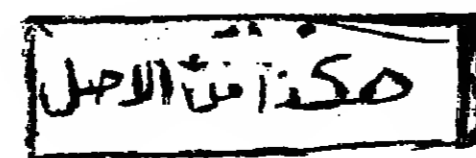
cente poésie de l'étrange et du grotesque. Lon Chaney a-t-il été jamais plus admirable que sous la direction de l'auteur de Freaks ?

● CHIENS PERDUS SANS COLLIER, de Jean Delannoy. — Lundi 12 juin, TF 1, 20 h. 30.

Les pavés trop lourds des bonnes intentions dans un film sur la réadaptation de la jeunesse délinquante librement adapté d'un roman de Gilbert Cesbron) qui fut brillamment et fermement exécuté par François Truffaut, alors critique de Arts. Un de ces mélodrames soudés comme on en voyait beaucoup dans les années 50, mieux fait d'ailleurs, que ceux de Ralph Habib et quelques autres. Il n'est resté guère que la composition de Gabin.

● TOBROUK, d'Arthur Hiller. — Lundi 12 juin, FR 3, 20 h. 30.

Film de guerre romanesque où l'on voit des juifs allemands mener une opération de commando avec des soldats britanniques contre les résistants d'essence de Rommel à Tobrouk. Une action passionnante et des morceaux de bravoure.



Vertical text on the right edge of the page, possibly from another page or a sidebar, including dates like 'Samedi 3 juin', 'Lundi 5 juin', 'Mardi 6 juin', and 'Mercredi 7 juin'.

سكزات الامم

SOCIÉTÉ

TÉMOIGNAGE

Comment est décidée l'expulsion des jeunes Algériens

Ayant vécu pendant plus de quinze ans avec les jeunes émigrés des bidonvilles, puis des cités de transit de Nanterre, et résidant maintenant en Algérie, le mo raconte dans une position privilégiée pour observer la politique actuelle d'expulsion de la France.

été condamné; peu importe, s'il a été condamné que, en un ou deux ans, il ait fait preuve de la volonté de se réinsérer dans la société.

Le pouvoir de la police est exorbitant, ce serait comme si, dans la justice, la même personne était chargée de l'instruction, du jugement et de l'exécution. Cela ouvre les portes à toutes sortes d'arbitraires. J'ai personnellement entendu certains fonctionnaires dire: «Telle famille, je ne veux plus en entendre parler!», ou bien: «S'il ne fait pas ce que je lui dis, je l'expulse». Ce n'est plus le ministre qui décide, c'est le lampiste.

En prison

L'expulsion n'est automatique et sans appel que pour ceux qui n'ont pas de relations, car celui qui a des appuis dans les milieux hauts places arrive presque toujours à obtenir un sursis d'exécution, j'ai pu moi-même plusieurs fois recourir à cette «procédure». On m'a dit que le ministère était évangélique par de telles demandes, et la encore c'est l'arbitraire, tout dépend de l'influence de la personne qui intervient. Dans une démocratie, la loi devrait être la même pour tous; ici, au contraire, ce n'est qu'un jeu d'influences.

Jusqu'en décembre, le jeune émigré se retrouvait dans la prison clandestine du dépôt, dans l'île de la Cité, à Paris, et là, il restait parfois huit jours. Maintenant, c'est tout à fait légalement qu'il peut être détenu sans jugement pendant huit jours, en attendant d'être acheminé vers son pays.

Quand il arrive à Alger, il cherche ses amis et c'est ainsi que je le rencontre. Rien ne s'oppose à ce qu'il reste en Algérie, il est même décidé un jour ou l'autre à y revenir, mais il veut en choisir la date et, neuf fois sur dix, dès son arrivée, il n'a qu'une pensée, c'est de retourner en France. Et souvent il y arrive. Ou il part clandestinement en direction de la Tunisie et de l'Italie, et s'il est pris par les douaniers algériens, il fera un mois de prison. Ou bien il se procure des papiers français ou algériens sur les-

quels il met sa photo, ce n'est pas trop difficile.

C'est là que l'on voit l'inefficacité de ces mesures d'expulsion. Le jeune qui est parti était connu, celui qui revient est clandestin. Le jeune qui est parti pourrait travailler, celui qui revient ne peut même plus s'inscrire dans les agences de travail temporaire. Il cherche à obtenir de faux papiers et, s'il n'y arrive pas, il ne lui reste que la solution de vivre en marginal.

On a voulu résoudre un problème, on n'a fait que l'aggraver.

Tôt ou tard, le jeune émigré sera pris ou dénoncé; il fera environ six mois de prison et sera réexpulsé. Je connais un jeune émigré qui a déjà changé six fois d'identité et de date de naissance et qui a fait six fois le voyage Algérie-Oranie, il est actuellement à Paris avec des papiers italiens. Une autre fois, il est venu en France avec les papiers d'un insoumis et il s'est fait réformer à sa place au fort de Vincennes!

Beaucoup de gens commencent à comprendre l'absurdité de ces expulsions. Certains magistrats s'occupent en liberté provisoire le jeune qui est en infraction à l'arrêt d'expulsion et diffèrent de mois en mois la date du jugement jusqu'à ce que le ministère de l'Intérieur se lasse et renvoie ses papiers au jeune émigré. Le personnel pénitentiaire a reçu plusieurs fois l'absurdité de l'incarcération de ces jeunes qui ne sont pas des délinquants, ou ne le sont plus depuis longtemps, et qui n'ont commis d'autre délit que celui de vouloir vivre avec les leurs. Les syndicats et les associations de soutien aux travailleurs immigrés ont souvent protesté.

Il est temps de songer à l'abrogation des ordonnances du 2 novembre 1945 et du 28 mars 1948 relatives à l'expulsion des étrangers. Rappelons que ces ordonnances avaient été promulguées en vue de permettre l'expulsion des anciens nazis qui s'étaient établis en France.

FRANÇOIS LEFORT, prêtre.

MÉTRO

On est entre hommes

Il y a quelques jours, dans le métro, Porte-de-France, qui conduit à un concert de pop music, Blue Oyster Cult, Pascal et Thierry se débattaient. Pascal, en slip, s'arrête. Le policier l'interrompt à nouveau. «Baise ton slip. Fais pas de simagrès, on est entre hommes. Pascal hésite encore. Le policier rigole trenchement: «Alors, tu le baisses, ton slip, ou il te fait que je t'aide?». Pascal s'excuse et puis Thierry lui sonne, un peu phobique, en tout cas humilié. Le policier continue: «Regardez moi ça, et ça se prend pour des hommes.

Les policiers ne trouvent rien. Thierry et Pascal font à leur concert. Et puis il sonne, un peu S.O.S.-Enfants (1) reconstruire leur petite avenue. Elle est banale et fréquente. Elle est en tout cas significative. Alors, encore une bavure ou bien le routine.

BERTRAND BOULIN.

(1) S.O.S.-Enfants: 322-35-35.

MONSIEUR ET MADAME

Voltaire et la lettre recommandée

Munie du carton violet, de ses papiers d'identité, et disposant du temps nécessaire à l'indispensable attente, je vais au bureau de poste de Fernex-Voltaire renvoyer une lettre recommandée adressée à Monsieur et Madame - Mon mari a un ami d'échapper à cette corvée.

Plus sensible que moi aux nuances de la langue française, et arguant qu'«et» n'est pas «ou», le préposé exige nos deux signatures avant de me remettre ladite missive.

Mais c'est mon mari qui m'a envoyée! Refus. - Je peux vous signer un papier qui vous déchargera de votre responsabilité. - Non. - Et le matin à la maison, quand le tuteur a sonné, croyez-vous que mon mari aurait été là? - C'est non. - A la banque, nous avons

un compte joint: une seule signature suffit. - Non. - Mon mari n'est pas libre, il a des horaires de travail qui correspondent aux vôtres. - Non. - Et vous faites attendre tout le monde derrière moi. - Hum! - Au moment où le gouvernement occupe d'humaine l'administration. - Si vous n'êtes pas contents vous n'avez qu'à aller voir ailleurs. Dialogue de sourds devant la statue de Voltaire, qu'on aperçoit de la fenêtre. A bout d'arguments, je rentre bredouille. Le mois prochain, nous célébrons centenaire de la mort de Voltaire; puisse l'esprit souffler un peu sur Fernex, et ce bon vent nous apporte un peu plus que des lassitudes!

BERNADETTE BRUYANT.

CADRES

Un salon du XX^e siècle

Le menu est de bon ton: évocateur du crabe, sauté d'agneau, bombe glacée. La conversation, pas toujours; on parle biologie de la lemna, intersexualité; on poursuit le «mythe des légendes, symboles de jeunesse et de félicité (on peut bien s'en passer; après tout dans le monde animal il n'y a guère que la macaque pour avoir les mêmes «petits ennuis» que la lemna); on évoque, sourde en coin, l'antique pour chez l'homme d'être castré. Odette Thibault, biologiste, féministe, co-édite avec Evelyne Sullerot le Fall féminin, parle, et cette petite femme grise, frêle, aux cheveux gris et au chapeau noir des plus stricts, ne mâche pas ses mots.

participants selon le vœu de l'invité et l'intérêt du sujet. Des dîners-conversations, précise l'animatrice, M. Jean Mandelbaum, et non des dîners-débats, car toute agressivité est bannie de ces rencontres. Mon désir était de retrouver et de faire retrouver le plaisir de la conversation, structurée bien qu'informelle, apprenant et tolérante, sérieuse dans le fond et divertissante dans la forme dont les salons français du dix-huitième siècle ont dû être un exemple éternel.

Une heure du matin

Les déserts moquetés de nos modernes pelées ont remplacé les lambris dorés des hôtels du faubourg Saint-Germain. Aux romanciers et aux philosophes se joignent aujourd'hui des hommes et des femmes, des architectes, des cinéastes - c'est Edgar Morin à Serge Maati, de Pierre Salinger à Anne-Marie Carrière, l'électrisme est triomphant. Mais l'ambiance y est, la relation anonyme est rompue entre le créateur et le consommateur. Et puis, quel prodige de réussir à faire lire - c'est la règle avant chaque réunion - le «pave» passionnant mais pas toujours digeste qu'est le Fall féminin à cinquante cadres débordés!

Quel prodige eussent de cueillir les gens à la sortie du bureau - les dîners commencent à 20 heures pile et les retardataires sont tués par le regard pour leur être aborder, tous soucieux professionnels et petites ambitions déposées au vestibule, des larres jusque-là inconnues! J'ai ainsi vu, à une autre réunion, les membres de Rencontres et Echanges pénétrer, entre truite fumée et filet de bœuf, dans les arcanes du mysticisme hindou. Puis, plongée dans une quasi-pénombre - bizarre impression dans une salle réservée aux repas d'affaires - se laisser attirer aux chermes envolants de la «tampours» indienne: une seule corde, une seule note, toujours recommencée, qui vous fait, dit-on, divaguer à la rencontre de vous-même. Certains costumes gris, assés en tailleur, restèrent, evoquant honnêtes, de glace. D'autres, tout simplement de la tête tendus que des petites dames très bien en oublient de cachier leurs jembes. A une heure du matin, on y était encore.

Une réunion un peu hors de l'ordinaire», edmet M. Mendelbaum.

Ce soir, à 23 heures, Odette Thibault se lève à la porte de l'hôtel, on l'este un moment à bavarder. «On se sent un peu moins bête on sortant», dit une secrétaire. «Je viens de Toulouse tout express», confie un métaphysicien plus âgé: «en province, vous savez, on n'est pas aussi gâté qu'à Paris.»

GUILLEMETTE DE SAIRIGNE.

Ils sont là une cinquantaine à l'écouter, plutôt jeunes, plutôt cadres, autour de la table où se font à cheval dans cette salle un peu anonyme d'un grand hôtel parisien. A ma droite, un dentiste. En face, une avocate. Et un ingénieur des ponts, des secrétaires, des fonctionnaires, beaucoup de professions libérales. Plus courageux, les hommes posent les premières questions. Les femmes suivent. Serait-ce là une donnée biologique?

L'animatrice relance le débat. Un journaliste? Non, le dirigeant d'une société de commerce international, un inlassable curieux qui, il y a six ans, décide de faire porter à ses amis et relations les rencontres que sa vie professionnelle et privée lui permettaient de faire. C'est l'association Rencontres et Echanges, forte aujourd'hui de trois cents membres. D'où le dîner de dîners organisés chaque année avec, de dix à cinquante

ERRATUM. - Le nom de l'auteur de l'article intitulé «Confession: j'ai été violé» (Le Monde d'aujourd'hui), daté 28-29 mai) a été mal transcrit. L'auteur est Pierre Lamballe, auteur de Drame en 4^e top (Presses de la Cité).

Le Monde Service des Abonnements 75427 PARIS - CHATELAIN 89 C.C.P. 4267-23 A E O N N E M E N T S 3 mois 5 mois 12 mois 120 F 210 F 360 F FRANCE - DOM. - TOM. 12 F 210 F 360 F TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 285 F 390 F 575 F 780 F (par messages) BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE 145 F 255 F 385 F 510 F II - TUNISIE 120 F 240 F 360 F Par voie aérienne Tarif sur demande Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) n'ont bien entendu pas de délai de paiement. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (de 2 à 3 semaines ou plus): nos abonnés sont invités à formuler leur demande au service au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir connaissance de signer tous les noms propres en capitale d'impression.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants: Jacques Favart, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Imprimerie du Monde, S.r.l. des Italiens PARIS 12^e.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications: n° 57427.

PROSTITUTION

Enfants perdus du 18^e arrondissement

(Suite de la page 9.)

Pour «vivre l'enfant», on boit, on offre des boissons alcoolisées, et l'argent coule comme du sabla. Mais c'est un piège à la prostitution est un suicide? Je n'ai pas de projet, convient Paul, qui s'est prostitué aux quatre coins de Paris avant de s'établir sous l'enseigne d'un cabaret minable, mais d'autres peuvent en avoir. Il évoque, avec un peu d'ironie, les «Bésalannes»: cinq ou six jeunes travestis attirés au-delà des murs par l'argent facile. «Elles» ont un plan, elles veulent monter une affaire - la-bas. Chacune a son plan, elles retournent au Brésil pour leur renouveler leur carte de séjour. Exemples. Prostitutionnelles.

David eussit, presque un enfant, lui consciencieusement son métier: «Il y en a qui en profitent pour voler le portefeuille du client. Ils cassent le travail, et les types préfèrent se rapatrier du côté de la rue Saint-Anne où les jeunes se prostituent dans des boîtes: où, pour eux, c'est plus sûr. David a fini par elmer son coin de bitume.

«Le dix-huitième c'est comme la merde qui attire les mouches. Ce quartier me rend malade, mais je l'aime», confie Dominique (il vient d'être condamné à trois ans de prison pour émission de chèques sans provision), c'est là que j'ai connu mes petites misères, mes succès aussi. «Vie ou jour le lendemain lance leurs S.O.S. Ils ne savent où aller, explique le directeur d'un centre d'accueil situé dans le quartier, et certains, pour un sandwich, ils se sont embarqués par un adulte. Il leur arrive de rencontrer un travail avec qui ils se «mettent en ménage» et qui les initie. Ou ils tombent dans la gueule du loup.

Un éducateur explique: «Vidés sa lanterne d'un établissement de jeux tout proche. Là, le «loup»

surveille les enfants qui, un ciel eût le flipper, attendent l'occasion d'une passe. Ceux qui tombent dans le «rêve» s'en échappent difficilement. Ce sont évidemment les plus démunis. Au début, pour les approcher - il - leur prête de l'argent, des vêtements si après - il - les ramène pour se faire solder et rembourser. Il a fait violer un jeune de treize ans par cinq adultes parce qu'il n'avait pas voulu se soumettre. Nous avons recueilli l'enfant après - il pleurait, il croyait qu'il était «ancêtre».

Le trafic des «kermesses» n'est pas facile à réprimer - Nous ne

pouvons pas fermer d'autorité ces établissements, explique M. Ernest Lefevre, contrôleur général, chef de la brigade des mineurs de la préfecture de police, qui d'ailleurs doute de l'existence d'un tel réseau. En ce qui concerne la prostitution de jeunes garçons, il est très difficile de constater les faits: le tigre n'est pas facile à tuer, car il passe par l'acte se fait son domicile de l'adulte le plus souvent. D'autre part, on ne peut établir le recensement puisque c'est le mineur qui est recherché, il faut donc que le mineur dénonce son client, ce qui est inacceptable.

«J'aime trop ma liberté»

Aux six affaires de prostitution de jeunes garçons n'arrivent-elles que rarement sur le bureau des juges? «Pratiquement nous n'en avons pas, reconnaît M. Rousselot, juge au tribunal pour enfants de Paris, chargé du dix-huitième arrondissement, mais la prostitution des enfants existe. A n'en pas douter, c'est la plupart du temps, le fait des enfants d'immigrés qui éprouvent de grandes difficultés d'adaptation, les petits Arabes du quartier de la Goutte-d'Or qui vivent dans des conditions déplorables. Si par extraordinaire un cas se présente à nous, nous prenons généralement une mesure d'éducation en milieu ouvert. Les temps sont donc loin d'un juge du tribunal pour enfants de Paris faisant saisir les vêtements des prostituées qu'on lui déferait et ornait de les brûler dans la petite cour du Palais. Les mesures sont aujourd'hui moins répressives qu'autrefois. Elles sont pour certains mineurs avec qui nous sommes en contact, nous les envoyons en ruge, nous les retrouvons aussitôt après, se désole le commissaire Lefevre pour qui, cependant, la prostitution des enfants de moins de quatorze ans, n'existe pas en France. Nous

ne sommes pas le côté ouest des Etats-Unis. En 1977, nous n'avons enregistré que cent onze interpellations de mineurs - garçons ou filles - se livrant à la prostitution.

Pour Mme Apellien, psychiatre, directrice de la consultation de l'Arbis Sec, dépendant de l'éducation surveillée, et qui, durant de nombreuses années passées au centre d'observation de Savigny-sur-Orge, a pu intervenir auprès de mineurs «en danger», les caractéristiques actuelles des jeunes délinquants résident dans leur tendance à devenir des délinquants polymorphes. «Autrefois, explique-t-elle, les jeunes commettaient un seul délit; à présent, ils peuvent à la fois voler, prendre de la drogue, se prostituer... Puis le développement de l'adolescence est plus désarmant qu'avant, ils sont plus précoces sur le plan physique, mais leur psychisme ne suit pas. Enfin, le fondement de la prostitution, c'est un sentiment d'abandon que les jeunes éprouvent et qui remonte à leur enfance, à quoi s'ajoute une image très mauvaise d'eux-mêmes. Alors, ils se sentent rejetés et se mettent en marge.»

Luc a trois ans de plus. Il fait, dit-il, le trottoir depuis l'âge de treize ans, et sa vie tourne en rond sur la place Pigalle: «Les plaisirs? Je ne vais pas au cinéma, jamais au restaurant, je dors, je fais le tapin, je bois Paris d'ici? Des clients m'ont proposé de m'assommer. J'ai refusé. J'aime trop ma liberté.»

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) En argot: voler un portefeuille.

LETTRES

DEUX DISPARITIONS

Le romancier soviétique Iouri Dombrovski

Nous apprenons la mort de l'écrivain soviétique, Iouri Dombrovski, survenue à Moscou le 27 mai. Il était âgé de soixante-neuf ans. Iouri Dombrovski... Un nom qui ne dira pas grand-chose à beaucoup. Une des plus grandes figures, pourtant, des lettres russes.

Il va y consacrer plus de dix ans : exactement du 10 décembre 1954 au 5 mars 1973. Et, pendant ces dix ans,

L'écrivain algérien Malek Haddad

L'écrivain Malek Haddad est décédé vendredi matin 2 juin à l'hôpital Mustapha, à Alger, des suites d'une longue maladie. Il était secrétaire général de l'Union des écrivains algériens.

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE Lourde fin de semaine à Roland-Garros

Journée de grisaille, vendredi 2 juin, à Roland-Garros où l'averse tropicale vint rafraîchir la terre battue. Seules en émergence sur le central deux exécutions capitales : celle de l'espoir français Pascal Portes, dix-neuf ans, par le matricule au service à 200 à l'heure Roscoe Tanner (6-3 6-0, 6-1) et celle du jeune Américain Fagel par le destructeur indestructible Bjorn Borg, tête de série n° 1 et grand favori des Internationaux de France (6-0, 6-1, 6-0).

A L'HOTEL DROUOT

VENTES Lundi S. 1. - Tableaux. S. 2. - Tableaux modernes. S. 3. - Monnaies, bijoux, argentaria. S. 13. - Grav. tabis, moules anc.

LE PROGRAMME DU WEEK-END SAMEDI COURT CENTRAL - Gostetov - Gehring - Adam - Rodas. VIAS-NOVA - Stockton - Tarver. COURT A - Orantès-Smid; Solomon-Gildemeister; Halston-Smith contre Gottfried-Hausler.

TROP DE LIVRES ET DE DOCUMENTS

L'épuration dans les bibliothèques

Les bibliothécaires sont confrontés à un problème de plus en plus complexe : comment concilier l'usage immédiat et l'usage futur des documents, comment assurer qu'un document ayant été publié dans les années futures sera communiqué à un lecteur. La conservation implique l'élimination. Ce problème a été au centre des travaux du congrès de l'Association des bibliothécaires français qui vient de se réunir à Versailles (1).

Une distinction importante est à faire entre « épuration », destruction imposée par l'heure des documents, et « élimination » volontaire par manque de place.

DANIELÉ DEGEZ.

PRESSE

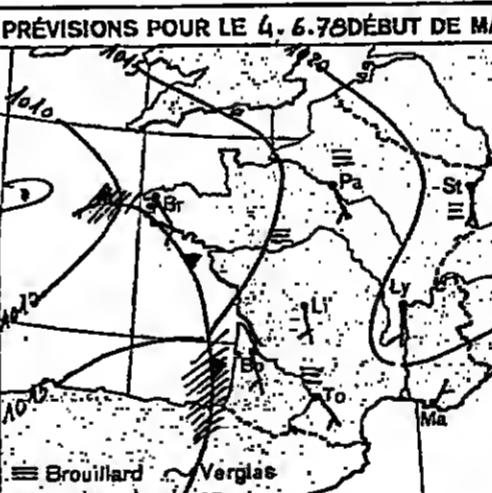
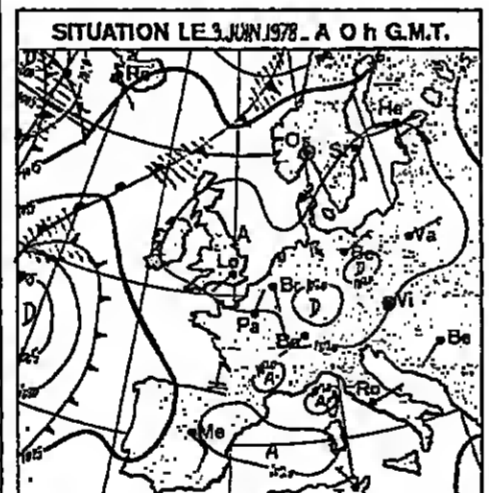
UN GROUPE DE L'« ACTION NATIONALISTE » PÉNÈTRE DANS LES LOGAUX DU « MONDE »

Cinq personnes ont été interpellées vendredi 2 juin en début d'après-midi, dans les locaux de notre journal et dans les rues avoisinantes (nos dernières éditions du 3 juin). Il s'agissait de militants jeunes pour la plupart - appartenant à un mouvement intitulé « Équipe-forme d'action nationaliste (FAN) » et venus parmi un groupe d'une vingtaine de personnes évaluer des tracts à l'intérieur des locaux du journal. Invités à quitter les lieux, certains d'entre eux l'ont fait de bonne grâce, mais plusieurs s'y sont refusés et ont dû être reconduits à l'extérieur par des membres du personnel. Quelques instants plus tard - sur l'instigation d'un meneur plus âgé - plusieurs membres du groupe ont tenté à nouveau de pénétrer dans les locaux du Monde. Au cours des bousculades qui eurent alors lieu, un de nos collaborateurs a été blessé légèrement à la tête, et une porte vitrée a été brisée.

Notre journal a déposé une plainte pour agression. D'autre part, notre collaborateur blessé, Michel Kajman - à qui un

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 juin à 0 heure et le dimanche 4 juin à 24 heures. L'air chaud, humide et souvent instable continuera à évoluer lentement d'ouest en est.

MOTS CROISÉS

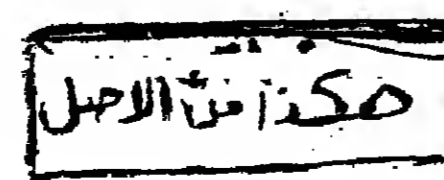
PROBLEME N° 2090 Horizontalement I. Parle du nez; Base harmonique. II. Affection partagée. III. Importé par d'anciens navigateurs; Ne se fait pas du jour au lendemain. IV. Grand plateau; Lettres de démission. V. Symbole; Font changer de couleur. VI. Inspiration; est venue à manquer. VII. De; Pareil. VIII. Na pas sa place dans la réaction. IX. Manquent totalement d'expression; Abréviations. X. D'origine verbale; Donne plus d'éclat à une carte. XI. Tout finit par craquer quand elles deviennent trop fortes. Verticalement 1. Opposé à tout point de vue; Saut. 2. Fait monter la mou-

Jazz Les rev

Formes Dessins et p

Théâtre

Le Monde des Philatélistes



سوزنا الحزن

EQUIPEMENT

LES CONFLITS AUX USINES RENAULT

La C.G.T. veut reprendre les négociations interrompues par la direction

En raison des conflits en cours aux usines Renault de Cléon (Seine-Maritime) et de Flins (Yvelines), la direction de la Régie a décidé, le vendredi 2 juin, de suspendre les négociations salariales engagées depuis trois semaines avec les organisations syndicales et de fermer, du lundi 5 juin au mercredi 7 juin, son établissement des Yvelines (nos dernières éditions datées 3 juin). Elle a d'autre part introduit des procédures en référé pour demander l'évacuation des usines de Cléon et de Flins.

était envisagé ce week-end à Billancourt. De son côté, la C.G.C. de Renault-Billancourt a affirmé, dans un communiqué publié vendredi : « Des négociations ne peuvent avoir lieu dans un climat d'incertitude. En conséquence, le syndicat C.G.C. fait appel à la responsabilité et au bon sens de toutes les parties en présence pour le règlement du conflit dans certaines usines et la reprise des négociations auxquelles notre syndicat est attaché et aux termes desquelles le personnel de responsabilité tout entier n'entend en aucun cas faire les frais. » Enfin, à Cléon, huit délégués syndicaux ont été assignés en référé par la direction de l'entreprise pour « entrave à la liberté de travail » (décision lundi) et, à Douai, les ouvriers ont refusé de travailler sur les pièces venues de Flins et ont débrayé en signe de solidarité.

CLÉON : sous la garde des piquets de grève

De notre correspondant

Rouen. — Cléon, le vendredi 2 juin, 18 h. 30. Un drapeau rouge flotte sur le poste de garde. Une large banderole proclame l'usine occupée. De solides chaînes verrouillent les grilles. Ils sont quelques centaines d'O.S. répartis en plusieurs équipes à l'extérieur des usines Renault à Cléon (Seine-Maritime) et à Douai.

ceptés dans les ateliers. Déjà à ce moment, un petit noyau de « chus », surtout composé de jeunes, a proposé l'occupation mais les directions syndicales ont refusé. Et puis, mardi dernier, même groupe actif, peu soucieux des principes de lutte, a une première fois passé la nuit dans l'usine, provoquant de vives répliques des syndicats et particulièrement de la C.G.T., pour qui il était hors de question « qu'une minorité impose sa volonté à une majorité ».

L'atmosphère est à la détente. Les discussions sont rares. Les responsables syndicaux absents. Un particulier vient assurer les grévistes de son soutien avec deux bouteilles de champagne et une boîte de cigares : « J'étais déjà venu en 1963 », explique-t-il. La deuxième nuit d'occupation de l'usine Renault à Cléon (Seine-Maritime) s'annonce calme.

Mais, jeudi, les « appareils » syndicaux « constatent la persistance du ras-le-bol des ouvriers » et organisent un scrutin à bulletin secret. Si les abstentions sont très nombreuses, une majorité, cependant, se dégage pour un grève de vingt-quatre heures reconductible. Un vote à main levée suit le défilé dans les ateliers. Impossible de savoir combien de travailleurs y participent, mais l'occupation est décidée, les grilles fermées, les piquets de grève mis en place.

LE MANS : SITUATION APPAREMMENT CALME

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Aux usines Renault du Mans où le personnel a soutenu en 1968, explique-t-il. La revendication, la situation est pour l'instant apparemment calme. Cependant, le syndicat C.G.T., qui suit attentivement le développement de la situation, a pris position dans un communiqué. Soulignant que « si les travailleurs réagissent, c'est que c'est la seule voie possible et qu'il faut en faire le choix », la C.G.T. ne considère que les profits et le communiqué syndical conclut par un appel aux travailleurs de l'usine à « discuter entre eux, s'informer auprès des militants de la C.G.T., pour dire comment ils pensent contribuer à débouquer la situation ».

Vendredi matin, deux cents agents de maîtrise tentent de pénétrer dans l'usine. L' affrontement est brutal et bref. Les pièces de moteur ont volé, les extincteurs et les lances à incendie ont été utilisés. Bilan : quelques blessés légers. C'est un climat d'insécurité qui a conduit les ouvriers à rentrer chez eux », commente un cadre. « C'est ce type de provocation patronale qui doit nous inciter à la vigilance pour que nous obtenions satisfaction », explique un occupant. La direction a intenté un procès en référé à huit délégués syndicaux pour atteinte à la liberté de travail. Le jugement sera rendu lundi 5 juin à 9 heures.

Ni lock-out ni chômage technique une nouvelle tactique de la direction de la Régie

Nouvelle tactique de la direction de Renault : la décision de fermer l'usine de Flins n'est, affirme-t-elle, ni un lock-out ni une mise en chômage technique. Il s'agit simplement d'un « report de séance de travail ». La direction entre les formules est juridiquement importante.

La Régie n'a pas choisi, cette fois, la voie du chômage technique. A-t-elle eu recours au lock-out ? Selon les spécialistes, cette méthode constitue une sorte de « grève patronale », en riposte à l'acdon des salariés. L'employeur ne se trouve pas exonéré, dans ce cas, de son obligation de rémunérer les salariés privés de travail. La direction Renault n'a pas utilisé le terme, à l'instar de bien d'autres employeurs qui refusent, du moins en France, d'employer l'expression même si, dans les faits, cette riposte-type est bien connue.

L'employeur qui a signé un contrat de travail avec des salariés doit, d'après la loi, leur fournir une occupation et une rémunération. S'il démontre qu'il n'est pas en mesure de respecter ses obligations, il peut mettre le personnel en chômage technique : dans ce cas, il n'est pas obligé de payer ses ouvriers. Mais les tribunaux sont sur ce point très rigoureux. La Régie le sait pour avoir perdu un procès intenté par des employés de l'usine du Mans qui, mis en chômage technique lors de la grève, en 1969, avaient réclamé et obtenu le paiement des salaires.

La direction de la Régie a déclaré au comité d'entreprise de Flins qu'il s'agissait d'un « report de séance de travail ». En raison de la grève des ouvriers des grosses presses, qui n'a pas toujours été totale, des tôles ont été mal terminées. Avant de les envoyer sur la chaîne, dit le Régie, il faut les revoir et cela demande du temps... quelques jours. Ce qui explique, selon la direction, la cessation d'activité pour trois jours de l'usine de Flins. Comme il s'agit d'un simple report, il y aura plus tard récupération. Les salariés seront payés : ni mise en chômage technique ni lock-out.

« L'employeur, ont alors rappelé les juges, a l'obligation de procurer le travail promis et ne peut s'en décharger par une déclaration hâtive. » Selon différents arrêtés, l'employeur « doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la grève ou y mettre fin. Il doit recourir à l'ultime ressource du dialogue. » Il doit essayer de trouver du travail pour les non-grévistes, « obtenir l'évacuation de grévistes qui occupent l'usine » et même faire appel à d'autres salariés pour remplacer le personnel en conflit. Sinon, il ne peut prouver aux tribunaux qu'il était dans la

nécessité absolue de fermer l'entreprise. La Régie n'a pas choisi, cette fois, la voie du chômage technique. A-t-elle eu recours au lock-out ? Selon les spécialistes, cette méthode constitue une sorte de « grève patronale », en riposte à l'acdon des salariés. L'employeur ne se trouve pas exonéré, dans ce cas, de son obligation de rémunérer les salariés privés de travail. La direction Renault n'a pas utilisé le terme, à l'instar de bien d'autres employeurs qui refusent, du moins en France, d'employer l'expression même si, dans les faits, cette riposte-type est bien connue.

Ma seule arme, la démission

Le gouvernement met au point un projet de loi-cadre dont le but est de renforcer les pouvoirs et les responsabilités des collectivités locales, surtout des communes (« Le Monde » du 11 juin). Les domaines sont innombrables dans lesquels les élus locaux ont le sentiment de manquer cruellement de moyens pour organiser la vie quotidienne. Les affaires économiques et l'emploi en sont l'exemple le plus évident, comme en témoigne l'attitude de M. Maurice Tessier, maire de la commune d'Issé (Loire-Atlantique).

M. Tessier, soixante-deux ans, peut négocier en graine si anglais, mais d'Issé depuis cinq ans, après une vingtaine d'années comme adjoint, l'a eu de bout en bout dans cette affaire. « La seule fois où j'ai trouvé en face de moi quelqu'un de responsable, c'est à la manifestation du 23 mai, dit-il. Mes collègues avaient kidnappé un P.-D.G. et l'ont forcé à lire la liste des deux cent onze licenciés avant de le promener à manifestation dans le bourg pour lui montrer les maisons de ceux qu'il mettait au chômage. Ils étaient aussi venus ma chercher, mais le climat n'était pas à discuter. »

(De notre correspondant.) Nantes. — « Ce n'est pas un pouvre maire de campagne qui peut tenir quelques choses. Et puis, dans ces multinationales, on ne sait même pas qui est responsable ! »

« Une manne » Issé, c'est Atlas. L'usine apporte l'emploi, bien sûr, et c'est précieux dans ce secteur rural où on compte déjà près de sept cents chômeurs. Mais elle apporte aussi une contribution importante aux finances communales : 370 000 F de taxe professionnelle, plus de la moitié des impôts locaux en 1977. Une « manne » qui a permis de financer les équipements collectifs nécessaires à une commune de deux mille habitants avec de nombreux logements sociaux, un lotissement de cinquante pavillons, dont vingt H.L.M., un réseau d'assainissement, une salle omnisports, un foyer rural...

« La commune vivait : huit équipes de football, dix de volley-ball. S'il n'y a plus de travail, ces gens devront aller chercher ailleurs. C'est le problème qui est décuplé si l'usine ferme. Et on ne peut rien faire. Les syndicats avaient demandé eux conseils municipaux des communes concernées de démissionner en signe de solidarité avec les travailleurs. M. Tessier s'est résolu en dernier recours, les membres du conseil municipal ont refusé de démissionner. Il n'y a eu que la « carence des pouvoirs publics ».

« En 1975, il y avait six cents ouvriers. Pour le premier licenciement, on n'avait déjà rien pu faire. Cette fois, c'est inacceptable. L'usine est surchargée de commandes et « ils » licen-

ciant. C'est une restructuration... « Ils » veulent fermer... « Cette entreprise, M. Maurice Tessier, en connaît toute l'histoire. Petite bourgeoisie, puis industrie, la reconversion dans les plastiques dans les années 50, l'achat par Hutchinson en 1973, le développement, puis, brutalement, la perspective d'un gouffre sous les pieds.

« Pour moi, M. Tessier a été informé. Il a appelé, avec les syndicats, qui ont accepté de participer au groupe Hutchinson-Atlas, contribué par la Compagnie française de raffinage, elle-même sous la coupe de la Compagnie française des pétroles, dont l'Etat détient plus du tiers du capital.

LA RÉGIE DEMANDE L'ÉVACUATION DES DEUX USINES OCCUPÉES

(Suite de la première page.)

Le mouvement déclenché à Flins et à Cléon est trop important pour que l'on puisse prévoir une série d'explosions de mécontentement en chaîne, pensent les délégués, M. Seignou (C.G.T.), affirme, lui, que la poussée de la fureur des ouvriers des presses et des ateliers de montage « illustre, parmi d'autres signes, le prolongement de l'exaspération ». C'est-à-dire, en effet, et bien des raisons de se développer : augmentation des tarifs publics, liberté des prix rendue aux industries, élargissement des discussions sociales, qui ont entraîné dans d'interminables préalables, tandis que les licenciements s'annoncent par milliers et que les chefs d'entreprises, en maintes occasions, réagissent brutalement ; expulsion de grévistes « sur le tas », poursuit contre des militants, etc.

La négociation dans la métallurgie, qui s'ouvrait précisément ce vendredi (lire page 20), ont confirmé l'érosion des perspectives patronales.

Le même jour, M. Edmond Malre, secrétaire général de la C.F.D.T., était reçu par M. Boulin. « Le gouvernement ne peut se contenter de laisser faire, a-t-il dit, en substance, au ministre du travail et de la participation. Il doit jouer son rôle en entreprenant des négociations dans tous les domaines. »

« Le réveil social ne pourra que s'empêcher si le patronat ne se décide pas à aller au fond des choses », a ajouté M. Malre.

De fait, le gouvernement et le patronat ont fait traîner les préliminaires de dialogue pendant tout un trimestre pensant, sans doute, gagner sans encombre le cap de la rentrée d'automne après le répit des vacances. Mais, il trop vouloir marquer son avantage, le pouvoir risque de rompre un tactique équilibre.

J. R.

Alsace Pour évacuer les déchets des potasses

M. P. SCHLEH PROPOSE LA CONSTRUCTION D'UN « SAUMODUC »

M. Pierre Schleh, président du conseil régional d'Alsace, sénateur G.D.S., vient de proposer au gouvernement la construction d'un « saumoduc » destiné à évacuer les saumures provenant de l'exploitation des mines de potasses d'Alsace vers les souterrains de Lorraine susceptibles de les utiliser.

M. Schleh suggère que soient affectés à la construction de cet ouvrage les 132 millions de francs que coûterait l'injection des saumures dans les sous-sol haut-rhinois, solution qui suscite l'opposition des écologistes et de nombreux élus. Jusqu'ici les saumures étaient directement rejetées dans le Rhin, contribuant dans une proportion importante à accroître le degré de salinité des eaux du fleuve et suscitant les protestations des autorités néerlandaises.

Paris - Genève en 1982 : trois heures et demie en T.G.V. — M. Pierre Pelissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., a annoncé au cours d'une conférence de presse récemment tenue à Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie, la mise en service du train à grande vitesse (T.G.V.) entre Paris et Genève pour 1982. La durée du voyage sera de trois heures et demie au lieu de cinq heures quarante-cinq minutes actuelles.

Important constructeur suisse d'appareils de levage de renommée internationale cherche CONCESSIONNAIRE exclusif pour la France disposant de capitaux ou organisation existante pour la vente, la distribution et le service après-vente de palans électriques, treuils et composants mécaniques pour ponts roulants. Formation technique et appui publicitaire assurés. Pour tous renseignements, écrire sous chiffre 06-115 047 PUBLICITAS, 48, rue Neuve, CH-2501 Bière, qui transmettra.

Paris M. Chirac veut créer deux zones industrielles

qui de Tolbiac et porte d'Aubervilliers

Pour lutter contre la « désindustrialisation » de la capitale, la ville de Paris va prendre différentes initiatives qui seront annoncées dans quelques jours par M. Jacques Chirac, au cours d'une réunion de presse. D'abord, une commission extra-municipale chargée d'étudier la « réindustrialisation » de Paris, présidée par M. Gabriel Kaspercuk (R.P.R.), adjoint au maire, et composée notamment de représentants de la Chambre de commerce, de l'Union patronale de la région Ile-de-France et de la Chambre des métiers, vient d'être installée à Tolbiac. Enfin, avant d'être le Conseil de Paris sera saisie d'une série de propositions en faveur des activités industrielles et artisanales. A cette occasion, un débat sera tenu sur la « réindustrialisation » de la capitale devant s'ouvrir, comme vient de le réclamer les élus communistes dans une lettre adressée au maire.

Pour la municipalité, il est temps d'agir car l'ampleur du recul industriel amorcé, en fait, le déclin de la capitale. En cinq ans de 1972 à 1977, Paris a perdu 120 000 emplois, soit le tiers de ceux qui existent encore. De plus il convient de souligner qu'à Paris 40 % de ces emplois dits « industriels » sont extra-dans des bureaux et des sièges sociaux. Quand l'imprimerie et l'édition gagnent 4 000 emplois en province, elles en perdent 11 000 à Paris. En cinq ans, la crise de l'habillement a éliminé 1 emploi sur 13 en province mais 1 sur 4 dans la capitale. Les sections de Télévision et de l'électronique ont perdu, de 1972 à 1977, 13 000 emplois à Paris alors qu'ils en gagnaient 61 000 en France. Bref, si la tendance continue, Paris aura perdu toutes ses activités de fabrication d'ici quinze ans.

« Les causes sont multiples : difficultés d'insertion de l'industrie dans le tissu urbain, problèmes fonciers et conséquences de la politique nationale d'aménagement du territoire. L'UNION PATRONALE DANS LE TISSU URBAIN. — De nombreuses entreprises, imbriquées dans les immeubles d'habitation, posent de graves questions à l'heure de la lutte contre les nuisances. Ne sont-elles pas tentées alors de quitter la capitale ? LE PROBLEME FONCIER. — La construction de logements neufs a, le plus souvent, combattu des terrains occupés par des industriels ou des artisans. La pression foncière a eu pour effet le renchérissement constant du prix des terrains qui a non seulement encouragé certaines entreprises, après avoir vendu leur terrain avec un bénéfice non négligeable, à se réinstaller

Renovation et artisanat L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — M. Chirac a expliqué récemment le maire de la capitale, « non seulement aucun prêt bonifié, ni aucune exonération fiscale en faveur des activités de production, ne sont autorisés à Paris, mais encore l'industriel doit acquitter une taxe spéciale, la « redevance » de 150 F par mètre carré de plancher. Enfin, les représentants de la ville de Paris sont absents d'un comité de décentralisation, dont le rôle est d'autoriser ou de refuser les nouvelles implantations industrielles dans Paris et la région parisienne. Différentes mesures pour l'industrie et l'artisanat devraient être annoncées le 5 juin par M. Chirac. Il faut « laisser l'industrie à sa place » : le maire proposera d'écarter, dans les règlements d'urbanisme, les dispositions qui entraînent la disparition des entreprises de fabrication, pénalisent et limitent leur implantation, leur extension et leur modernisation ». Les opérations de rénovation en cours seront revues, dans la mesure où leur degré d'engagement le permet, afin de mieux tenir compte de la présence des activités industrielles et artisanales. Ainsi dans les zones industrielles du village de Charonne et dans l'arrondissement des Amandiers (20^e arrondissement), des « cités » industrielles et artisanales seront créées. Il est nécessaire aussi de créer de nouveaux pôles industriels : ces projets concerneront la création d'une zone industrielle de 6 hectares près de la porte d'Aubervilliers et à la hauteur du quai de Tolbiac. En amont de la gare d'Austerlitz, il est prévu, en effet, d'implanter sur près d'une trentaine d'hectares une zone regroupant les activités portuaires et des entreprises industrielles. Enfin, il faudra éliminer les « obstacles réglementaires » : M. Jacques Chirac vient d'écrire au premier ministre pour lui demander que « la Ville de Paris puisse faire entendre ses propositions dans le cadre de la procédure du Comité de décentralisation afin que l'arrêté soit accordé sans restriction dans les nombreux cas où il s'agit de justice ». Le maire de Paris a également demandé la suppression de la redevance pour les entreprises déjà installées dans Paris, ou qui souhaitent s'y réinstaller. JEAN PERRIN.

IN PAPIER SUR LEVAGE

50 كذا في الاصل

LA REVUE DES VALEURS

FINANCIERE
CHANGES
du dollar
nc suisse

Table with financial data, including exchange rates and market indicators. Columns include 'France', 'Suisse', and various market metrics.

COUP DE POUCE
AUX CLUBS
D'INVESTISSEMENT

Sociétés de fait créées en décembre 1968 et dotées de la transparence fiscale, les clubs d'investissement en valeurs mobilières sont très appréciés par les investisseurs particuliers, qui estiment qu'ils peuvent jouer un rôle idéal pour la gestion de leur patrimoine. Le plafond du montant initial que chaque membre peut verser est porté de 600 F à 3 000 F, ce qui leur permet de constituer un portefeuille de 15 à 25 titres, avec un facteur moyen d'investissement de 40 000 à 50 000 F, et un patrimoine global de 1 200 à 1 500 millions de francs. Chacun a un prix leur est octroyé sous la forme de notre certificat à la Vie Française. Depuis quelques temps, le nombre de clubs tend à diminuer.

Values à revenu fixe

Table listing fixed income values with columns for '2 juin', 'Dir.', and 'Diff.'. Includes entries like 'L'Emprunt à 1/2 % 1973' and 'O.T. 1973'.

avec jouissance du 1^{er} janvier 1978. L.M.T. compte réaliser, en 1978, une progression de 13 % sur son chiffre d'affaires, à structures comparables. En 1977, ses ventes hors taxes se sont élevées à 1 765 millions de francs (+ 8,3 %).

Table with financial data for various companies, including 'Althos-Altaut', 'C.F.M.', 'C.G.E.', 'Matra', 'Legrain', 'S.A. Machines Bull', 'Radiotechnique', 'Simelec', 'T.R.E.T.', 'Thomson-Randot', 'Siemens', 'Général des caux', and 'Lyonnaise des caux'.

et son bénéfice net à 83,3 millions de francs contre 60,1 millions; les actionnaires ont vu leur dividende passer de 52,60 F à 60,50 F net.

Electricité de Strasbourg a enregistré en 1977 un bénéfice net de 8,83 millions de francs contre 6,5 millions de francs et propose un dividende de 15 F net contre 14,40 F. Parisienne de chauffage urbain porte le sien de 4 F à 5 F net.

Table listing bank and insurance companies with columns for '2 juin', 'Dir.', and 'Diff.'. Includes 'Banque Paribas', 'Banque de France', 'Banque de l'Inde', 'Banque de l'Indochine', 'Banque de l'Inde-Chine', 'Banque de l'Inde-Indochine', 'Banque de l'Inde-Indochine', 'Banque de l'Inde-Indochine'.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 29 MAI AU 2 JUIN

Grogne passagère?

Présenté cette semaine par le gouvernement, le premier train de mesures destinées à réorienter l'épargne vers les entreprises n'a pas reçu toute l'approbation espérée dans les milieux professionnels de la Bourse de Paris. Bien que une analyse approfondie du projet de loi par ailleurs incomplet, ils ont tenu à marquer leur désapprobation cette semaine. D'un vendredi à l'autre, les différences au sein des valeurs françaises ont ainsi reculé de 1 % en moyenne, tous les gains amassés avant le conseil des ministres de mercredi ayant été reperdus, et au-delà, à la veille du week-end.

La semaine avait effectivement très bien commencé, puisque, après cinq séances consécutives de hausse, le Coteau des valeurs françaises avait gagné 12,5 % fond. Certes, les interventions des organismes de placements collectifs, les fameux « gendarmes », ne furent pas étrangères à ce mouvement. Mais, autour de la corbeille, il n'est pas douteux que les investisseurs particuliers, les investisseurs de M. Monory, ont été très influencés par le projet de loi paraissant se multiplier, les « gendarmes » laisseront en fait la bride sur le cou du marché, et celui-ci progressera. D'autant plus remarquable que, la veille au soir, il avait été annoncé une forte hausse des prix pour le mois d'avril. Même si cette accélération de l'inflation était prévue et anticipée, ce genre d'annonces a toujours un impact psychologique négatif sur la Bourse. Cette fois-ci, il n'en fut pas ainsi. Mercredi, alors même que le conseil des ministres poursuivait encore, les boursiers se montrèrent un peu inquiets, et, à l'issue d'une séance plus calme, de hausse en quatre jours, il était probable que des ventes bénéficiaires se produiraient. Mais elles furent tout juste quelques signes de faiblesse. Jeudi, celle-ci fut nettement insuffisante, et une nouvelle vague de prises de bénéfices ramena les cours au-dessous de leur niveau précédent. La hausse fut cependant légère (0,8 %), et le marché apparut encore assez bien tenu. Les commentaires peu encourageants émis par les habitués du palais Brongniart, à la veille du week-end, la grogne déclenchée par les projets gouvernementaux en matière de valeurs mobilières s'amplifia sensiblement. Dans les allées des professionnels agités de cotations, derrière les piliers, des passants pas d'ordres. Les trahisons se multiplièrent chez Renault et chez Boussac étaient également au centre des conversations, certains craignant que le pays ne soit entraîné, « sans s'en rendre bien compte, dans une longue période d'agitation sociale qui pourrait bien se généraliser ».

Mais, pour l'instant tout au moins, l'ensemble des préoccupations boursières se situe ailleurs. « Prendre le risque de méconnaître des actionnaires existants et actifs pourrait bien être un pari dangereux », disait-on autour de la corbeille, « et ce sur ? Après tout, depuis tant d'années, le marché parisien a fait mille fois de sa tâche principale : permettre aux entreprises de trouver les fonds qui leur sont nécessaires. »

PATRICE CLAUDE.

Pétroles

chez Sotom se sont soldés par un bénéfice net de 1,83 million de francs contre 0,85 million en 1976. Le dividende global est fixé à 4,50 F contre 3 F pour les actions anciennes et 1,50 F pour les actions nouvelles. En 1978, le bénéfice consolidé (par groupe) ainsi que le résultat de la Sotom marqueront un nouveau accroissement, à l'indiqué le conseil.

Le bénéfice net consolidé du groupe Sotom s'est élevé à 3,2 millions de francs en 1977 contre 2,4 millions de francs en 1976.

Philatures, textiles, magasins

Optara a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires consolidé de 1 850 millions de francs, en hausse de 2 %, et un bénéfice net consolidé de 24 millions de francs, contre 50,9 millions ; la part de

la société mère dans ce résultat s'élève à 47,3 millions de francs contre 45,3 millions. A fin mai, le chiffre d'affaires de Optara - Services est en hausse de 2 % ; la progression prévue pour l'année en entier est de 15 %. Les actionnaires auront un dividende net de 14 F (contre 13,30 F reporté de l'an dernier) contre 11,70 F.

Une nouvelle donne?

Il ne faut pas se tromper : le projet de loi qui vient de présenter M. Monory, ministre de l'économie, tend à orienter l'épargne vers le financement des entreprises. Ce projet prévoit la détaxation du revenu investi en actions à hauteur de 5 000 F, ou un peu plus, et à ce titre M. Yves Fassin, syndic des agents de change, évoquant l'endossement des titres de la Cna, le qualificatif d'hypermotivé après le succès de la détaxation de la plus-value (boursière). Mais il compte aussi des mesures adéquates pour renforcer les fonds propres des entreprises (hausse de la limite de détaxation des plus-values de 100 millions à 200 millions). Mais il compte aussi des mesures adéquates pour renforcer les fonds propres des entreprises (hausse de la limite de détaxation des plus-values de 100 millions à 200 millions). Mais il compte aussi des mesures adéquates pour renforcer les fonds propres des entreprises (hausse de la limite de détaxation des plus-values de 100 millions à 200 millions).

Il n'est jusqu'à la contrepartie budgétaire des mesures de détaxation qui ne soit orientée dans ce sens : passer de 33,33 % à 40 % la proportion des dividendes sur les comptes sur livret, hors du Trésor, hors de la caisse, etc. revient à moins échanger l'épargne liquide en semi-liquide, souvent anonyme, et à l'inciter à s'investir plus longuement.

La même observation est valable pour les comptes courants d'associés, si nombreux dans les P.M.E., et que M. Thévoz, président de la chambre de commerce de Paris, estime pénalisés. Mais c'est précisément pour inciter les titulaires de ces comptes à les incorporer au capital que les pouvoirs publics veulent les taxer : M. Monory, très clair sur ce point. En définitive, si on les compare avec la libération des prix industriels, on ne peut retirer à ces mesures une certaine cohérence. Sont-elles justes ? La détaxation en pourcentage de revenus aurait favorisé les contribuables fortunés plus capables d'investir ; celle prévue par le projet est sans doute plus équitable, puisqu'elle identifie pour tout le monde, à cet effet, que moins la contribuable est imposable, moins la détaxe est importante. C'est une contradiction à laquelle il est difficile d'échapper.

Sont-elles efficaces ? En ce qui concerne la Bourse, M. Monory espère attirer 5 milliards de francs vers le marché des valeurs souscrites par un million d'actionnaires, nouveaux ou anciens.

Pétroles

Le bénéfice net réalisé par British Petroleum pour le premier trimestre de 1978 a diminué, à 80,8 millions de francs contre 144,5 millions de francs contre le résultat attribuable aux actions ordinaires est revenu de 148,5 millions de francs à 77,7 millions. Selon la compagnie, cette diminution proviendrait de deux revenus plus faibles en provenance de la mer du Nord, et de l'accroissement des

pertes subies par les filiales françaises. En revanche, les bénéfices des filiales américaines ont progressé. La situation provisoire arrêtée à fin mars (premier semestre de l'année en cours) pour l'application des gains fait ressortir un bénéfice net avant impôt de 124 millions de francs contre 123,4 millions un an plus tôt. Les ventes courantes hors taxes ont augmenté de 4,1 % à 205,27 millions de francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions de Michelin ressort à 100,84 F par action pour 1977

Table listing various companies with columns for '2 juin', 'Dir.', and 'Diff.'. Includes 'Delfino-Wieg', 'Sommer-Alibert', 'Fournier', 'Godeau-Bodin', 'Saint-Vincent', 'Vipe', 'Galeati', 'Nouvelles Galeries', 'Paris-France', 'Santal', 'Printemps', and 'La Redoute'.

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,75 F.

contre 57,83 F en 1976. Le résultat net atteint 30,39 F par titre contre 26,50 F.

Matériel électrique, services publics

Le dividende qui sera versé par les « Maisons Phénix » au titre de l'exercice 1977 pourrait être augmenté de 50 %, et, en substance, ce qu'a déclaré le président du groupe, M. Roger Fagnery. Pour 1977, le dividende a été fixé à 39,90 francs (inchangé) sur un capital augmenté de 30 % en 1977.

Matériel électrique, services publics

Le dividende qui sera versé par les « Maisons Phénix » au titre de l'exercice 1977 pourrait être augmenté de 50 %, et, en substance, ce qu'a déclaré le président du groupe, M. Roger Fagnery. Pour 1977, le dividende a été fixé à 39,90 francs (inchangé) sur un capital augmenté de 30 % en 1977.

Valeurs diverses

A l'assemblée de « Saint-Gobain-Fout-A-Mousson », le président, M. Roger Martin, a déclaré que son groupe entendait « rester prêt à saisir les possibilités de grandes diversifications ». A cet effet, le capital pourra être augmenté par émission d'obligations convertibles.

Alimentation

Une opération de restructuration visant d'intervenir au sein du groupe Féliz Pétin ; celle-ci intéresse deux de ses filiales : Primitières (filiale à 45 %) visant de porter de 5 % à 13 % sa participation dans Nicolas, après achat

Bourses étrangères

Table listing foreign stock exchanges with columns for 'NEW-YORK', 'LONDRES', 'FRANCFORT', and 'TOKYO'. Includes sub-sections for 'Reprise' and 'Irrégulier'.

Produits chimiques

Table listing chemical products with columns for '2 juin', 'Dir.', and 'Diff.'. Includes 'C.M. Industries', 'Catalic et Fischer', 'Institut Nétreux', 'Laboratoire Bellon', 'Nebel-Boss', 'Pierrefitte-Auby', 'Ehler-Poulsen', 'Roussel-Uclaf', 'S.A.S.F.', 'Bayer', 'Bochert', and 'Norsk Hydro'.

Métallurgie, constructions mécaniques

Table listing metallurgy and mechanical products with columns for '2 juin', 'Dir.', and 'Diff.'. Includes 'Régis-Say', 'R.S.N.-Gouv.-Dan.', 'Carroux', 'Casino (I)', 'Mott-Hennessy', 'Wurms', 'Oltia et Ouby (2)', 'Fornod-Ricard', 'Radax', 'Raffin. St-Louis', 'S.I.A.S.', 'Verve cinémat.', 'Vimprix', 'Martel', 'S.G.P.', 'Général Occidental', and 'Nésité (3)'.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes with columns for '29 mai', '30 mai', '31 mai', '1^{er} juin', and '3 juin'. Includes sub-sections for 'Termes', 'R. et obl.', 'Actions', 'INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)', and 'COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)'.

FRANCFORT

Table listing Frankfurt stock exchange with columns for 'Cours 29 mai', 'Cours 30 mai', and 'Cours 31 mai'. Includes sub-sections for 'Reprise' and 'Irrégulier'.

TOKYO

Table listing Tokyo stock exchange with columns for 'Cours 29 mai', 'Cours 30 mai', and 'Cours 31 mai'. Includes sub-sections for 'Reprise' and 'Irrégulier'.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES
- SOCIALISME : « De l'ancien thème ou dialogue », par Gérard Dessaigne ; « Le socialisme ou les tentatives du socialisme », par Michel Charzat.
- 3. ÉTRANGER
- Les conflits armés en Afrique.
- 4. PROCHE-ORIENT
- 5. EUROPE
- 6. ASIE
- 7. L'ARGENTINE À L'HEURE DE LA COUPE DU MONDE
- Un pays en état de choc (III), par Jean-Pierre Clerc.
- 8. POLITIQUE
- 9. SOCIÉTÉ
- 10. JUSTICE

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 9 A 15

- Au fil de la semaine : La vérité et le secret, par Pierre Villanov-Sorin.
- Lettre de Roi-Et (Thalanda), par R.-P. Paringoux.
- Témoignage : Comment est née l'expédition des Jeunes Algériens.
- RADIO-TELEVISION : Point de vue ; Les radios libres ; Les télévisions ; Gérard Soulier ; Rungis ; et dans la caisse, par Xavier Delcourt.

- 16. LETTRES
- 17-18. CULTURE
- 19-20. ÉCONOMIE
- 21. SEMAINE FINANCIÈRE
- 22. REVUE DES VALEURS

LIRE ÉGALEMENT

- RADIO-TELEVISION (11 à 14)
- Informations pratiques (15)
- Cartes (16)
- « Journal officiel » (17)
- Météorologie (18)
- Mots croisés (19)

Malgré les dénégations de M. Carter

Durcissement de Washington dans les négociations SALT

Washington. — Pour le premier fois depuis son entrée à la Maison Blanche, M. Carter a été fâché tout rouge contre la presse vendredi 2 juin. Brandissant le Washington Post du même jour, dont le titre annonçait sur six colonnes : « La Maison Blanche impose un « gel » des négociations sur les armements stratégiques », le président a convoqué dans son bureau les journalistes pour déclarer cette information non seulement « totalement inexacte », mais « dommageable pour notre pays et pour sa crédibilité ».

L'affaire va-t-elle s'arrêter là ? Le Washington Post, par la voix de son rédacteur en chef, M. Bradlee, a tenu à faire savoir « à nos respectueux lecteurs » qu'il maintenait sa version. Le quotidien revient à la charge, ce samedi, en annonçant que les États-Unis ont refusé froidement le semaine dernière une proposition de M. Gromyko. Or celle-ci, selon le journal, aurait été jugée « à y a six mois comme « un important progrès ».

Le premier motif tient aux élections de novembre, qui doivent renouveler notamment le Sénat. Tout le monde s'accorde pour penser qu'un état de négociation en plein campagne électorale ne pourrait être que désastreux pour le traité, compte tenu de l'état d'esprit torturé anti-soviétique qui est actuellement celui du pays et des élus. Mais beaucoup pensent aussi que les chances de succès ne seront pas bonnes non plus si la signature intervient avant l'élection. Les candidats aux sièges de sénateurs auront à parler de leur dans leurs discours électoraux, très probablement, dans un sens négatif.

De notre correspondant

ce qui les engagea inutilement. C'est notamment l'avis du sénateur Kennedy, dont le position est très proche de celle de l'administration sur les SALT.

En outre, au moment où M. Carter donne de la voix avec la vigueur que l'on sait, les Soviétiques pour leur part en Afrique, la conclusion d'un important accord avec Moscou risquerait de saper le problème chronique de la crédibilité du président. Or, ses amis ont constaté avec espoir que le traité nouvelle dont M. Carter a fait preuve depuis un mois sur divers sujets, a tendance à le faire sortir du cercle où l'enfermaient les sondages. Même à l'égard des Soviétiques, la grande colère des derniers jours n'a peut-être pas été inutile. On rapporte que M. Gromyko, tout en protestant de son innocence, « a pris note » de l'agitation que l'affaire du Zaire avait déchaînée à Washington.

« Les Cubains mentent »

Il n'est pas question pour le moment de laisser dormir le sujet. Tandis que l'en partie de sanctions, mineures il est vrai, contre Cuba (un ralentissement du tourisme américain dans l'île, par exemple), les dirigeants du Congrès se sont vus présenter vendredi les preuves demandées sur le rôle de La Havane dans l'opération Shaba : sans donner de détails, tous se sont dits convaincus de bien-fondé de la thèse du président. « Je pense que les Cubains mentent », a dit notamment M. Howard Baker, chef des républicains au Sénat, qui a aussi impliqué les Soviétiques dans l'affaire.

Il n'est d'ailleurs pas besoin d'établir formellement un lien entre l'Afrique et les SALT, ni même d'ordonner un « gel » de cette négociation pour faire finir les choses. L'article du Washington Post, qui a indigné M. Carter, ne parlait d'ailleurs

Aux Comores

Technique d'un coup d'État par procuration

Moroni (A.F.P.) — Bob Denard, qui s'illustre comme mercenaire au Katanga, a permis aux opposants de l'ancien président Ali Saïd, des Comores, de réussir leur coup d'État le 13 mai, à Moroni, et de s'emparer du pouvoir. C'est lui qui dirigeait le commando d'une quarantaine d'Européens — Belges, Français, Allemands, — chargé de réduire à l'impuissance les gardes de l'ancien président. En tréfilé camouflé et habillé vert, barrettes de colonel à l'épaule et décorations sur la poitrine, celui qui se fait appeler « colonel-pape », « colonel-patron » ou « colonel Saïd Mustapha Medjhou », s'est vu confier par les nouvelles autorités le rôle de faire l'armée nationale de libération comarienne. Il a révélé le rôle que ses compagnons et lui-même avaient joué pour abattre le régime. Selon lui, il a tenu trois ou quatre mois pour que soient mis au point tous les détails de l'opération menée avec la complicité et la participation de Comoriens de l'opposition résidés au pays ou exilés volontairement en France.

Señon Bob Denard, le « commando » a dû passer trois à quatre-cinq jours en mer à bord

Dans le cadre de l'émission « Le nouveau vendredi », FR 3 a diffusé le 2 juin un reportage intitulé « Mayotte la Française ». À cette occasion, M. Ahmed Abdallah, ancien député et ancien chef de l'État des Comores, de retour dans l'archipel depuis le coup d'État du 13 mai, a proposé que Mayotte réintègre les Comores par

M. MARCEL HENRY, SÉNATEUR DE MAYOTTE

REPOUSSE TOUTE IDÉE DE FÉDÉRATION AVEC L'ARCHIPEL

Le biais d'un système fédéral, M. Marcel Henry, sénateur (union centriste) de Mayotte, a répondu : « Ce n'est pas une proposition nouvelle. Nous avions déjà répondu non. Un accord de ce type peut toujours être remis en cause par un coup d'État. Nos appréhensions de 1975 sont devenues des certitudes : les libertés ne sont pas respectées dans les pays indépendants de cette région du monde. » M. Henry a ajouté que les Mayottais revendiquent tout d'abord un statut de département d'outre-mer.

Le plan entériné est opéré de façon nonchalante par les gouvernements nationaux. M. Davignon va proposer aux ministres de les renforcer d'une façon drastique. Il leur bien voir, dit-on dans son entourage, que certains États membres — la France, le Royaume-Uni — appliquent rigoureusement ces contrôles, d'autres, malheureusement, ne montrent beaucoup plus d'ardeur. On ne peut leur en faire grief tant que leurs exportations restent inférieures aux plafonds qui ont été fixés d'un commun accord. La Commission va, néanmoins, leur demander de mieux étayer leurs livraisons.

MICHEL TATU.

« Monsieur loi d'orientation agricole » : l'ancien directeur du Centre des jeunes agriculteurs

M. Jean-Pierre Carlier, trente-quatre ans, ancien directeur du Centre national des jeunes agriculteurs, actuellement chargé de mission à la Caisse nationale du Crédit agricole, vient d'être chargé par M. Méhaignerie, ministre de l'Agriculture, d'une mission de réflexion et d'animation, dans le cadre de la préparation de la loi d'orientation agricole. Il lui revient notamment de dresser le bilan des lois d'orientation de 1960 et 1962, de réviser les éléments nécessaires à la préparation de la future loi, d'organiser la concertation avec les organisations agricoles professionnelles et de mettre en forme les nouveaux textes.

Cette nomination surprend, dans la mesure où le candidat ne fait pas partie du sérail des hauts fonctionnaires. Elle n'est pas le fait du hasard : en 1960-1962 déjà, le gouvernement s'était appuyé sur les capacités de novation et d'imagination de C.N.J.A. pour élaborer des textes largement consacrés à la rénovation des structures de l'agriculture.

En nommant l'ancien directeur du C.N.J.A. — qui n'était pas étranger au discours consacré à l'agriculture par le président de la République à Vassy, le 18 décembre — et M. loi d'orientation agricole, avec l'accord des présidents des quatre grandes organisations professionnelles, le gouvernement rend en quelque sorte hommage aux travaux effectués par le syndicalisme dans le domaine de la réflexion économique tant sur l'installation des jeunes que sur l'organisation des productions. M. Carlier avait d'ailleurs étroitement collaboré à la préparation des rapports sur l'avenir de la viticulture et sur l'élevage que l'ancien président du C.N.J.A., M. Louis Lauga, avait présentés devant le Conseil économique et social.

PARIS DEMANDE LA FERMETURE DES FRONTIÈRES EUROPÉENNES AU PORC DES PAYS TIERS

La France a demandé vendredi 2 juin à la Commission européenne la fermeture des frontières des Neuf aux importations de viande de porc, en raison de la situation critique de ce marché en France. Elle réclame aussi le retour des restrictions (taux d'exportation au niveau fixé au printemps 1977, ainsi que des subventions pour le stockage des carcasses et des décapages, afin de décongestionner le marché).

En dépit des mesures spécifiques adoptées à Bruxelles (réduction des montants compensatoires monétaires de 23 à 65 %, au lieu de 105 % pour les autres produits), les cours européens sur le marché français du porc restent extrêmement bas. Certes, ce marché obéit à un cycle et l'un est entré dans la phase de dépression. Mais d'autres causes jouent : en dévaluant le franc vert, la France a fourni un effort que les pays du « serpent » européen à monnaie forte n'ont pas suivi (l'Allemagne n'a révalué que de 0,3 %). Ces derniers bénéficient donc toujours d'un avantage de compétitivité, les montants compensatoires jouant pour eux le rôle de subventions à l'exportation.

De plus, en refusant d'établir des prélèvements sur les importations de produits de substitution des productions céréalières, notamment sur le maïs, la Communauté a également perpétué les conditions d'une distorsion de concurrence entre les producteurs européens.

BÈGUES

Des milliers de personnes de tout âge, depuis 1938, ont bénéficié des Découvertes d'un Ancien Bègue. Renselgn. grot. Pr. M. BAUDET, 185, bd Wilson, 33200 Bordeaux.

La Commission européenne veut renforcer les contrôles sur les importations et les prix de l'acier

De notre correspondant

La Commission a négocié avec les principaux fournisseurs de la C.E.E. des arrangements portant tant sur les prix que sur les quantités. Mais ces pays fournisseurs, qui avaient freiné leurs ventes durant le passage de négociations avec Bruxelles, les ont accrues soudainement une fois les arrangements conclus. On ne peut leur en faire grief tant que leurs exportations restent inférieures aux plafonds qui ont été fixés d'un commun accord. La Commission va, néanmoins, leur demander de mieux étayer leurs livraisons.

Le danger de voir à nouveau les prix chuter est d'autant plus grand que les contrôles des dispositions

La France « envahie » par le métal étranger

En France, les importations d'acier ont battu leur record absolu en mai. Les livraisons ont atteint respectivement 820 000 et 813 000 tonnes, soit une progression de près de 30 % sur la moyenne mensuelle de 1977 (590 000 tonnes) et de 27 % sur les chiffres de 1974, dernière « grande année » d'activité. Les augmentations les plus sensibles ont été notées sur les livraisons de ces derniers, tombés très bas à la C.E.C.A. : Finlande, Espagne, Autriche, R.D.A., Tchèque-Slovaquie.

Les sidérurgistes français parlent d'une véritable « invasion », qui pèse lourdement à la fois sur leurs carnets de commandes, très médiocrement garnis à l'heure actuelle, et sur leurs prix de vente. Ces derniers, tombés très bas à l'autome dernier, ont pourtant bénéficié d'un relèvement de 10 % à 15 % après l'établissement de droits compensatoires par la Commission de Bruxelles au début de 1978. Mais l'indiscipline de certains producteurs européens (les fameux Bresclens) et la pression des importateurs mettent les consommateurs d'acier en position favorable pour s'opposer aux relè-

Un piano droit pour 6950 F.

(ou à crédit) : 1450 F + 21 mensualités de 317 F TTC. ham, vanez visiter ses 5 étages d'exposition en ténement rénové offrant le plus grand choix de marques de Paris. Neuf Occasion-Vente-Achat-Reparations Accord-Transport

LA MAISON YVONNE DE BREMOND D'ARS

recherche tous beaux meubles français du XVIII^e siècle 20, FAUBOURG ST-HONORE PARIS 8^e - 265.11.03

REVENDIQUÉ PAR L'O.L.P.

L'ATTENTAT DE JÉRUSALEM A FAIT SIX MORTS

(De notre correspondant.)

L'O.L.P. a revendiqué, vendredi 2 juin, dans un communiqué rendu public à Beyrouth par l'agence palestinienne d'information Wafa, l'attentat à l'explosif commis contre un autobus circulant en secteur occidental de Jérusalem et qui a fait six morts.

Jérusalem. — L'attentat du vendredi 2 juin est le plus grave commis à Jérusalem depuis trois ans. Six personnes ont été tuées et quinze autres blessées, dont quatre gravement. L'explosion a détruit toute la partie arrière de l'autobus et endommagé plusieurs habitations du quartier de Sed-Hakerem, situé à la périphérie de Jérusalem. L'attentat a été d'autant plus meurtrier que l'autobus était bondé. En effet, l'explosion a eu lieu au moment où, chaque vendredi, la plupart des habitants de Jérusalem regagnent leur domicile, ayant débuté du samedi. Selon les premiers éléments de l'enquête, la charge explosive était constituée d'un obus de mortier de 80 mm muni d'un dispositif de mise à feu à retardement.

M. Teddy Kolek, le maire de Jérusalem, a déclaré que cet attentat avait certainement été décidé en fonction de la fête qui, le 5 juin, commémore l'annexion de la partie orientale (arabe) de Jérusalem après la guerre de six jours et célèbre le retour des juifs au Mur des lamentations. Le dispositif de surveillance a été renforcé dans la ville, comme cela se fait à l'occasion de chaque fête importante.

CINQ TECHNICIENS BRITANNIQUES TUÉS AU DHOFAR

Londres (A.F.P.). — Cinq Britanniques ont été tués mardi 1^{er} juin, sur une plage du Dhofar, près d'Oman, par un groupe d'ennemis, annonce-t-on, samedi, à Londres.

Deux autres Britanniques ont pu échapper à cette attaque. Les sept hommes travaillaient pour compte d'une société britannique, Airwork Services Limited, spécialisée dans l'entraînement des pilotes.

L'insurrection armée au Dhofar a pris fin en décembre 1975 à la suite d'une offensive lancée par un corps expéditionnaire iranien et les troupes des suites encadrées par des unités britanniques.

Plan de redressement de Manurance comporterait 500 licenciements LIBRE PAGE 11

Conférence de Paris sur le renforcement de la coopération A TRIPOLI

Le colonel Kadafi

Un tour

LES GRILLES Entretien

La France dans l'espace

Alain C. La France et l'imp 49

Les livres des Prof

مكتبة الأصيل